

Rapport RSE du Groupe

Informations sociales, environnementales et sociétales
Juillet 2024



Méthode

Comme chaque année, le rapport RSE du groupe a été rédigé sur la base d'entretiens menés auprès d'une quarantaine de collaborateurs, en charge de la déclinaison opérationnelle de la stratégie voulue par les actionnaires et les directions générales. Ces entretiens ont été suivis des mises à jour des fiches RSE de l'année précédente, de la suppression ou de l'ajout le cas échéant. Ce travail a été réalisé sur la base des données de 2023 et s'est tenu lors du premier semestre de 2024.

Ce rapport est publié en juillet 2024 car il a fallu notamment attendre la production du premier bilan carbone de Louis de Waele qui a pris un peu plus de temps qu'espéré, bilan carbone double puisqu'il prend en compte les données de 2023 mais aussi 2022.

Les thèmes traités dans ce rapport sont ceux qui figurent dans l'ISO 26000, norme de référence en matière de reporting RSE. Chacun de ces thèmes génériques a été adapté à la réalité de nos métiers.

Enfin, il s'agit très probablement du dernier rapport RSE du groupe Rabot Dutilleul sous ce format puisque nous entamons les travaux pour produire nos prochains rapports RSE sous le format CSRD à partir de 2025 (donc sur des données de 2024), en y incluant les éléments de taxonomie verte européenne : analyse de double matérialité, analyse d'écart, production des ESRS obligatoire et probablement d'un ESRS en écologie et un en gouvernance.

Bonne lecture et à très bientôt pour l'aventure CSRD.

Rodolphe Deborre,

Directeur Innovation et Renaissance Ecologique, groupe Rabot Dutilleul

.....	1
100- Gouvernance de l'organisation.....	9
110-Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour l'entreprise, vision et stratégie RSE.....	9
Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour le Groupe Rabot Dutilleul	9
100- Gouvernance de l'organisation.....	11
110-Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour l'entreprise, vision et stratégie RSE.....	11
Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour Louis De Waele	11
100- Gouvernance de l'organisation.....	13
110-Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour l'entreprise, vision et stratégie RSE.....	13
Vision et stratégie RSE	13
100- Gouvernance de l'organisation.....	21
120- Structure de la gouvernance.....	21
Structure de la gouvernance du Groupe Rabot Dutilleul.....	21
100- Gouvernance de l'organisation.....	23
130- Organigrammes	23
Organigrammes du groupe et des filiales	23
100- Gouvernance de l'organisation.....	27
130- Organigrammes	27
Organigramme Louis De Waele Construction.....	27
Organigramme Entreprises Simonis	28
Organigramme Louis De Waele Immo	28
100- Gouvernance de l'organisation.....	29
130-Organigrammes	29
Introduction	29
Organigramme Rabot Dutilleul Construction	29
Organigramme iDéal	30
Organigramme Gérim	31
Organigramme Rabot Dutilleul Partenariats	31
100- Gouvernance de l'organisation.....	33
160- Les parties prenantes.....	33
Introduction	33
Les fournisseurs, les fournisseurs de foncier et les clients.....	34
Les fournisseurs de solutions et pouvoirs publics	38
Pouvoirs Publics (Collectivités territoriales, Etat).....	39

Relations publiques et la population locale.....	40
100- Gouvernance de l'organisation.....	41
170- Le projet stratégique.....	41
Projet stratégique	41
100- Gouvernance de l'organisation.....	43
170- Le projet stratégique.....	43
Projet stratégique	43
200- Droits de l'Homme	45
210- Le devoir de vigilance et les risques propres aux Groupe	45
Devoir de vigilance et risques propres au groupe	45
200- Droits de l'Homme.....	47
220- Principes fondamentaux et droits au travail	47
Principes fondamentaux	47
Droit du travail	47
200- Droits de l'Homme.....	49
230- Groupes vulnérables (Politique égalité Femmes-Hommes, politique handicap, insertion et politique générationnelle).....	49
Politique à destination des groupes vulnérables.....	49
200- Droits de l'Homme	53
230- Groupes vulnérables (Politique égalité Femmes-Hommes, politique handicap, insertion et politique générationnelle).....	53
Groupes vulnérables	53
300- Relations et conditions de travail	57
320- Relation employeur/ employé.....	57
Emploi et relation employeur / employé.....	57
300- Relations et conditions de travail	61
320- Relation employeur/ employé.....	61
Relation employeur / Employé et emploi.....	61
300- Relations et conditions de travail	65
330- Dialogue social	65
Dialogue social	65
300- Relations et conditions de travail	67
340- Conditions de travail, protection sociale et bien-être.....	67
Conditions de travail	67
300- Relations et conditions de travail	73

340- Conditions de travail, protection sociale et bien-être	73
Conditions de travail, protection sociale et bien-être	73
300- Relations et conditions de travail	81
350- Santé et sécurité au travail	81
Santé et sécurité au travail	81
300- Relations et conditions de travail	87
350- Santé et sécurité au travail	87
Santé et sécurité au travail	87
300- Relations et conditions de travail	95
360- Développement du capital humain, formation	95
La formation, premier facteur du développement du capital humain.....	95
300- Relations et conditions de travail	97
360- Développement du capital humain, formation	97
Développement du capital humain et formation	97
Axe stratégique durabilité.....	97
Axe stratégique - gestion des talents.....	97
Axe stratégique - expérience client	98
Axe stratégique - savoir-faire technique.....	98
300- Relations et conditions de travail	101
360- Développement du capital humain, formation	101
Développement du capital humain, formation	101
400- L'Environnement.....	105
410-Ecoconception	105
Ecoconception.....	105
Projets « Rebonds »	108
400- L'Environnement.....	109
410-Ecoconception	109
Ecoconception.....	109
400- L'Environnement.....	111
410-Ecoconception	111
Ecoconception.....	111
400- L'Environnement.....	113
420-Lutte contre le changement climatique	113
Lutte contre le changement climatique.....	113

Décarbo - Formation	114
Décarbo – Solutions	114
Décarbo -bilan carbone et objectifs de décarbonation.	116
Résultats 2023 France Rabot Dutilleul Construction	117
Résultats 2023 Belgique Louis De Waele	118
Résultats 2023 groupe Rabot Dutilleul	119
Objectifs 2030 groupe Rabot Dutilleul.....	119
400- L'Environnement.....	123
420-Lutte contre le changement climatique	123
Lutte contre le changement climatique dans les entreprises Louis De Waele.....	123
400- L'Environnement.....	125
420-Lutte contre le changement climatique	125
Lutte contre le changement climatique.....	125
400- L'Environnement.....	133
430- Prévention de la pollution	133
Prévention de la pollution.....	133
400- L'Environnement.....	135
430- Prévention de la pollution	135
Prévention de la pollution.....	135
400- L'Environnement.....	139
440- Utilisation durable des ressources.....	139
Utilisation durable des ressources et économie circulaire.....	139
400- L'Environnement.....	141
440- Utilisation durable des ressources.....	141
Utilisation durable des ressources.....	141
400- L'Environnement.....	147
450- Management de la mobilité	147
La mobilité de nos collaborateurs - France.....	147
Management de la mobilité chez Louis De Waele – Belgique.....	149
400- L'Environnement.....	151
460- Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.....	151
Protection de l'environnement et de la biodiversité.....	151
400- L'Environnement.....	153
460- Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.....	153

Protection de l’environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.....	153
500- Loyauté des pratiques.....	157
510- Ethique des pratiques commerciales : corruption, pratiques déloyales, engagement politique et respect des droits de propriété	157
Loyauté des pratiques.....	157
500- Loyauté des pratiques.....	159
510- Ethique des pratiques commerciales : corruption, pratiques déloyales, engagement politique et respect des droits de propriété	159
Pratiques commerciales, corruption, sujets légaux.....	159
500- Loyauté des pratiques.....	163
530- Achats responsables : promotion de la RSE dans la chaîne de valeur	163
Achat durable.....	163
500- Loyauté des pratiques.....	165
530- Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur.....	165
Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur	165
600- Questions relatives aux consommateurs.....	169
620- Protection de la santé et de la sécurité des futurs occupants	169
Santé et sécurité des occupants ou futurs occupants	169
600- Questions relatives aux consommateurs.....	171
630- Mesurer la satisfaction des clients	171
Qualité de la relation client et mesure	171
600- Questions relatives aux consommateurs.....	173
640- Favoriser l'accès aux services essentiels et développer l'éthique et le bien-être en ville.....	173
Continuité de service (eau, électricité, gaz, circulation ...)	173
600- Questions relatives aux consommateurs.....	175
640- Favoriser l'accès aux services essentiels.....	175
Favoriser l'accès aux services essentiels.....	175
600- Questions relatives aux consommateurs.....	179
650- Education et sensibilisation au Développement Durable.....	179
Education, accompagnement et sensibilisation au développement durable des occupants	179
700- Communautés et développement local	183
710- Implication auprès des communautés locales, création de richesses et de revenus, investissement dans la société	183
Implication auprès des communautés locales, création de richesses et de revenus, investissement dans la société	183
700- Communautés et développement local	187

730- Création d'emploi et développement des compétences	187
Développement des compétences - partenaires.....	187
700- Communautés et développement local	189
740- Développement des technologies et accès à la technologie.....	189
Développement des technologies et accès à la technologie.....	189
700- Communautés et développement local	191
760- La santé.....	191
Promotion d'une bonne hygiène de vie chez Rabot Dutilleul Construction.....	191
Promotion du sport et de la santé chez Louis de Waele	191

100- Gouvernance de l'organisation

110-Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour l'entreprise, vision et stratégie RSE

Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour le Groupe Rabot Dutilleul

La sensibilité aux enjeux sociaux et environnementaux a toujours guidé le développement de Rabot Dutilleul, groupe indépendant et centenaire. Nous sommes présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction et de l'immobilier ; en ce sens nous sommes un acteur global, un ensemble dans le monde de la construction. Dans ce contexte, nous sommes conscients de l'impact que nous pouvons avoir sur notre écosystème et nos parties prenantes.

Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux en termes de décarbonation. Le calcul de notre bilan carbone sur 2021 et 2022 nous aide à progresser dans notre démarche de décarbonation de nos activités, car nous le faisons sur l'ensemble de la chaîne de valeur : programmation (ou montage), conception, construction et exploitation du bâtiment. En effet, nous visons une transformation de notre métier, seule manière de parvenir à ces résultats. Nous croyons que la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique va entraîner une transformation du métier, des filières, de la chaîne de valeur, du rapport au territoire, etc... Et nous voulons résolument être acteur de cette transformation.

En 2023, nous déployons notre stratégie autour de 4 axes cardinaux, qui couvrent tous les champs de la RSE :

Le capital humain

La performance

La transition écologique

Les clients et les territoires

En tant qu'entreprise familiale, nous souhaitons encourager le développement des collaborateurs pour leur épanouissement et pour la croissance de l'entreprise. Au quotidien, nous voulons mettre l'accent sur la santé et la sécurité de nos collaborateurs et sous-traitants, le bien-être de nos salariés, la qualité des conditions de travail.

Pour que notre action s'inscrive dans la durée il nous faut être performants, créatifs et rigoureux, pour proposer les meilleures solutions au meilleur prix et augmenter notre impact.

En tant qu'entreprise soucieuse de l'empreinte qu'elle laisse sur les territoires, nous avons décidé d'engager résolument la puissance de l'entreprise au service de la transition écologique : nous souhaitons montrer l'exemple sur l'écoconception, l'utilisation durable des ressources, la lutte contre le changement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité, l'éducation et la sensibilisation au développement durable.

En tant qu'entreprise à fort ancrage territorial, nous souhaitons être reconnus comme un partenaire fiable et responsable auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, particulièrement nos clients, nos fournisseurs et sous-traitants ; respectueux des riverains concernés par les travaux.

Sur l'ensemble de ces sujets, qui relèvent de la RSE, nous souhaitons être reconnus sur notre territoire comme l'entreprise de référence du secteur de l'immobilier et de la construction.

Pierre Craye, François Dutilleul, Frédéric Sternheim.

100- Gouvernance de l'organisation

110-Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour l'entreprise, vision et stratégie RSE

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour Louis De Waele

Nous construisons des ouvrages et des relations qui traversent le temps.

Des ouvrages qui traversent le temps

Nous prenons l'engagement d'une part de faire évoluer nos comportements afin de réduire notre empreinte carbone directe et d'autre part de changer nos techniques constructives afin de réduire l'impact des ouvrages que nous construisons.

Des relations qui traversent le temps

Nous favorisons le partenariat avec nos clients, nos fournisseurs et nos sous-traitants et misons sur la confiance envers nos collaborateurs. Nous nous engageons pour construire des relations durables avec toutes nos parties prenantes.

La durabilité fait partie de nos priorités stratégiques.

Engagés pour la santé, la sécurité et le bien-être

Nous faisons de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs une priorité absolue. Le Comité de Direction concrétise cet engagement par une politique sans compromis en matière de sécurité sur nos chantiers en appliquant son programme Zero Accident et en mettant en place une vraie culture sécuritaire.

En outre, nous garantissons à tous nos collaborateurs les mêmes chances d'intégration et d'évolution quel que soit leur profil. Nous veillons à leur offrir d'excellentes conditions de travail et un environnement professionnel où chacun puisse s'épanouir en confiance et respect.

Engagés pour la préservation de l'environnement

Chaque projet, chaque chantier est une chance de construire des ouvrages d'avenir. Nos équipes travaillent au quotidien avec nos clients et nos partenaires pour imaginer et mettre en œuvre des solutions ambitieuses en matière de durabilité. Nos propres programmes de développement immobilier intègrent des solutions à la pointe en la matière. Louis De Waele s'engage à diminuer son empreinte carbone directe et à accompagner ses fournisseurs dans cette transition.

Engagés pour une performance économique saine et durable

Nous favorisons le développement de relations commerciales win-win, gage de performance économique, tant avec nos clients qu'avec nos fournisseurs. Louis De Waele recherche la génération de valeur ajoutée à long terme afin de pérenniser son activité. La performance économique est mise au service des ambitions stratégiques et permet de maximiser le développement de politiques ambitieuses tant en matière de ressources humaines que de durabilité.

Pour le Comité de Direction, pour Louis De Waele,

Stéphane Dieleman, Administrateur-délégué

100- Gouvernance de l'organisation

110-Déclaration des dirigeants sur la pertinence de la RSE pour l'entreprise, vision et stratégie RSE

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Vision et stratégie RSE

Enjeux et importance

Si le secteur du BTP a sa part de responsabilité dans la dégradation de l'environnement, notamment le changement climatique ou la perte de la biodiversité, les entreprises qui le composent sont également porteuses de solutions pour minimiser l'impact sur l'environnement des bâtiments actuels et futurs.

Dans ce cadre, Rabot Dutilleul Construction, acteur centenaire de l'immobilier et de la construction, a un rôle à jouer.

Tout d'abord, parce que nous sommes actifs la construction de bâtiments essentiels à la société comme des logements ou des établissements médico-sociaux, des écoles. Pour faire face au besoin en logement, tout en limitant l'artificialisation des sols, nous sommes également spécialisés dans la conversion d'anciens bureaux et de bâtiments désaffectés en logements.

Également, parce que nous sommes volontaires dans la réduction des impacts environnementaux négatif du geste de construire.

En effet, la construction implique la consommation et la transformation massive de ressources, leur transport, la production de déchets. A elle seule, la production de ciment génère 7% des émissions mondiales de dioxyde de carbone. En France, le secteur de la construction serait responsable de 25% de l'empreinte carbone.

Pour ces raisons, nous mettons l'accent sur l'écoconception, l'emploi de matériaux bas carbone ou biosourcés, l'utilisation durable des ressources et l'économie circulaire, la sensibilisation et la formation de nos parties prenantes internes et externes à la lutte contre le changement climatique, et la protection de la biodiversité sur nos sites ainsi que sur nos chantiers.

Parallèlement, nous nous efforçons de garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs, particulièrement celle de nos compagnons et de nos sous-traitants, sur nos chantiers. En tant qu'entreprise familiale, nous sommes attachés au bien-être de nos collaborateurs et à la qualité de leurs conditions de travail.

Finalement, nous souhaitons être reconnus comme un partenaire fiable et responsable auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, respectueux de nos fournisseurs, sous-traitants, ainsi que des riverains concernés par les travaux.

En 2023, nous avons formalisé ces éléments dans un document nommé récit stratégique de Rabot Dutilleul Construction. Au cœur de ce document, notre raison d'être : CONSTRUIRE ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE.

Objectif de Rabot Dutilleul Construction

Notre objectif est de faire partie des opérateurs immobiliers qui font évoluer le marché vers la conception de bâtiments plus respectueux de l'environnement.

Nous souhaitons accompagner et influencer nos clients pour être amené à concevoir des projets économes en ressources, construits avec des matériaux bas carbone.

La protection de la biodiversité, l'économie circulaire et les questions de santé sont également cruciales, mais nous ciblons prioritairement l'enjeu climatique, donc l'économie de ressources et l'emploi de matériaux bas carbone.

En phase chantier, nous avons l'ambition de mettre en œuvre les techniques les plus vertueuses en matière de protection de l'environnement.

Ces objectifs sont cohérents avec les résultats de l'audit RSE mené par Greenflex au mois d'avril 2022. Le compte rendu de cet audit révèle que notre vision et notre stratégie sont adaptées aux enjeux actuels.

Les actions et moyens déployés pour faire face à ces enjeux sont développés dans la suite du rapport. Le bilan carbone de RDC, réalisé depuis 2021 doit nous permettre de piloter et mesurer la décarbonation de l'entreprise.

Gouvernance

La démarche de Développement Durable de Rabot Dutilleul Construction est pilotée par le Directeur Innovation et Renaissance Ecologique du Groupe, qui oriente et coordonne les démarches de chaque entité, en relation à la fois avec leurs dirigeants, les responsables opérationnels concernés et les cas échéants, les chargés de missions dédiés à ce sujet.

De façon plus précise, le directeur innovation et renaissance écologique est chargé :

- D'orienter, en tant que membre du comité de direction, la stratégie développement durable auprès des directions générales des filiales du groupe afin d'aboutir à des prises de décision stratégiques.
- D'accompagner le service commercial pour proposer des réponses conformes à la stratégie de développement durable
- De représenter le groupe et de développer la notoriété de Rabot Dutilleul Construction, de valoriser notre expertise et de démontrer notre engagement pour le développement durable afin de convaincre nos potentiels clients et partenaires et de faire évoluer le marché
- De sensibiliser les collaborateurs au développement durable, par le biais de formation, conçues en collaboration avec le service RH.

Notre direction technique est compétente sur les sujets liés à la performance énergétique des bâtiments, le respect de l'environnement, la conception de structures économes en matériaux et la recherche de matériaux bas carbone. Les équipes de la direction technique conseillent, accompagnent, complètent voire remplacent le bureau d'étude externe lors de la conception des projets. Elles interviennent également auprès du service achats, du service commercial et des équipes chantier.

Le service SQE mène des audits et sensibilise les équipes de terrain au respect de l'environnement sur les chantiers. Direction technique et service SQE ont réalisé les bilans carbone annuels de RDC depuis 2021.

La Greenteam regroupe les membres de divers services : la direction développement durable, le service achat, la direction technique, le service QSE notamment. Cette équipe participe à la diffusion des bonnes pratiques en matière de recyclage, de réemploi ; elle échange sur les sujets liés au développement durable afin que chacun connaisse les projets liés au développement durable des différents services de l'entreprise.

Le service ressources humaines traite les sujets tels que la qualité des conditions de travail, l'égalité femmes-hommes. Le service juridique collabore avec le service commercial et le service achat pour s'assurer que nous respectons les réglementations en matière de contrats. Il s'assure également que nous respectons les lois relatives à la prévention de la corruption.

Organisation

L'organisation vise à développer des produits efficaces écologiquement.

Pour réduire notre impact, en respectant à la lettre la philosophie de « sobriété puis efficacité puis substitution », nous disposons de plusieurs leviers :

- Le recours à des matériaux, à des pratiques (réemploi, recyclage) et à des techniques qui permettent de limiter la consommation de ressources, l'empreinte carbone, l'impact sur la biodiversité et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments,
- La sensibilisation, aussi bien en interne qu'en externe, aux enjeux du développement durable.

Notre impact sur la performance environnementale des projets sur lesquels nous intervenons dépend de notre rôle. Lorsque nous répondons à un appel d'offre sur un projet de gros-œuvre, nous avons la possibilité de faire une contre-proposition plus performante sur le plan environnemental.

Lorsqu'il s'agit d'un projet de conception-réalisation, nous avons la responsabilité de proposer des projets économes en ressources et composés de matériaux bas carbone.

Lorsque nous rénovons des bâtiments, notre impact sur l'environnement est toujours positif. Bien que nous ne soyons pas les décisionnaires, nous pouvons proposer les méthodes et les matériaux les plus performants sur le plan environnemental et énergétique.

Lorsque nous construisons ou rénovons des bâtiments, nous disposons de plusieurs moyens pour piloter notre consommation de matériaux et d'énergie :

- Nous utilisons un outil d'écoconception, ASAP (As Sustainable As Possible), **présenté dans les fiches 410 – Groupe et 410 – Rabot Dutilleul Construction.**
- Nous mesurons notre consommation de matériaux et d'énergie grâce aux informations fournies par notre service QSE ou notre service achats. **Voir la fiche 430 – Rabot Dutilleul Construction.**
- Nous dressons le bilan carbone de nos activités. **Voir la fiche 420 – Rabot Dutilleul Construction.**

Sur les questions du réemploi, du recyclage et de la valorisation des déchets plusieurs de nos collaborateurs, du service achats et du service QSE œuvrent à la collecte des informations.

Voir la fiche 440 – Rabot Dutilleul Construction.

Sur les sujets de la biodiversité, de la santé et de la qualité de l'air, notre outil ASAP permet de mesurer notre impact.

Informations sociales, environnementales et sociétales (données 2023 – m^àj juillet 2024)

Sur les sujets liés aux droits de l'Homme, aux relations et conditions de travail, nos services juridiques, RH et QSE s'assurent que nous agissons conformément à ce que prévoit la réglementation. Ils sont chargés, sur ces sujets, de la mesure des informations liées à la RSE.

Notre service juridique travaille en collaboration avec les autres services, notamment le service achats, pour s'assurer de la loyauté de nos pratiques. Il sensibilise également tous les membres de l'organisation pour prévenir les pratiques déloyales.

Le présent rapport sert également à formaliser nos actions à destination de la communauté et pour le développement local ainsi que les questions relatives aux clients.

A l'heure actuelle, les principales actions de développement durable sont :

- Le projet "DECARBO", qui passe par :
 - o le pilotage des émissions de CO2 de RDC,
 - o l'élaboration d'un catalogue de solutions de décarbonation conduit par notre directeur technique adjoint,
 - o la formation dite "Urgence Climatique" d'une journée complète, pour l'ensemble des collaborateurs menée par des collaborateurs dument formés, à l'aide de deux outils, la fresque du climat et la fresque de renaissance écologique
 - o le renforcement de notre outil d'écoconception ASAP sur les sujets liés à l'empreinte carbone.
- La rénovation énergétique efficace de logements comme par exemple le chantier Energiesprong de Wattrelos, livré en 2022.
- Le développement du Hors site chez iDéal, projet animé par le directeur général d'iDéal et le directeur de l'innovation et du développement durable.
- L'élaboration d'une offre commerciale hors-site à destination des résidences gérées, en construction neuve, animée par le directeur d'agence Alsace et notre chargé de mission industrialisation.
- Le projet Rénov'IE, rénovation efficace des bâtiments tertiaires, porté par le directeur innovation et développement durable et le directeur général de Rabot Dutilleul Partenariats.

Nous sommes conscients que la lutte contre le changement climatique et la réponse aux enjeux du développement durable ne peut se faire sans échanges et sans collaborations avec des partenaires externes à l'entreprise.

Ces collaborations visent :

- A améliorer notre performance écologique
- A partager notre savoir-faire en matière de performance écologique
- A mettre en valeur nos engagements en matière de développement durable

C'est la raison pour laquelle nous sommes membre et administrateur du campus hors site, « la première plateforme collaborative de formation professionnelle intégralement dédiée aux métiers de la construction et de la rénovation industrialisée, hors-site et modulaire ».

Nous siégeons également au conseil d'administration de l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment.

Nous sommes membre :

- du club habiter 2030, un club lillois d'entreprises, d'architectes et d'écoles d'ingénieurs qui traite des questions liées à la rénovation des logements.
- de Construction 21, « le média social du bâtiment et de la ville durable »

Informations sociales, environnementales et sociétales (données 2023 – m^àj juillet 2024)

- du réseau Alliance, un club d'entreprises engagé dans la RSE

L'économie des ressources et des matériaux est un sujet stratégique chez Rabot Dutilleul Construction, dans ce cadre nos collaborateurs s'impliquent sur plusieurs projets liés à l'économie circulaire :

- Le projet de plateforme d'économie circulaire porté par la Méta (GIE créé par Vilogia et Lille Métropole Habitat). François Dutilleul, président du directoire et le directeur innovation et développement durable s'investissent sur ce projet. <https://institut-economie-circulaire.fr/appele-a-projet-plateforme-deconomie-circulaire-la-meta-gie/>
- Le projet RECONVERT (ciRcular ECOonomy for selectiVe dEconstRucTion), une « démarche de déconstruction sélective des bâtiments visant à organiser les flux de produits et matériaux qui en sont issus pour un meilleur réemploi et recyclage à une échelle locale » menée en collaboration avec l'IMT Lille Douai. Le directeur SQE, le directeur régional Hauts-de-France et le directeur innovation et développement durable s'investissent sur ce projet. <https://reconvert.wp.imt.fr/>
- Le rapprochement avec « le centre d'écologie industrielle Lille la Délivrance [qui] vise à développer une chaîne d'approvisionnement durable des produits de dépose ferroviaire et de déconstruction des bâtiments ». Le directeur innovation et développement durable s'investit sur ce projet. <https://www.sncf-reseau.com/fr/entreprise/newsroom/actualite/hauts-de-france/lancement-lille-delivrance-centre-reemploi-materiaux-ferroviaire-et-batiment>
- Notre participation au Booster du réemploi, projet qui vise à « Mobiliser les acteurs de l'immobilier pour prescrire l'utilisation de matériaux de réemploi afin d'accélérer et massifier le réemploi dans le secteur du bâtiment ». Notre chargé d'études développement durable s'investit sur ce projet. <https://boosterdureemploi.immo/>

Résultats

En 2022, le cabinet Greenflex a analysé trois axes pour évaluer notre niveau d'engagement RSE :

- Vision
- Stratégie
- Action.

Concernant l'axe « Vision », nous obtenons la note de 2/3 sur le thème « vision systémique et analytique des enjeux sociétaux », 2/3 sur le thème « engagement sur des innovations de rupture en termes d'impact », 2/3 sur le thème « actions au-delà du périmètre direct de responsabilité » et 3/3 sur le thème « Capacité d'inspiration et leadership ».

La force de notre positionnement réside dans :

- Notre alignement avec le référentiel RSE (ISO 26000) qui couvre l'ensemble des enjeux,
- Notre forte contribution aux enjeux d'innovation du secteur,
- Notre forte implication territoriale qui vaut à l'entreprise d'être connue et reconnue pour son engagement dans des actions sociales et sociétales dans les Hauts-de-France,
- L'intégration et le partage en interne des enjeux RSE par des équipes engagées,
- Notre communication sur ces enjeux, notamment sur notre site Internet.

Concernant l'axe « Stratégie », nous obtenons la note de 1/3 sur le thème « formalisation et mise en œuvre d'une stratégie de transition long terme », 2/3 sur le thème « coopération avec les parties prenantes », 1/3 sur le thème « mobilisation des moyens humains et financiers nécessaires » et 2/3 sur le thème « Culture RSE incarnée à toutes les échelles de l'entreprise ».

Informations sociales, environnementales et sociétales (données 2023 – m^àj juillet 2024)

La force de notre positionnement réside dans :

- L'identification de 4 piliers de développement,
- La formalisation d'un projet de transformation (PAM 2022) porteur d'une stratégie,
- Une coopération portée par RDC et effective avec des acteurs de l'écosystème (ex : Maille'Immo),
- La démarche de conduite du changement,
- L'implication des salariés sur les sujets RSE (Green Team).

Néanmoins, la grille d'analyse du Comité 21 a montré que les parties prenantes n'ont pas été engagées dans la stratégie RSE comme initialement souhaité et que les ressources humaines manquent sur les sujets RSE.

Concernant l'axe « Actions », nous obtenons la note de 2/3 sur le thème « Innovation sur des opérations pilote », 1/3 sur le thème « généralisation des bonnes pratiques », 1/3 sur le thème « transparence et amélioration continue » et 2/3 sur le thème « structurer la stratégie partenariale ».

La force de notre positionnement réside dans :

- La réalisation d'opérations exemplaires (Energiesprong, siège WWF ...),
- Une démarche de conduite du changement en cours,
- Une culture de l'accompagnement au changement plutôt que de l'obligation,
- Une implication réelle dans différentes structures (FFB, IFPEB, Maille Immo),
- Une démarche partenariale existante avec notamment un « guide des partenaires privilégiés ».

En comparaison avec d'autres acteurs des métiers de la construction, nos résultats sur les axes vision, stratégie et actions sont les suivants :

	Vision	Stratégie	Actions
Bouygues Construction	3/3	3/3	3/3
Spie Batignolles	1/3	2/3	1/3
Rhomberg	2/3	1/3	2/3
GA Smart Building	3/3	3/3	2/3
Rabot Dutilleul Construction	3/3	2/3	2/3

D'après les résultats de l'audit, notre niveau d'engagement est moyen sur les sujets :

- De l'innovation responsable,
- Du management de la qualité,
- De l'intégration de la RSE dans la gouvernance et la stratégie,
- Du dialogue et de la collaboration avec les parties prenantes.

« Rabot Dutilleul Construction contribue à l'innovation du secteur sur les enjeux environnementaux et sociétaux majeurs : hors-site, matériaux bas-carbone, LEAN, économie de la fonctionnalité, accompagnement des usagers ...

L'enjeu est le passage à l'échelle : généraliser les innovations testées et approuvées et démocratiser les bonnes pratiques en interne à travers une conduite du changement humaine et efficace.

Ce positionnement pourrait être renforcé par la mise en place d'une démarche structurée qui permettrait à RDC de valoriser ses actions :

- Une priorisation des segments de marchés clés / typologies de produits sur lesquels investir plus fortement dans le « verdissement » de ses services et grâce auxquels massifier ses impacts positifs

Informations sociales, environnementales et sociétales (données 2023 – m à j juillet 2024)

- Une remise à niveau de la démarche d'achats responsables (en lien avec des projets pilotes et outil ASAP)
- Un travail sur la qualité-satisfaction clients (axe de progrès identifié à court terme)

[...] Rabot Dutilleul travaille en collaboration avec les acteurs de l'écosystème, [le positionnement de Rabot Dutilleul Construction] pourrait être enrichi par la formalisation d'une stratégie RSE intégrée déclinée en feuille de route concrète, mesurable et opposable, qui permettrait à Rabot Dutilleul Construction de gagner en transparence et de faciliter l'approche de co-construction avec les parties prenantes internes et externes »

Vous trouverez les résultats de cet audit sur le livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf

Explication et proposition de progrès

Nous sommes alignés sur les recommandations de Greenflex, qui figurent sur le document en annexe. Le déficit de quantification et de formalisation de nos engagements résulte de plusieurs années de crises, tant sanitaire qu'économique.

Nous sommes en cours de formalisation et de quantification de nos engagements.

Le bilan carbone répond à la nécessité de quantifier, le présent rapport RSE répond à la nécessité de formaliser notre politique RSE.

Les projets précédemment cités visent à aller toujours plus loin dans notre réponse aux enjeux du développement durable.

En 2023, nous avons redémarré un partenariat avec Eco VADIS, entamé un partenariat avec VIACO. Ces cadres nous aident à formaliser nos actions, en attendant la CSRD et la taxonomie européenne que nous ambitionnons traiter en 2024.

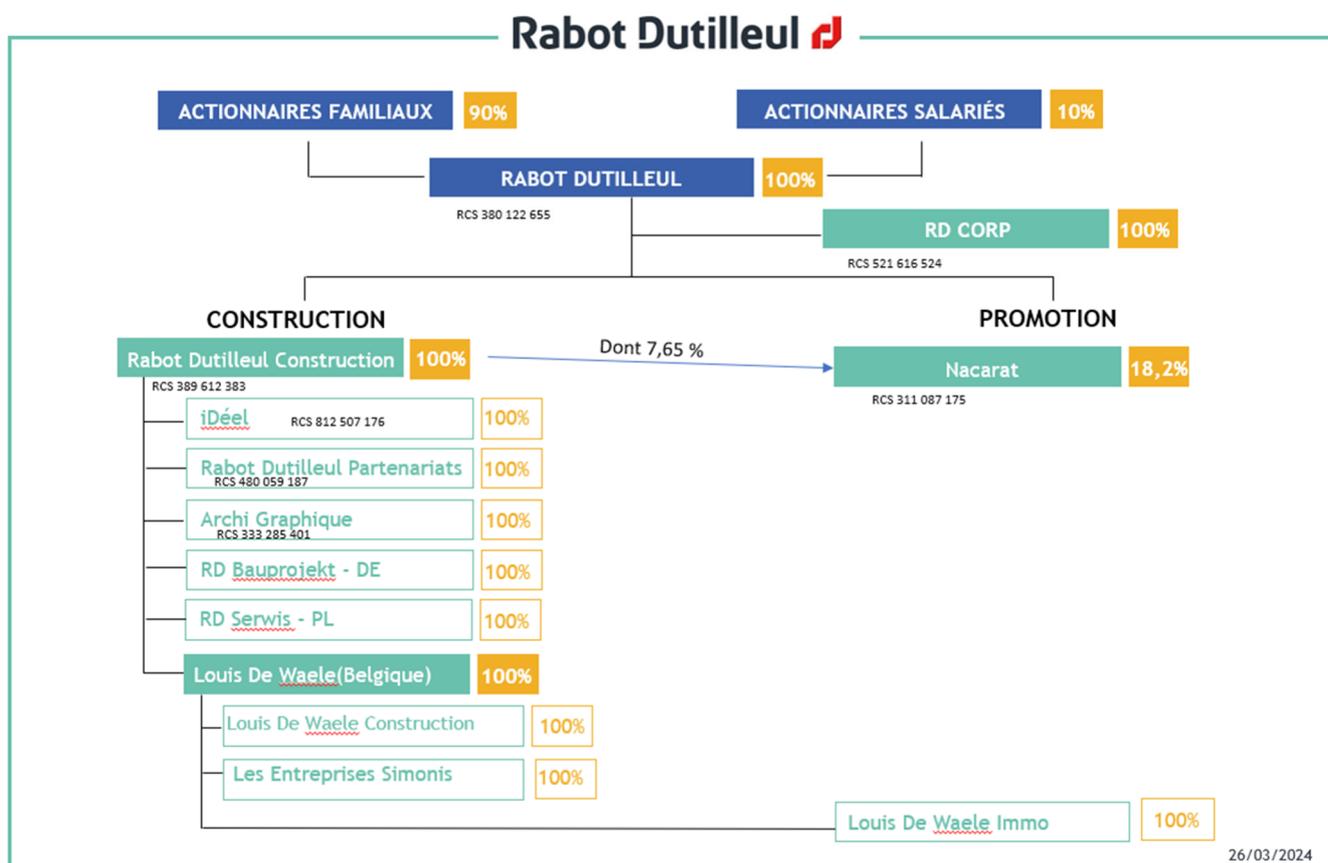
100- Gouvernance de l'organisation

120- Structure de la gouvernance

Structure de la gouvernance du Groupe Rabot Dutilleul

Organigramme capitalistique

Organigramme au 26/03/2024



La structure familiale et la culture nordiste de Rabot Dutilleul, un Groupe plus indépendant des marchés financiers que certains concurrents, sont propices à l’enracinement d’une vision de long terme, nécessaire à l’adoption d’une stratégie de développement durable.

Afin d’assurer une cohésion et une dynamique entre toutes ses entités, Rabot Dutilleul a mis en place une organisation efficace et reproductible dans chacune des marques : une Direction Générale s’appuyant sur un Comité de direction, un Comité d’engagement, un Conseil d’administration.

Dans chacune d'elles, le Conseil d'administration intègre des professionnels issus des autres sociétés du Groupe pour générer des échanges fructueux et mieux croiser les expériences.

Gouvernance et Développement Durable

Rabot Dutilleul (François Dutilleul PDG, Pierre Craye DG, Frédéric Sterheim DG)

- Déterminent la stratégie
- Déterminent les orientations métiers
- S'assurent de la mise en œuvre de la stratégie

RD Corp :

- Prestations de services au profit de l'ensemble des sociétés du Groupe

Direction Innovation et Renaissance Ecologique (groupe et RDC) :

- Définit et pilote la démarche Innovation et Renaissance Ecologique du groupe, notamment en soutenant les projets opérationnels, en organisant la veille et en représentant le groupe auprès de parties prenantes expertes externes.

Service Développement Durable – Louis De Waele

Au cours de l'année 2022, un service développement durable est créé chez Louis De Waele, sous la responsabilité de Martin Billiet et piloté par Marc Vanderick.

Green team :

En 2019, une Green Team a vu le jour à l'initiative du Directeur Innovation et Développement Durable. Elle est composée de 8 membres actifs travaillant dans les différentes entités du groupe (RDC, RD Corp, LDW), qui ont rejoint la Green Team par passion, en plus de leurs fonctions. Cette équipe fonctionne en mode « intelligence collective » et travaille sur des thématiques variés notamment les déchets et la sensibilisation RSE au quotidien.

100- Gouvernance de l'organisation

130- Organigrammes

Organigrammes du groupe et des filiales

Au 28/05/2024 :

Conseil de Rabot Dutilleul
Conseil d'Administration <ul style="list-style-type: none">• Pierre Craye, membre• Eric Dutilleul, censeur• Frédéric Sternheim, membre• Nathalie Kestener, censeur• Fabienne Simon, censeur• Augustin Honorat, censeur• François Dutilleul, Président
Commission Audit & Comptes <ul style="list-style-type: none">• Pierre Craye• Nathalie Kestener• Augustin Honorat
Commission Nomination & Rémunération <ul style="list-style-type: none">• Marine Sternheim• Fabienne Simon• Eric Dutilleul
Rabot Dutilleul
CoDi <ul style="list-style-type: none">• François Dutilleul• Pierre Craye• Frédéric Sternheim

Rabot Dutilleul Construction	Louis de Waele
<p>Direction Générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • RABOT DUTILLEUL représentée par Frédéric Sternheim, Président • THIERAC représentée par Guillaume Chartier, Directeur Général • Marc Bernard, Directeur Général Adjoint <p>CoDir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jacques De Liniers, directeur régional Ile-de-France • Emmanuel Massiera, directeur régional Grand Est • Romain Fillebeen, directeur régional Hauts de France • Arnaud Merveille, DAF • Stève Noel, DRH et SQE • Rodolphe Deborre, directeur innovation et renaissance écologique • Bastien Thomé-Jassaud, directeur général iDéel <p>Conseil de Surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> • François Dutilleul • Frédéric Sternheim • Pierre Craye • Eric Dutilleul • Nathalie Kestener • Augustin Honorat • Fabienne Simon 	<p>Administrateur délégué</p> <ul style="list-style-type: none"> • STEDICO représentée par Stéphane Dieleman <p>Conseil d'Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • François Dutilleul • Frédéric Sternheim • Pierre Craye • Eric Dutilleul • Martin Billiet • Nathalie Kestener • Augustin Honorat • Fabienne Simon

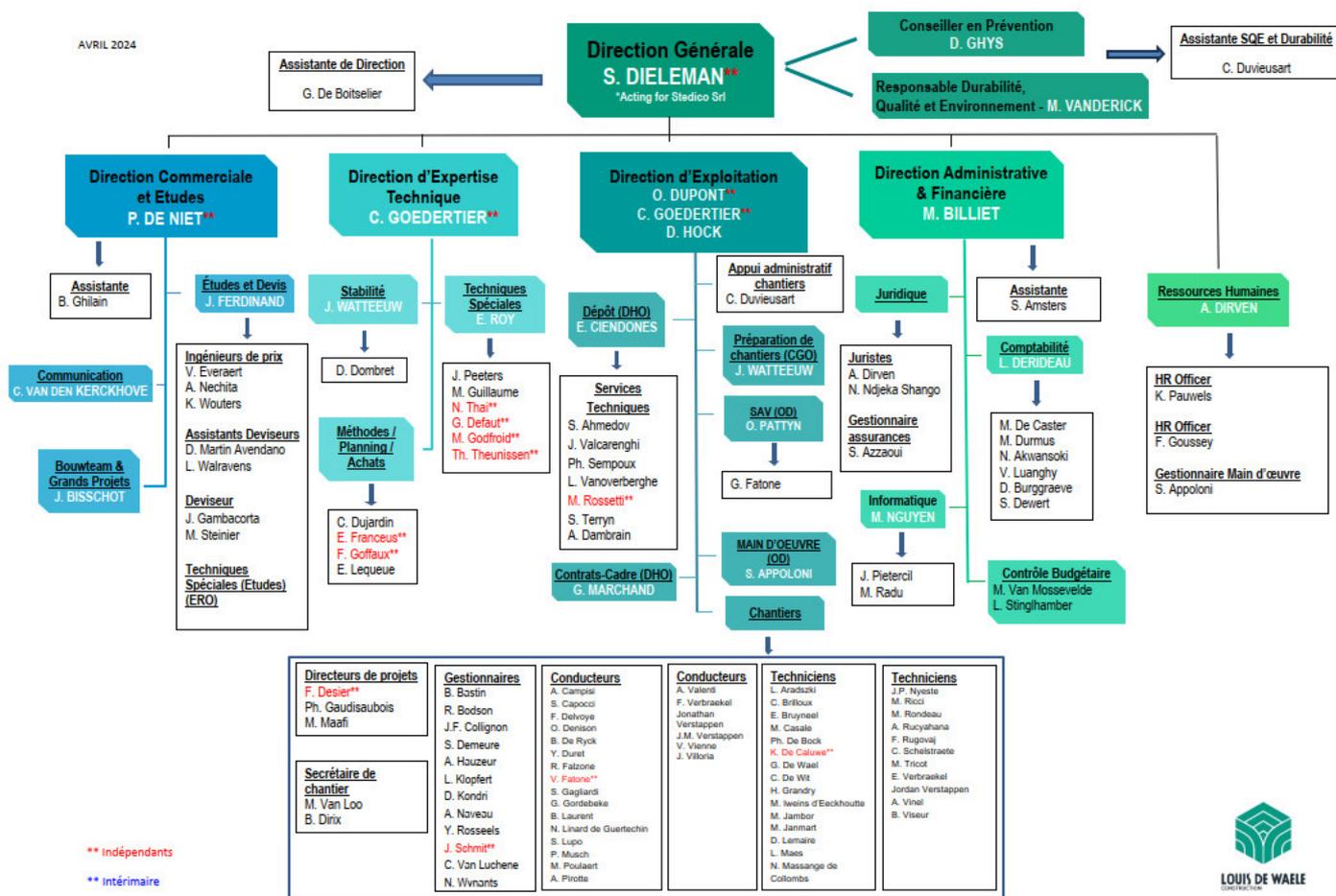
Simonis	Louis De Waele Immo
<p>Administrateur délégué</p> <ul style="list-style-type: none">• EPISTATES représentée par Nicolas Delree <p>Conseil d'Administration</p> <ul style="list-style-type: none">• François Dutilleul• Frédéric Sternheim• Pierre Craye• Eric Dutilleul• Stéphane Dieleman• Didrik Mortier	<p>Administrateur délégué</p> <ul style="list-style-type: none">• RPJ Consult représentée par Renaud Jacquet <p>Conseil d'Administration</p> <ul style="list-style-type: none">• François Dutilleul• Frédéric Sternheim• Pierre Craye• Eric Dutilleul• Stéphane Dieleman

100- Gouvernance de l'organisation

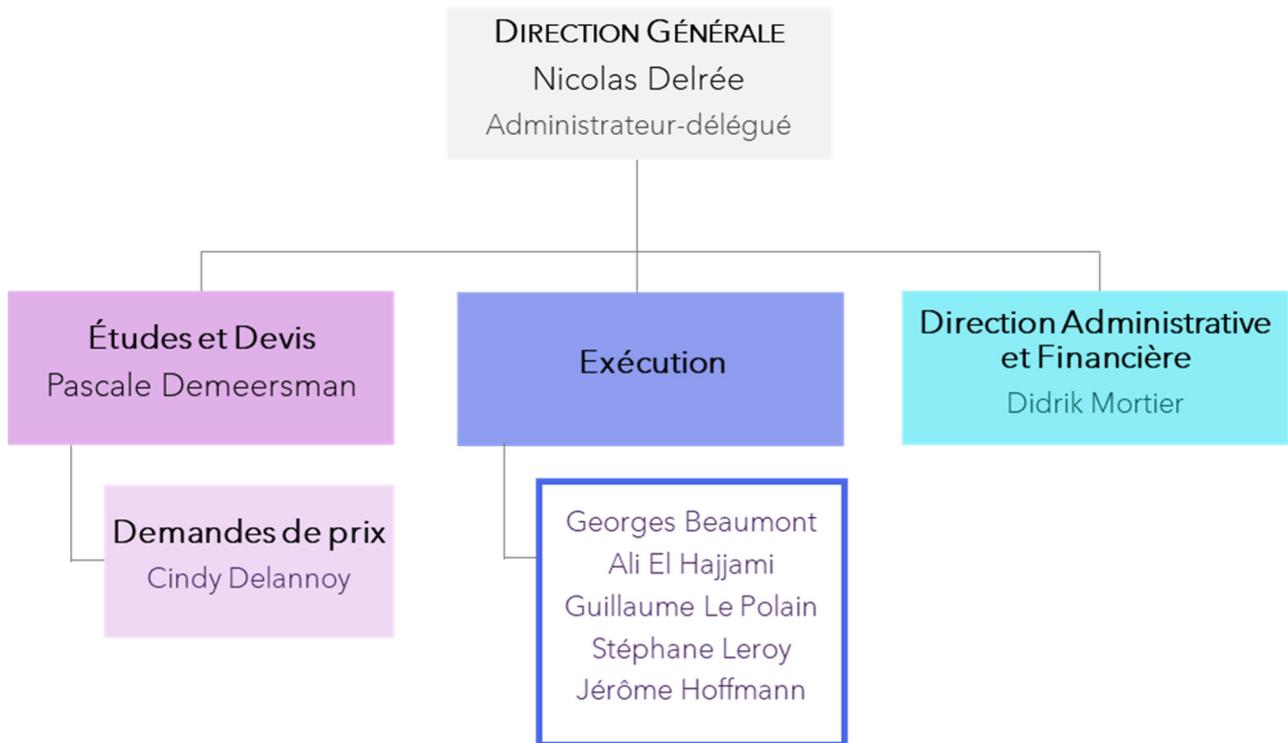
130- Organigrammes

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Organigramme Louis De Waele Construction



Organigramme Entreprises Simonis



Organigramme Louis De Waele Immo



100- Gouvernance de l'organisation

130-Organigrammes

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Introduction

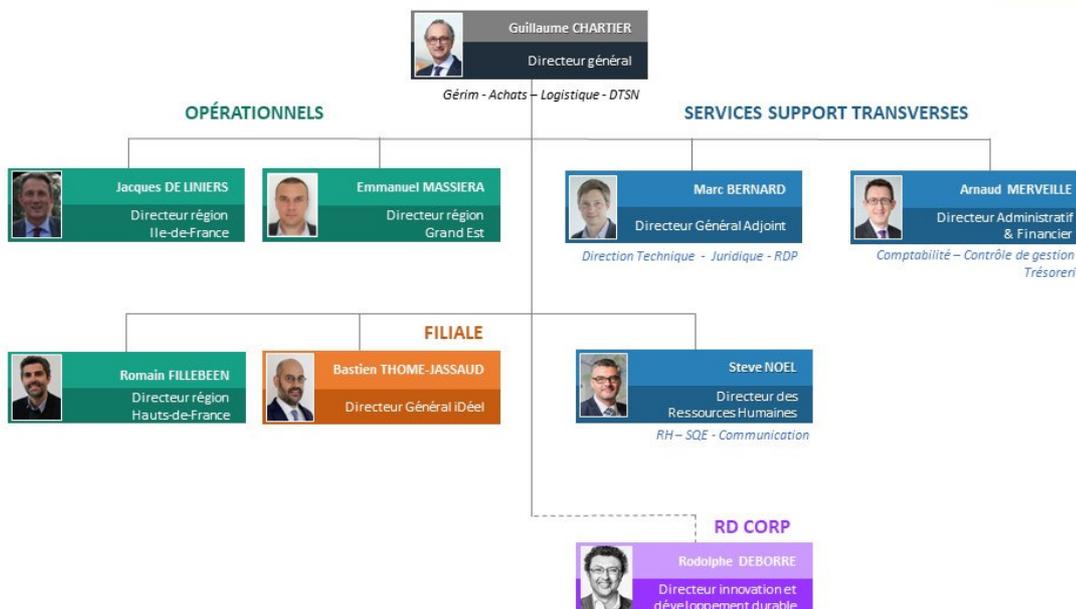
Les organigrammes de la direction de Rabot Dutilleul Construction et de ses filiales sont présentés ci-dessous. Les organigrammes des services ou agences de Rabot Dutilleul Construction figurent dans les documents attachés à ce rapport :

- **Fichiers – Preuves – 130-Pôle Construction**

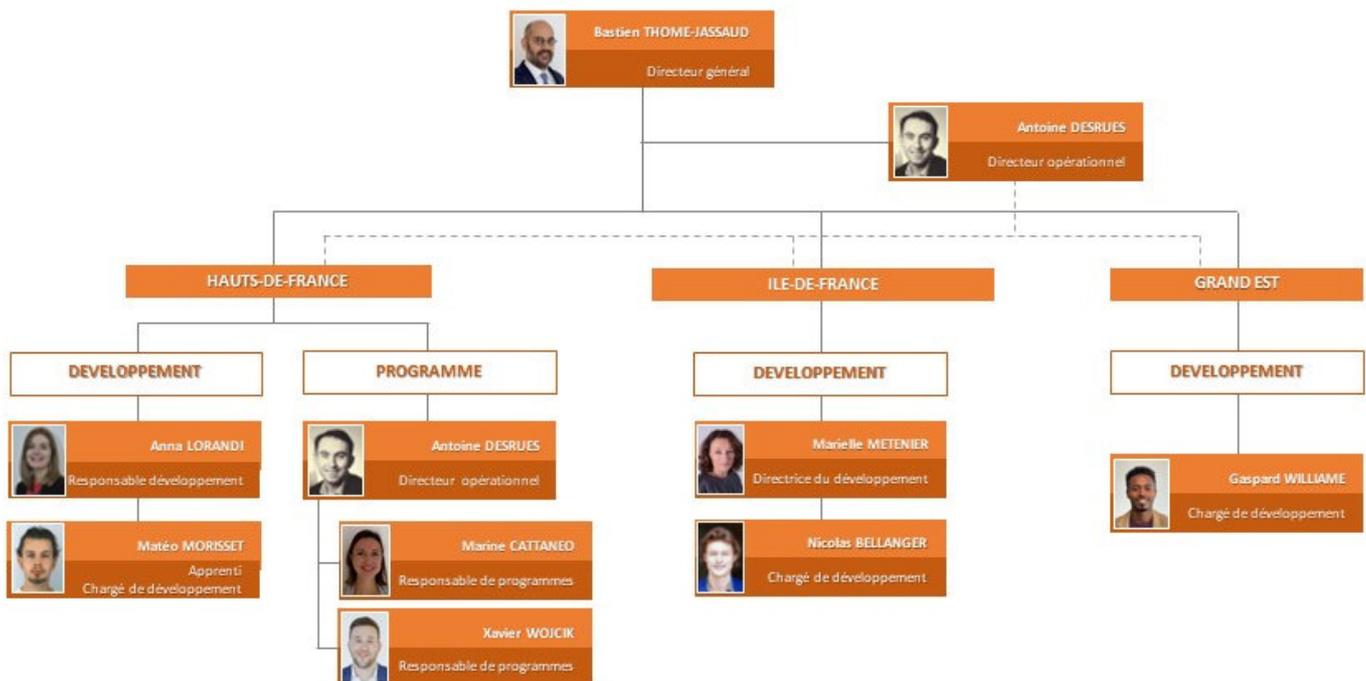
Organigramme Rabot Dutilleul Construction

COMITE DE DIRECTION

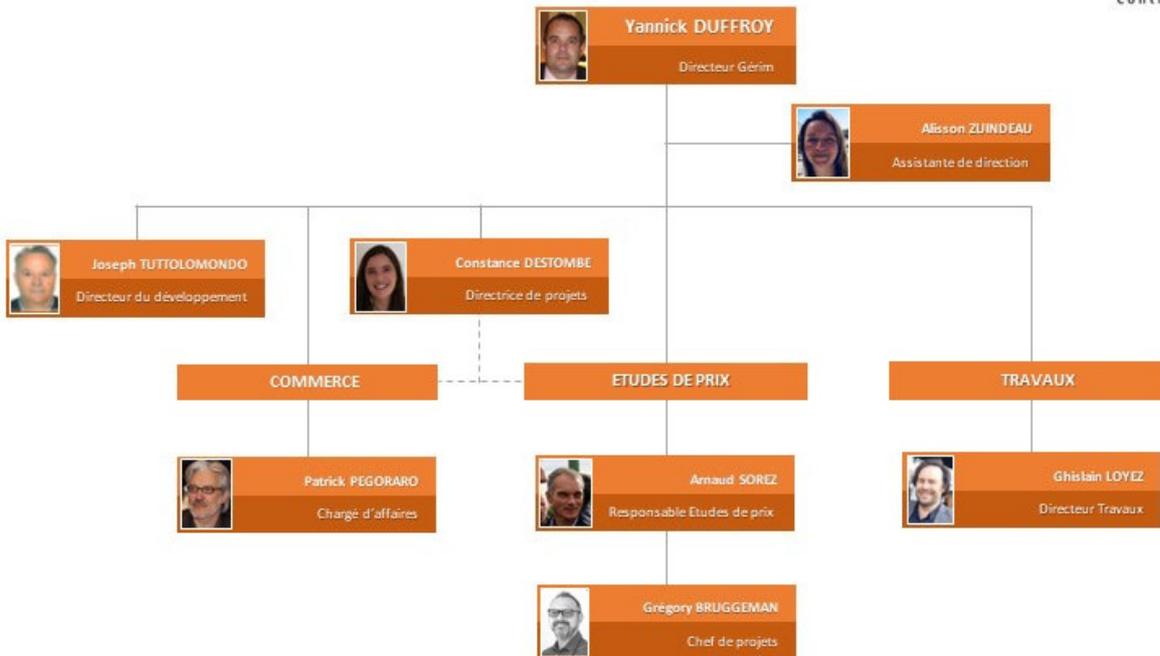
Président : Frédéric STERNHEIM



Organigramme iDéal



Organigramme G^érim



Organigramme Rabot Dutilleul Partenariats



100- Gouvernance de l'organisation

160- Les parties prenantes

Introduction

En tant qu'entreprise socialement responsable, Rabot Dutilleul se doit d'ˆtre transparente avec ses parties prenantes car elle est bien consciente qu'il est nˆcessaire de les associer ˆ sa crˆation de valeur afin d'assurer sa prospˆritˆ. Rabot Dutilleul travaille en collaboration avec plusieurs types de parties prenantes : ses **collaborateurs**, ses **actionnaires**, ses **clients**, ses **fournisseurs et fournisseurs de foncier**, ses **partenaires commerciaux**, ses **fournisseurs de solutions et les collectivitˆs territoriales**, et enfin ses **relations publiques et la population locale**.



Les fournisseurs, les fournisseurs de foncier et les clients

Les fournisseurs

Pour Rabot Dutilleul Construction

Rabot Dutilleul Construction a un volume d'achat important. Les fournisseurs sont de deux types. D'une part, les fournisseurs de gros œuvre qui fournissent les matériaux (béton, acier, ...) avec lesquels le service Achats négocie les prix et finalise par un contrat cadre. Et d'autre part, les sous-traitants qui représentent 75 % du volume achat. Ce sont souvent de très petites entreprises. Les sous-traitants sont choisis suite à une consultation par rapport à un cahier des charges. Ces sous-traitants sont également accompagnés le cas échéant dans l'acquisition de compétences pointues requises pour œuvre sur nos chantiers, type BIM.

Les fournisseurs de foncier pour le pôle Promotion : Idéel et Immo Louis de Waele

Les propriétaires, privés ou publics, peuvent demander la viabilisation de leur terrain de trois façons :

- **De gré à gré** – Quand une relation de confiance s'est établie entre ces derniers et la société de promotion immobilière, le contrat est conclu directement entre les deux ; c'est quasiment anecdotique pour le privé.
- **Par prospection** – Une approche « diffus par prospection » consiste à prendre contact directement avec les propriétaires pour leur faire des propositions d'acquisition de leurs biens. Le promoteur va aller chercher de la valeur en plus en exploitant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et donc en augmentant la valeur vénale du bien qui se limite à l'acquisition en l'état de la maison et de son terrain. Il va donc faire une meilleure offre aux propriétaires. Les seules contraintes sont le PLU et ses annexes.
- **Par consultation** – Ce sont en général des aménageurs au service des collectivités territoriales, qui, par souci d'équité, lancent un appel d'offres parmi plusieurs promoteurs. Ils vont commercialiser des terrains sur la base d'un cahier des charges qui définit les ambitions particulières d'aménagement sur ce projet en fonction des préoccupations politiques locales (ex : une obligation de performance des immeubles sur ce bien au-delà de la réglementation en vigueur, obligation d'employer un pourcentage de main-d'œuvre en insertion sur le chantier). Ces critères s'ajoutent aux règles d'urbanisme à respecter. La consultation peut se faire sur invitation directe ou via une annonce passée dans la presse locale, le BOAMP, etc.

Fournisseurs de foncier		Exemples pour Idéel	Exemples pour Immo Louis De Waele
Propriétaires privés	Propriétaires particuliers, SA de HLM, aménageurs privés, sociétés, scpi,	Lidl, Partenord Habitat, Crédit Mutuel Aménagement Foncier,	Société privée Action II
Propriétaires publics	Conseil départemental, Ville, Etat, ... et leurs représentants que sont les sociétés d'aménagement publiques et privées (EPA) structures d'Etat qui sont sollicitées lorsqu'un maire ou président d'agglomération demande la prescription d'un territoire en opération d'intérêt national. L'attractivité d'un territoire est ainsi portée par la nation.	La ville de Dourdan, Le conseil départemental de l'Essonne, communauté d'agglomération de Compiègne, Bruay sur Escaut, Communauté urbaine de Dunkerque	Citydev

Les aménageurs ont trois fonctions différentes :

- Acheter des terrains pour les revendre en lots ou en volumes ;
- Déposer des permis d'aménager ;
- Viabiliser les lots du terrain et/ou garantir sa viabilité.

Fournisseurs de foncier		Exemples pour Idéel
Services	Aménageurs publics	SEM Ville Renouvelée à Tourcoing, S3D

Les clients

Pour le montage immobilier : IDEEL

Clients professionnels	Les clients d'IDEEL (resp. Immo Louis De Waele) sont les investisseurs institutionnels, le plus souvent français (resp. belges) ou européens, parmi lesquels on retrouve des SCPI (Société Civile de Placement Immobilier), des sociétés d'assurance, les entreprises d'investissement en immobilier (ou équivalents belges)		Exemples pour Immo Louis De Waele
	Association sans but lucratif (asbl, Belgique)		Vente d'une polyclinique à Solidarimmo
	Particuliers		Vente d'appartements à la découpe
	SCPI	Les SCPI sont des sociétés civiles ayant pour objet exclusif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif.	
	Investisseurs publics	Amundi, La Caisse des dépôts, ANRU	
	Entreprises d'investissement en immobilier <i>Exemple pour IDEEL : Mobicap</i>	Idéal travaille avec des entreprises d'investissement en immobilier.	
	Foncière indépendante	C'est une société commerciale dont l'objet est la constitution, la gestion et l'exploitation d'un portefeuille immobilier.	
	Bailleurs sociaux <i>Exemples pour IDEEL : BATIGERE, Clésence, Maisons et Cité, Axentia, Flandre Opale Habitat</i>	Propriétaires de logements sociaux et constructeurs disposant d'un agrément au titre du service d'intérêt général.	

Pour la construction :

Typologie de clients	Rabot Dutilleul Construction	Travaux services	Louis De Waele Construction	Simonis
Clients privés	Batigère Nord Est Etixia (foncière de Kiabi) Nacarat Nexisty Loger Habitat Projectim Oria Promotion Bouygues Immobilier Crédit Agricole Immobilier Histoire et Patrimoine La Banque Postale Leasing & Factoring		Befimo AG Real Estate Axa ING	Phicat Holding SPRL Clients privés Particuliers Immobilière des Poissonniers UNIPHI ASBL Cloître II SA Compagnie Financière de la Cascade
Hôtellerie, restauration, cafés				Société Hôtelière du Wiltcher's
Clients industriels privés	Dickson Constant à Hordain		Plastic Omnium	
Clients publics	Département du Nord Préfecture du Bas-Rhin CROUS de Strasbourg Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice	Marchés à bons de commandes pour : - Conseil régional des Hauts-de-France - Conseil départemental du Nord - Conseil départemental de l'Oise - Conseil départemental du Pas-de-Calais - Préfecture de Lille	STIB (Société de Transport Intercommunal Bruxellois) City Dev Foyer Anderlecht Commune de Schaerbeek BAC (Brussels Airport Company)	RTBF

Les fournisseurs de solutions et pouvoirs publics

Fournisseurs de technologies ou de solutions et partenaires de conception

Les partenaires de conception :

Le choix d'un architecte se fait en fonction :

- du type de projet à concevoir (bureaux, logements, EHPAD, ...),
- de ses références,
- de l'enjeu architectural,
- de son rayonnement régional, national ou international,
- de ses spécificités comme par exemple sur des sujets de développement durable, avec des références en ossature bois ou en construction hors site. Si la dimension en développement durable est plus poussée, on prendra un architecte ayant déjà conçu des bâtiments répondant à de hautes performances énergétiques.

Exemple pour l'Ehpad de Dourdan : Pour le projet d'Ehpad de Dourdan (91), qui comprend 117 lits, un pôle d'activité et de soins adaptés (PASA), différentes salles d'activités, une cuisine centrale, un salon de coiffure, un espace snoezelen pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, des locaux techniques, un sous-sol et un parking, nous avons été amenés à travailler avec Menninger Architectes.

L'architecte conçoit le projet du début à la fin et suit le chantier avec l'équipe de maîtrise d'œuvre dont il est souvent le mandataire. Les bureaux d'études sont choisis sur leurs expériences et leurs références et en fonction de la taille et la spécificité du projet. Le bureau d'études peut être généraliste ou spécialisé selon les compétences requises, en thermique, en structure ou en fluides.

Sur le chantier Energiesprong de Wattrelos (rénovation énergétique de 160 logements à Wattrelos pour le compte de Vilogia, façades préfabriquées), nous avons été amenés à collaborer avec les bureaux d'études Nortec et Symoé et le cabinet d'architecture RED CAT Architecture.

Idéal est également amené à travailler avec des gestionnaires privés ou publics, qui s'occupent, pour le compte des investisseurs, de gérer les logements (ex ; Sergic), ainsi que d'autres prestataires (bureaux d'études techniques, BE environnemental, contrôleur technique, coordinateur SPS, géomètre, assurance ...).

Outre les fournisseurs classiques du métier, Rabot Dutilleul tisse aussi des liens avec des fournisseurs innovants allant jusqu'à la signature de conventions de partenariat. Associations ou entreprises, ces organismes apportent à nos projets immobiliers une véritable valeur ajoutée.

- Nous sommes adhérents au BOOSTER du réemploi depuis ces prémisses en tant que prescripteur de matériaux et nous efforçons de prôner son recours sur nos opérations.
Le Booster du Réemploi est une initiative collective de 30 maîtres d'ouvrage du secteur de l'immobilier qui, concrètement, souhaitent intégrer des matériaux de réemploi à leurs opérations.
Lancé en Septembre 2020, ce projet sur 3 ans vise à mettre en œuvre des matériaux de réemploi dans 450 projets afin d'accélérer fortement la massification des pratiques de réemploi des matériaux de construction en France.

Ce Booster est matérialisé par un Webmarketplace qui permet aux Maîtres d’Ouvrage adhérentes d’exprimer leurs demandes de matériaux. Via leurs espaces personnels, ils peuvent ajouter les bâtiments et les projets intégrés au Booster puis, pour chaque projet, présenter leurs besoins en matériaux de réemploi (demande). Cette interface, qui n’est pas une marketplace mais un outil de massification de la demande, rend visible et prévisible afin que les offreurs trouvent plus facilement des débouchés aux gisements dont ils disposent, et que les Maîtres d’Ouvrages puissent sécuriser la réussite de leurs projets.

- Depuis 2020, Rabot Dutilleul est engagé contractuellement avec 5 autres partenaires, dont le bureau d’ingénierie spécialisé en économie circulaire Néo Eco, partenaire du groupe, dans la création d’une plateforme de traitement circulaire de bâtiments « déconstruit » sur la Métropole Européenne de Lille avec la META (alliance bailleurs sociaux LMH et Vilogia) comme partie prenante commerciale principale. L’objectif est de construire et d’opérer une plateforme de traitement de déchet de déconstruction afin de requalifier ces ex déchets en matière première utilisées dans la construction de nouvelles résidences sociales sur l’et de la MEL.
- Rabot Dutilleul est également impliqué sur 2 autres projets d’économie circulaire sur le territoire de la MEL : la chaire industrielle dite ReConvert en partenariat avec l’université Institut Mines Telecom ; et un deuxième avec la SNCF autour du site Lille La Délivrance.
- Rabot Dutilleul et **Kairnial** (anciennement appelé Resolving, accélérateur digital des métiers de l’immobilier et de la construction) ont signé en janvier 2019, un partenariat en faveur de la digitalisation des métiers de la construction. Un engagement qui marque un pas de plus dans le processus de digitalisation des chantiers de Rabot Dutilleul Construction, tout en ouvrant la voie à la création de nouvelles solutions technologiques pour le secteur. Il s’agit également de créer de la valeur ajoutée pour les deux partenaires, en s’appuyant sur leurs savoir-faire respectifs pour développer de nouvelles solutions. Une manière pour Rabot Dutilleul de continuer à innover tandis que pour Kairnial, c’est l’opportunité d’accélérer toujours plus le développement des outils digitaux au service du secteur de la construction.
- Enfin, au sein da démarche d’éco conception ASAP, Rabot Dutilleul a tissé des relations partenariales avec de nombreux fournisseurs de solutions engagés, qui évoluent avec le temps. Citons : moebius (réemploi de dalle de faux plafond), Merci Raymond ou la LPO (biodiversité), Topager, IsoHemp, Polyexpert, Hors Site conseil...

Ces partenariats sont décrits dans nos documents internes mais ne sont pas accessibles au public.

Pouvoirs Publics (Collectivités territoriales, Etat)

Pour les maîtres d’ouvrage

Les collectivités territoriales :

Compte tenu des cibles de produits que développe IDEEL, la relation avec les collectivités territoriales est essentielle, IDEEL ne fait pas d’accession à la propriété, mais développe du résidentiel social ou de l’hébergement médico-social qui correspondent aux besoins des collectivités.

Les services instructeurs de l’Etat :

- En matière de mesures compensatoires environnementales, c'est la **DREAL** qui est compétente. Aussi, les porteurs de projet ont pour obligation de lui fournir des informations précises dès lors qu'un projet comporte des mesures destinées à compenser les atteintes à la biodiversité.
- En matière de financement : IDEEL répond à des projets co-financés par les collectivités territoriales et par l'Etat. Il y a donc une instruction du côté Collectivité Territoriale et du côté Etat.

Relations publiques et la population locale

Les relations publiques

Voir la fiche 710-Pôle Construction.

La population locale

Cet acteur peut avoir une influence sur la réalisation des projets de Rabot Dutilleul.

Avant la réalisation du projet :

La population locale peut exercer des recours contre nos projets parce qu'elle n'aurait pas été impliquée dans une consultation à l'initiative du maître d'ouvrage.

Par exemple, Rabot Dutilleul Construction a été désigné lauréat du projet de piscine olympique de la Métropole européenne de Lille en décembre 2018, mais les riverains ont exercé un recours, bloquant ainsi le projet.

Pendant la réalisation du projet :

En effet, pendant la réalisation d'un chantier, les riverains sont potentiellement affectés par le bruit, la poussière et le passage des camions. Instaurer le dialogue favorise l'acceptation et prévient les risques de conflits.

La communication envers les riverains se fait aux moyens de courriers déposés dans les boîtes aux lettres pour informer des nuisances ou de réunions, organisées en soirée plutôt qu'en journée, pour expliquer les travaux exceptionnels.

Ces bonnes pratiques sont intégrées à l'outil d'éco conception ASAP.

De plus, Rabot Dutilleul a réfléchi à la mise en place des propositions issues de son programme UP et de son projet "Chantier To Be ». Puisqu'aujourd'hui le chantier est essentiellement une source de nuisance, d'inconfort et de frustration pour les riverains, en plus d'être une zone "morte" pour sa vie, l'objectif est de réactiver cette zone de ville pour en faire un lieu vivant et de partage pour les habitants et communautés locales. La mise en œuvre effective de ses idées est toujours en cours de réflexion.

100- Gouvernance de l'organisation

170- Le projet stratégique

Projet stratégique

Le secteur de la construction est en mutation.

Pour répondre aux enjeux de demain, tels que la nécessité de réduire l'empreinte carbone, l'adaptation aux nouvelles attentes des collaborateurs, l'attractivité du secteur de la construction, les exigences accrues des clients, il est nécessaire d'anticiper.

Le plan stratégique de Louis De Waele présenté en 2022 se poursuit jusqu'en 2026.

La stratégie est la suivante : « l'art de progresser dans la même direction afin de créer davantage de valeur pour toutes les parties prenantes de l'entreprise et de garantir ainsi sa pérennité et sa prospérité ».

La mission du comité de réflexion stratégique est de « soutenir la progression de l'entreprise en facilitant le partage des informations, en soutenant l'exécution des plans d'actions, en identifiant de nouvelles opportunités de progression, grâce à l'engagement et l'intelligence collective de ses membres et grâce à une ouverture vers l'extérieur ».

« Nous construisons sur la confiance et la force de nos valeurs, des ouvrages et des relations qui traversent le temps. C'est ainsi que nous créons la différence. »

Quatre axes ont été définis :

- Gestion des talents : l'humain constitue notre principale richesse. Nos racines sont solides car nous avons toujours pu compter sur des collaborateurs engagés et passionnés. Ils sont notre priorité.
- Expérience client : nous souhaitons offrir à nos clients une expérience qui inspire confiance et reflète nos valeurs. Nous veillerons en continu à optimiser toutes leurs interactions avec notre entreprise.
- Savoir-faire technique : Notre savoir-faire est le gage de notre survie et de notre autonomie. Nous prendrons les dispositions nécessaires pour le développer, le diversifier et le pérenniser.
- Durabilité : Nous nous engageons à drastiquement accélérer notre transition vers une activité bas carbone, et à développer des solutions qui accélèrent la transition environnementale de nos clients.

Nous communiquons également sur la stratégie de Louis De Waele sur LinkedIn.

100- Gouvernance de l'organisation

170- Le projet stratégique

Projet stratégique

Le secteur de la construction est un très secteur concurrentiel. Dans ce cadre, il est nécessaire de rester performant, d'un point de vue opérationnel et financier. Il est également nécessaire de savoir répondre aux enjeux de demain, tels que la nécessité de réduire son empreinte carbone, et donc d'adapter ses compétences, ses méthodes de travail, son offre commerciale.

Rabot Dutilleul Construction est confrontée à ces enjeux. En période de crise sanitaire et de montée des prix des matériaux, la performance opérationnelle et financière reste une priorité absolue. Notre adaptation au marché, l'adaptation de notre offre, l'adaptation des compétences de nos compagnons et de nos pratiques, dans le cadre du respect de la stratégie nationale bas carbone, est également un enjeu majeur pour l'entreprise, qui souhaite continuer à jouer le rôle de précurseur en la matière.

Pour répondre à ces différents enjeux, Rabot Dutilleul Construction déroule et fait évoluer un projet stratégique depuis 2018. Les résultats précédents de ce plan, ont été abordés dans les précédents rapports.

En 2023, nous avons formalisé un récit stratégique, mis en œuvre une charte de management, et poursuivi notre projet l'amélioration continu dit PAM (PAM23).

Organisation

Tout ce qui traite de la stratégie de Rabot Dutilleul Construction est piloté par son comité de direction sous l'autorité et l'inspiration des actionnaires du groupe Rabot Dutilleul.

Les éléments de la stratégie sont partagés et débattus deux fois par an avec les 80 managers concernés pendant des séminaires dédiés de 1 à 2 jours.

Olivier Stienne, directeur SQE pilote le PAM dont chaque action est portée par un propriétaire membre du codir et un chef de projet nommé.

Résultats

Les livrables principaux issus des travaux stratégiques récents sont:

- Le récit stratégique
- La charte managériale
- Le PAM 2023

En synthèse, nous y retrouvons les éléments suivants :

- Raison d'être ("éternelle") : Construire ensemble un avenir durable
- Vision (court terme) : Redevenir une entreprise durablement profitable
- 5 métiers : marché complexes et conception réalisation ; montage immobilier ; contractant général ; travaux service ; rénovation. En sus, nous continuons une activité de gros œuvre opportuniste qui correspond notre capacité actuelle de production mais qui vise à évoluer.
- 4 axes de progrès et de transformation : performance (amélioration permanente de tous les chiffres financiers, sécurité, environnement, humains), capital humain (développements les talents des collaborateurs), relation clients et transition écologique.
- Enfin 4 valeurs qui filtrent tous les comportements : Collaboration, Respect, Exigence et Créativité.

200- Droits de l'Homme

210- Le devoir de vigilance et les risques propres aux Groupe

Devoir de vigilance et risques propres au groupe

Introduction

Les Droits de l'Homme constituent l'un des piliers majeurs de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il est de la responsabilité du Groupe Rabot Dutilleul de faire preuve d'une attention permanente, afin de respecter et de faire respecter ces droits, tant dans les bureaux que sur les chantiers et pour l'ensemble des collaborateurs sans exception.

Du fait de la législation propre aux pays dans lesquels le Groupe Rabot Dutilleul et ses filiales sont implantés (France, Belgique), les Droits de l'Homme sont respectés. Cependant, le Groupe reste vigilant et le respect de ces dits droits demeure une priorité.

Le respect des Droits de l'Homme dépasse l'activité même de l'entreprise et ses propres collaborateurs, puisque **la responsabilité de l'entreprise est étendue à toute la chaîne de valeur**. Rabot Dutilleul doit alors :

- Faire preuve de vigilance et de bienveillance envers ses fournisseurs ;
- S'assurer que ceux-ci ne violent pas les droits de l'Homme ;
- Mettre en œuvre, lorsque c'est possible, des démarches de progrès.

Mesures propres aux entreprises Louis De Waele

Louis De Waele exerce ses activités en Belgique et nos parties prenantes se situent également en Belgique ou dans l'Union Européenne, ce qui réduit les risques en matière d'atteinte aux droits de l'Homme.

Les sujets qui nous concernent sont principalement la prévention du travail dissimulé et de la corruption.

Nous nous conformons aux réglementations ce qui limite le risque d'atteinte aux droits de l'Homme.

Les relations avec nos fournisseurs et nos sous-traitants sont encadrées par des contrats.

Nos exigences vis-à-vis du personnel et de la situation du personnel de nos sous-traitants sont exprimées à l'article XIV de nos conditions générales.

Vous pouvez consulter le document **Annexe A – conditions generales – 12.2020** pour davantage d'informations.

Nos exigences vis-à-vis du personnel et de la situation du personnel de nos fournisseurs sont exprimées à l'article IX des nos conditions générales de nos contrats de fournitures.

Vous pouvez consulter le document **Annexe A – Contrat de Fourniture – CAG – 12.2020** pour davantage d'informations.

Louis De Waele renforce, depuis 2020, la formation de ses salariés au système « Check In At Work ». Ce système vise à prévenir le dumping social et la fraude par l'enregistrement des présences sur les chantiers de construction et le contrôle des documents (preuve d'identité, autorisation de travail).

En plus de la formation, un système de contrôle interne a été mis en place pour nous conformer à la réglementation. Si certains documents exigés n'ont pas été remis, ils sont demandés. Si les personnes présentes sur le chantier sont en situation d'infraction, les mesures nécessaires sont prises.

Ces sujets sont abordés plus en détail dans les fiches :

- **230 – Rabot Dutilleul Construction, 230 – LDW**
- **330 – Rabot Dutilleul Construction**
- **340 – Rabot Dutilleul Construction, 340 - LDW**
- **510 – Groupe, 510 – Rabot Dutilleul Construction**

200- Droits de l'Homme

220- Principes fondamentaux et droits au travail

Principes fondamentaux

Rabot Dutilleul est engagé à maintenir et à améliorer les systèmes et les processus lui permettant de s'assurer que les droits de l'homme sont respectés dans ses opérations et sa gestion de ses ressources humaines, dans sa chaîne d'approvisionnement et dans ses produits et services.

Les engagements de Rabot Dutilleul envers les droits humains sont guidés par les conventions, standards et initiatives suivants :

- ✓ La Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
- ✓ Les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui couvrent en particulier l'élimination du travail forcé et du travail des enfants, et de la discrimination en matière d'emploi, ainsi que la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective;
- ✓ Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ;
- ✓ Le Pacte mondial des Nations Unies.

Rabot Dutilleul agit avec intégrité et dans le respect des lois applicables dans toutes ses activités.

C'est le cas notamment avec la mise en place du **Code de conduite** dans lequel l'entreprise s'engage à respecter des normes éthiquement acceptables dans la conduite de ses affaires.

Rabot Dutilleul s'attache à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité.

C'est le cas avec la formation à la non-discrimination des équipes RH.

Droit du travail

Les principaux textes de références :

- ✓ En France, Les textes : code du travail, convention collective, règlement intérieur, le contrat de travail...
- ✓ En Belgique, code du travail, convention collective, règlement intérieur, le contrat de travail, le règlement de travail
- ✓ Le code du travail impose notamment aux entreprises de mettre en place un affichage obligatoire sur tous les lieux de travail.
- ✓ En France, le contrôle des interlocuteurs extérieurs : la DIRECCTE, l'inspection du Travail, l'URSSAF...
- ✓ En Belgique : l'inspection du travail et du bien-être

200- Droits de l'Homme

230- Groupes vulnérables (Politique égalité Femmes-Hommes, politique handicap, insertion et politique générationnelle)

Politique à destination des groupes vulnérables

Personnes éloignées de l'emploi

Louis De Waele souhaite montrer l'exemple en matière d'insertion professionnelle.

Une clause sociale figure déjà dans tous les projets publics, elle vise à favoriser l'emploi de personnes fragilisées sur le marché de l'emploi.

Notre service ressources humaines est particulièrement impliqué dans l'emploi des personnes éloignées du monde professionnel.

Dans le cadre de la remise des Construction Awards BXL 2019-2020, Constructiv, une organisation offrant des services au secteur de la construction, créée sous la forme d'un fond de sécurité d'existence, gérée par les partenaires sociaux de la construction et particulièrement impliquée dans les sujets liés aux ressources humaines, a nommé en 2020 Louis De Waele gagnant dans la catégorie « insertion ».

<https://louisdewaele.be/informations/distinction/>

Dans le cadre de la remise des Construction Awards BXL 2021-2022, Constructiv, a nommé en 2022 Louis De Waele gagnant dans la catégorie générale « all round », qui comprend une partie dédiée à l'insertion, preuve de notre engagement en faveur des personnes éloignées de l'emploi.

Chez Louis De Waele, 90% des personnes recrutées par le biais des clauses d'insertion sont ensuite engagées en tant que collaborateurs. A ce titre, nous nous démarquons de la plupart des entreprises de construction.

Demandeurs d'asile

Louis De Waele s'engage pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'asile.

Au mois de juin 2022, dans le cadre de la collaboration entre le secteur de la construction et Fedasil (agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile), Louis De Waele participe au premier projet pilote sur le chantier d'Anderlecht.

Il est prévu d'accompagner les demandeurs d'asile sur le développement de leurs compétences techniques, sur le sujet de la sécurité, sur l'apprentissage de la langue et d'autres démarches telles que la passation du permis de conduire.

<https://www.rtb.be/article/fedasil-et-le-secteur-de-la-construction-vont-collaborer-afin-dorienter-les-demandeurs-dasile-11005804>

C'est ainsi que le 20 juin 2022, un demandeur d'asile a été engagé par LDW en tant que Manœuvre coffreur. A ce jour (juillet 2024), il est toujours sur le payroll de LDW.

En 2024, Louis de Waele a collaboré avec l'association Jobroad, une association visant à « l'intégration par le travail » de toute personne éloignée du marché du travail, en ce compris des demandeurs d'asile. Suite à divers entretiens d'embauche, LDW a engagé un ferrailleur sous contrat d'intérim, le 29 avril 2024 (via une société de recrutement « sœur » de Jobroad). Il travaille toujours pour LDW aujourd'hui.

Enfin, le 15 avril 2024, LDW a engagé un nouveau demandeur d'asile, au poste de Manœuvre coffreur. Il est toujours sur payroll LDW à ce jour (juillet 2024)

Politique égalité homme-femme

En dehors de la politique d'égalité salariale femme-homme, nous ne menons pas d'actions spécifiques et différenciantes à destination des femmes.

Emploi des jeunes

L'emploi des jeunes est un des axes prioritaires de la stratégie menée depuis 2019 par Louis De Waele, spécifiquement sur les profils ouvriers, en effet, en 2023 51% de nos ouvriers ont plus de 50 ans et à ce jour (juillet 2024) 53% de nos ouvriers ont plus de 50 ans.

Le recrutement de jeunes employés présente moins de difficultés.

En 2022, 7% de nos ouvriers avaient moins de 26 ans (légère baisse par rapport à 2021).

En 2023, 5% de nos ouvriers ont moins de 26 ans. Ce chiffre est stable à ce jour (juillet 2024).

Dans le cadre de sa « stratégie main d'œuvre », LDW a décidé, en mars 2024, de mettre un fort accent sur le recrutement de jeunes afin d'espérer une hausse de ces pourcentages.

Par ailleurs, chaque année, entre 20 et 30 stagiaires sont accueillis au sein de Louis De Waele (19 en 2021). Ils sont principalement issus de l'Ecole Centrale des Arts et Métiers de Bruxelles (ECAM). Au cours de l'année 2023, la société a accueilli 11 stagiaires sur chantier pour un total de 439 jours de stage. Sur base d'une moyenne d'une demi-heure/jour consacrée par le personnel d'encadrement de la société à la formation du stagiaire, le total des heures consacrées à la formation des stagiaires s'élève à 219,50 heures sur l'année, soit 27,5 jours.

En outre, des partenariats existent également avec des écoles secondaires qui forment aux métiers du gros œuvre. Cela passe par de l'apprentissage : Dual Learning. En 2023-2024, nous avons engagé 3 jeunes en apprentissage via ce système, pour les métiers de soudeurs, magasiniers, maçon et manœuvre coffreur (gros œuvre).

Nos équipes RH, les managers et nos aînés s'impliquent véritablement dans l'intégration des jeunes dans l'entreprise et plus généralement sur le marché du travail.

En Belgique, il existe une loi qui impose d'avoir au moins 3% de jeunes (moins de 26 ans). Cette obligation ne s'applique pas au secteur de la construction, en raison des difficultés de recrutement. Malgré cela, nous parvenons à atteindre le nombre de 5% de jeunes sur l'ensemble du personnel.

Mise en avant des aînés

Le service ressources humaines de Louis De Waele s'attache au bien-être des salariés à tous les stades de leur vie professionnelle.

La politique de transmission des compétences a un double objectif :

- Faire monter en compétences rapidement les plus jeunes
- Valoriser les compétences des aînés.

D'autre part, sur nos 45 ouvriers de plus de 50 ans, 3 bénéficient d'un crédit-temps, ce qui signifie qu'ils travaillent 4 jours sur 5. 3 de nos 28 employés de plus de 50 ans bénéficient également de ce système.

A la différence de la politique menée par d'autres entreprises du secteur, nos aînés continuent d'être considérés comme utiles et productifs, ils ne sont pas placés sur des « voies de garage ».

Personnes en situation de handicap

Louis De Waele n'a pas de politique en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Nous recevons peu de CV de personnes en situation de handicap. Nous n'avons par ailleurs pas, pour le moment, pris contact avec des structures pour personnes en situation de handicap.

200- Droits de l'Homme

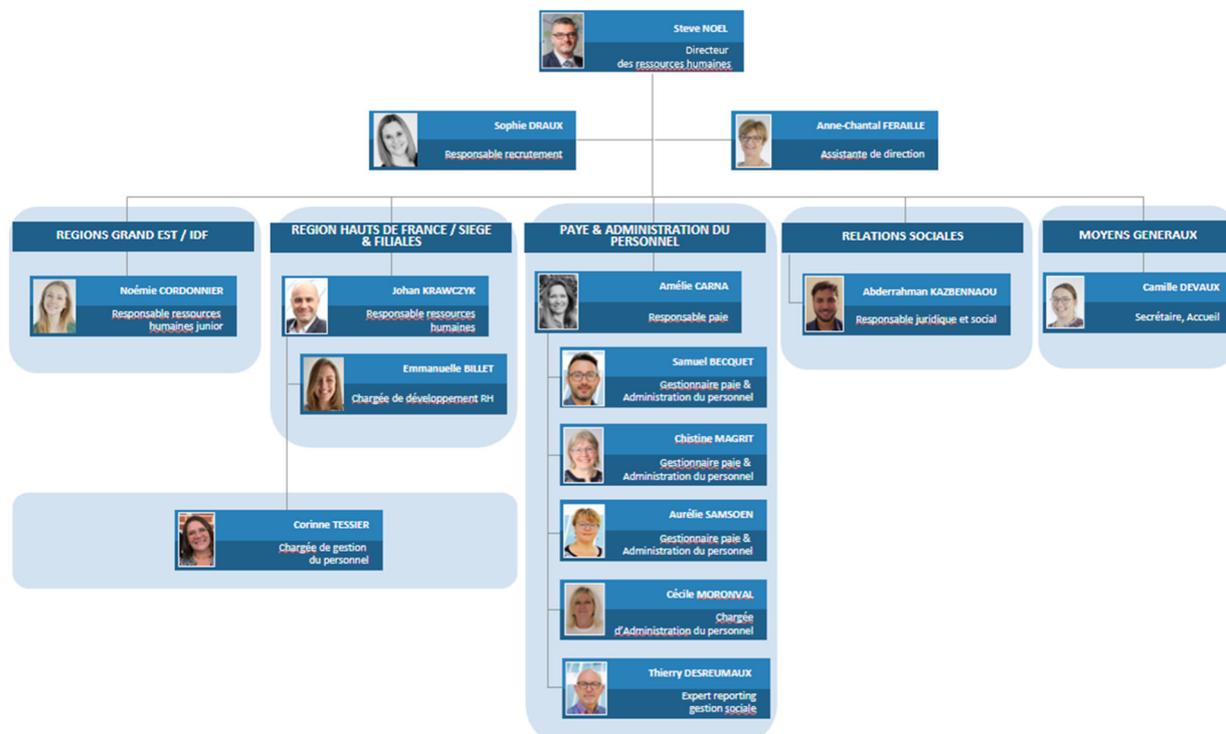
230- Groupes vulnérables (Politique égalité Femmes-Hommes, politique handicap, insertion et politique générationnelle)

Groupes vulnérables

Introduction

« Notre entreprise familiale doit être exemplaire sur les sujets qui traitent des hommes et des femmes, et faire preuve de justice sociale: en s'employant résolument à atteindre le 0 accident, en proposant des parcours professionnels qualifiants, des rémunérations incitant chacun(e) à s'améliorer, en jouant son rôle dans l'intégration de publics précaires, en étant volontaire sur des sujets de parité et de non-discrimination» Guillaume Chartier et Frédéric Sternheim, le Fil Constructeur, numéro 50

Organisation du service ressources humaines



Notre service ressources humaines est en charge de notre politique vis-à-vis des groupes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, les personnes éloignées de l'emploi, les jeunes qui cherchent à s'insérer sur le marché du travail.

En lien avec les représentants du personnel, le CSE et notre assistant social, nos équipes veillent également à prévenir le harcèlement, l'inégalité de traitement et la discrimination.

Politique Handicap

La politique Handicap a été formalisée en 2022 par la référente handicap, intégrée au service RH.

La formalisation de la politique permet d'affirmer notre engagement en faveur de l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap.

Quatre objectifs sont déclinés :

- Lever les freins et les craintes liés à la question du handicap
- Libérer la parole sur d'éventuelles difficultés rencontrées
- Développer la prévention en matière de santé
- Favoriser le maintien des personnes dans l'emploi

Pour déployer cette politique, un groupe de collaborateurs volontaires (les handi'relais) se réunissent 1 fois par trimestre pour échanger sur des thématiques, les derniers sujets sont :

- Présentation de la politique
- Les différentes formes de handicap
- Comment parler de RQTH avec sa collègue
- Présentation de l'ADAPT

Le service est également accompagné par un assistant social qui se tient à disposition des salariés pour les aider dans leurs démarches RQTH.

Enfin, l'entreprise s'attache à organiser chaque année la SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap) pour sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs.

Politique Femmes-Hommes

Les femmes sont largement sous-représentées dans les métiers de la construction. Rabot Dutilleul construction souhaite féminiser son effectif et travailler ce sujet spécifique d'égalité au travail :

En 2023, Rabot Dutilleul Construction signe un partenariat avec l'association Elles Bougent. Son objectif est de participer à la mixité des métiers et des filières en mobilisant des marraines de son entreprises. Elles sont souvent de formation scientifique et/ou technique et exerce un métier d'ingénieure ou à dominance masculine. Ces dernières se rendent disponibles pour échanger avec les collégiennes, lycéennes et étudiantes. Rabot Dutilleul Construction encourage les femmes à prendre sur leur temps de travail pour promouvoir la filière auprès du public féminin.

Un accord égalité F/H d'une durée de 4 ans a été signé avec les délégués syndicaux en 2022. Il s'applique jusqu'en 2025. Une commission mixte et paritaire composée de quatre représentants du personnel et de deux représentants de la Direction du groupe Rabot Dutilleul (France) est chargée du suivi des objectifs fixés dans l'accord.

Le résultat de ces actions est notamment visible au travers des indicateurs de l'index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023.

Indicateur 1 (écart de rémunération femmes-hommes) : note de 29/40

Indicateur 2 (écart de répartition des augmentations individuelles) : note de 20/20

Indicateur 3 (écart de promotion) : 15/15

Indicateur 4 (pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité) : 15/15

Indicateur 5 (parité parmi les 10 plus hautes rémunérations) : 0/10.

L'ensemble de ces indicateurs obtient une note globale de 79/100, soit une note identique à l'année précédente. En 2021, sa note était de 39/100, ce qui met en exergue les efforts faits par l'entreprise pour redresser son index.

En 2024, Rabot Dutilleul Construction poursuit ses actions en mettant en place une grille de cotation interne qui permettra une évaluation plus juste.

Entre 2020 et 2021, le nombre de femmes présentes dans l'effectif total est passé de 92 à 98, soit une augmentation de 7%.

Au 31 décembre 2023, le nombre de femmes présentes dans l'effectif total est de 106, soit une augmentation de près de 8% par rapport à 2021.

Dans le même temps, l'effectif total est passé de 677 à 642 collaborateurs (-5% entre 2020 et 2021).

L'effectif au 31 décembre 2023 atteint 613 collaborateurs (-4.5% par rapport à 2021).

Les femmes représentaient 14% de l'effectif total en 2020, 15% en 2021. **En 2023, elle représente 17% de l'effectif.**

Sur l'exercice 2020, 9/35 (26%) des personnes embauchées en CDI étaient des femmes, 17/58 (29%) en 2021.

En 2020, 5/16 (31%) des personnes embauchées en CDD étaient des femmes, 9/37 (24%) en 2021.

L'entreprise fait de l'axe "mixité, égalité et équité" un des points prioritaires de sa politique Diversité et Inclusion. Cet axe est déployé au travers de notre partenariat avec Elles Bougent, association visant à intervenir auprès des collégiennes, lycéennes, étudiantes pour mettre en lumière les formations et métiers techniques et scientifiques.

Par ailleurs, elle a signé un accord égalité professionnelle femme/homme qui entre en vigueur en 2022 et valable jusque 2025.

Politique vis-à-vis des personnes éloignées de l'emploi

"Dans les territoires où nous sommes implantés, nous soutenons l'envie de réussir des personnes éloignées de l'emploi et des jeunes en allant au-delà des obligations contractuelles grâce à l'implication de nos collaborateurs et le soutien de nos partenaires d'insertion" Stève Noel, DRH de Rabot Dutilleul Construction.

La rédaction d'un accord PAQTE, en lien avec FACE, est en cours de rédaction. Il vise à favoriser l'emploi dans les quartiers prioritaires.

Notre politique Diversité & Inclusion se décompose en trois axes, dont l'axe "Territoires", démontrant son implication dans le sujet de l'insertion.

Au travers de deux partenariats, elle cherche à augmenter son impact social pour les quartiers.

La Fondation des Possibles et FACE. Ces partenariats sont surtout actifs sur la région des Hauts-de-France.

Pour les autres agences, le sujet de l'insertion reste à développer et se limite aux clauses d'insertion obligatoires. Dans le cadre des clauses d'insertion, nous travaillons avec les référents locaux et les agences d'intérim locales.

Politique à destination des jeunes

Les entreprises du secteur de la construction sont confrontées à un vieillissement de leur effectif. Cela s'explique par le manque d'attractivité des métiers de la construction.

Bien que nous n'ayons pas d'objectif chiffré, nous avons l'ambition de recruter davantage de stagiaires et d'alternants afin de limiter les effets du vieillissement de nos collaborateurs.

Nos équipes RH entretiennent des relations avec les écoles, particulièrement l'ICAM, l'ESTP, HEI, Polytech. Nous participons notamment aux forums et échangeons régulièrement avec les chargés de relation entreprise de ces écoles.

L'apprentissage représente un puissant levier de recrutement et fidélisation, nous avons donc mis en place un questionnaire de satisfaction annuel à destination de nos alternants et stagiaires de plus de 3 mois, sur l'ensemble des régions, nous permettant de mettre en place des plans d'amélioration chaque année.

Ce questionnaire est contrôlé par ChooseMyCompany, garantissant l'anonymat des participants. Un score satisfaisant génère l'obtention du label Happy Trainees que nous avons obtenu en 2022 et 2023.

Les alternants bénéficient d'une prime de mobilité internationale mise en place pour les personnes concernées par une mobilité à l'étranger obligatoire dans le cadre de leur cursus.

En 2020, 51 personnes sont embauchées en CDI ou en CDD, dont 11 ont moins de 25 ans, soit 22%.

En 2021, 95 personnes sont embauchées en CDI ou en CDD, dont 47 ont moins de 25 ans, soit 49%.

Cela s'explique principalement par la fin des mesures sanitaires strictes.

En 2022, 61 personnes sont embauchées en CDI ou CDD, dont 32 ont moins de 25 ans, soit 52%. En 2023, les moins de 25 ans représentent 45% des embauches qui s'élèvent à 62.

Politique vis-à-vis d'autres groupes vulnérables

Notre dispositif d'alerte a été utilisé une fois en 2020 pour un cas de discrimination. Nous avons pris les mesures qui s'imposaient pour éviter que le problème ne se reproduise.

Conformément à la législation, Rabot Dutilleul Construction, ne profite pas de personnes en situation irrégulière.

Une autorisation est systématiquement demandée en préfecture pour recruter des personnes issues de pays hors UE.

Bilan sur la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 50/100 sur le sujet social et droits humains ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

300- Relations et conditions de travail

320- Relation employeur/ employé

Emploi et relation employeur / employé

Introduction

Le groupe Rabot Dutilleul est un groupe familial, nous sommes soucieux de respecter la loi en matière d'emploi et de relation employeur-employé pour rester conforme à nos valeurs et à notre image.

En tant qu'entreprise employant plusieurs centaines de personnes, nous sommes également particulièrement surveillés, ce qui limite le risque de dérives.

Les paragraphes suivants décrivent la politique du groupe. Le détail pour notre branche Rabot Dutilleul Construction est fourni dans les fiches correspondantes.

Le respect de la loi en matière de contrat de travail

Le marché de l'emploi est particulièrement tendu dans les métiers du bâtiment.

Pour cette raison, et pour des raisons économiques, certaines entreprises du secteur ont recours à des pratiques illégales, telles que le travail dissimulé ou le recours à des travailleurs sans-papiers.

Le groupe Rabot Dutilleul respecte la loi en matière d'emploi.

Nous n'avons pas fait l'objet d'accusations ou d'observation de l'Urssaf ou de la direction du travail concernant la légalité de nos contrats de travail au cours des années 2020 – 2021.

Louis De Waele s'attache également à respecter la loi en matière de contrat de travail.

L'arbitrage CDI/Interim et CDD

Nous sommes conscients de l'importance de la stabilité de l'emploi. C'est la raison pour laquelle nous privilégions le CDI aux autres types de contrats.

Cependant, la spécificité de nos métiers explique le recours aux intérimaires. Nous avons recours aux intérimaires uniquement lorsque nous estimons que nous ne pourrions pas occuper durablement une personne en CDI.

Nos pratiques de licenciement

Les pratiques de licenciement permettent également de juger de la philosophie du Groupe Rabot Dutilleul en matière de relation employeur-employé.

De façon générale, en tant que groupe familial, nous nous attachons à ce que les relations entre la direction et les salariés soient de bonne qualité, y compris lorsque nous sommes amenés à nous séparer de collaborateurs.

En 2020, nous avons été amenés à licencier neuf des collaborateurs de RD Corp pour des raisons économiques.

Dans ce cadre, nos collaborateurs ont été accompagnés par un cabinet spécialisé.

A la suite de cet accompagnement, l'un de nos collaborateurs a monté sa propre activité. Cet ancien collaborateur effectue désormais des prestations, dans le cadre de sa nouvelle activité, pour Rabot Dutilleul. Cela témoigne de la qualité de la relation que nous entretenons avec nos anciens collaborateurs.

Cependant, quatre des neufs collaborateurs ont contesté le licenciement économique et ont saisi le prud'homme.

Cela n'est pas représentatif de la relation que le Groupe Rabot Dutilleul entretient habituellement avec ses salariés, nous ne prévoyons pas de « budget prud'homme ».

Lors d'une rupture conventionnelle, nous sommes soucieux d'accompagner notre collaborateur en lui proposant une possibilité de mobilité interne ou en l'accompagnant lors de sa reconversion professionnelle par exemple.

Nous avons par exemple accompagné l'un de nos compagnons lors de son passage au service SAV à la suite d'une inaptitude professionnelle.

Il conviendrait néanmoins d'anticiper davantage de façon à pouvoir proposer, presque systématiquement, à nos salariés, une reconversion professionnelle ou une possibilité de mobilité interne au sein du Groupe Rabot Dutilleul.

Précision pour Louis De Waele – recrutement et démissions

Louis De Waele a recruté :

- En 2023 : 15 ouvriers et 11 employés
- Jusqu'à Juillet 2024 : 4 ouvriers et 9 employés

Son but est de maintenir le nombre de démissions le plus bas possible.

Ainsi, voici l'évolution du nombre de démissions :

- en 2021 : 9 employés et 0 ouvrier
- en 2022 : 6 employés et 0 ouvrier
- en 2023 : 4 employés et 1 ouvrier
- jusqu'à juillet 2024 : 2 employés et 1 ouvrier

Il est à noter qu'à la suite de la crise covid, comme dans d'autres pays du monde, la Belgique a été touchée par le phénomène de collaborateurs qui démissionnent pour trouver un travail qui correspond davantage à leurs aspirations. Nous sommes particulièrement attentifs à ce phénomène et cherchons à adapter notre organisation pour répondre toujours mieux aux attentes des collaborateurs.

Les résultats actuels de Louis De Waele en matière de condition de travail sont jugés très satisfaisants, les actions visant à améliorer la qualité de vie au travail et donc à réduire le nombre de démissions sont détaillées dans la fiche : **340-LDW.**

Précision pour Louis De Waele – licenciements

Chez Louis De Waele, nous sommes attentifs à ce que tous les licenciements soient justifiés, conformément à ce que prévoit la réglementation.

Ainsi, les trois raisons qui motivent un licenciement sont :

- Des problèmes de performance, qui ont été préalablement notifiés au collaborateur, à plusieurs reprises, au cours d'entretiens, par écrit et après que des possibilités aient été données au collaborateur de s'améliorer.
- Non-respect des règles de sécurité, après un premier avertissement. Nous sommes particulièrement exigeants sur ce point dans la mesure où la protection de la sécurité de tous nos collaborateurs est une priorité.
- Des problèmes de comportement, suivant la procédure prévue par la loi.

Il n'y a pas eu de licenciement pour raisons économiques chez Louis De Waele au cours des précédentes années.

300- Relations et conditions de travail

320- Relation employeur/ employé

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Relation employeur / Employé et emploi

Introduction

Certaines entreprises du secteur du bâtiment font l'objet de critiques en raison de leurs pratiques douteuses en matière de recrutement et d'emploi.

Au sein de Rabot Dutilleul Construction, nos équipes s'attachent à respecter la loi et excluent la pratique du dumping social et salarial.

Emploi au sein de Rabot Dutilleul Construction

Nos équipes RH et notre service juridique veillent à ce que nous respections la loi en matière de contrat de travail.

Nous n'avons pas recours aux travailleurs détachés.

Nous n'avons pas fait l'objet d'accusations ou d'observation de l'Urssaf ou de la direction du travail concernant la légalité de nos contrats de travail au cours des années 2020 – 2021.

Emploi chez nos sous-traitants ou co-traitants

En raison du nombre important d'acteurs et de l'étroitesse des relations, les entreprises du secteur du BTP sont particulièrement concernées par le délit de marchandage et le prêt de main d'œuvre illicite.

Malgré toutes les précautions prises en la matière et les efforts de nos services juridique, RH et SQE, il arrive ponctuellement que nous soyons pris à partie par les autorités compétentes sur ce sujet. Ces faits sont exposés ci-dessous dans une logique de transparence.

En 2020, l'un de nos co-traitants a été accusé de prêt de main d'œuvre illicite, les salariés concernés étaient en situation irrégulière.

Après une visite de chantier, l'inspection du travail aurait estimé que ces salariés recevaient également des instructions du Conducteur de Travaux RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION. Cette affirmation est contestée par RDC et si des instructions ont été données, il s'agissait forcément d'observations ou recommandation en lien avec la sécurité du chantier notamment en raison de nos obligations contractuelles en matière de protections collectives.

Dans le cadre de cette affaire et sur la base du témoignage de l'Inspecteur du Travail, nous avons été solidairement condamnés au Prud'homme avec l'employeur des salariés en situation irrégulière ainsi que le cotraitant ayant bénéficié d'une mise à disposition desdits salariés, pour licenciement sans motif réel et sérieux. Nous avons fait appel de cette décision et l'affaire est toujours en cours en 2022.

Sur une autre opération, l'Inspection du Travail semble avoir considéré que l'embauche de salariés intérimaire par le gérant d'une Société en participation constituée avec plusieurs entreprises dont RDC serait qualifiable de délit de marchandage dès lors que les intérimaires n'ont pu bénéficier des mêmes avantages financiers que les salariés ou intérimaire RDC. Un procès-verbal aurait été dressé en mars 2019 pour délit de marchandage mais depuis aucune poursuite pénale n'a été engagée par le Parquet.

Nos équipes travaux et nos économistes de chantier sont chargés de vérifier les justificatifs de nos sous-traitants (attestation d'assurance, déclaration Urssaf). Notre service SQE sensibilise très régulièrement nos équipes à la nécessité de vérifier ces documents. Notre vigilance pourrait encore être accrue lors de la vérification de ces documents pour éviter des difficultés futures.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, notre « démarche pourrait être renforcée en étant davantage tournée vers [nos] parties prenantes externes notamment nos fournisseurs (réalisation d'une cartographie, d'une évaluation, d'un audit avec plan de mitigation...) afin de mieux anticiper de potentiels risques liés au respect des droits de l'Homme ou des principes éthiques fondamentaux et donc impacter négativement l'entreprise (image, notoriété, honorabilité, rupture d'approvisionnement ...).

Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf

Arbitrage CDI/CDD et Interim

Nous privilégions les emplois stables. La majorité des CDD sont des contrats d'apprentissage (31/39) ou de professionnalisation (5/39) en 2021. De façon générale, nous n'avons que très rarement recours aux CDD, sauf lors de missions ponctuelles telles que prévues par la loi.

Nous avons recours à l'interim de façon plus régulière. Cela est lié à la spécificité du secteur. Il n'est pas pertinent d'embaucher tous nos salariés en CDI en raison d'une charge de travail fluctuante.

EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRATS	EXERCICE 2023											
	OUVRIERS			ETAM			CADRES			TOTAL		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Effectif total au 31/12	235	2	237	72	42	114	195	62	257	502	106	608
- dont Chantiers et ateliers	235		235	36		36	13	1	14	284	1	285
- dont Siège social et agences		2	2	36	42	78	182	61	243	218	105	323
Effectif permanent (*)	227	2	229	60	28	88	167	51	218	454	81	535

Nombre de contrats à durée indéterminée au 31/12	230	2	232	52	29	81	194	62	256	476	93	569
Nombre de contrats à durée déterminée au 31/12	5		5	20	13	33	1		1	26	13	39
- dont contrat de professionnalisation					2	2					2	2
- dont contrat d'apprentissage	5		5	20	9	29				25	9	34
Effectif mensuel moyen de l'année	239,7	2,0	241,7	71,4	37,4	108,8	195,8	66,9	262,7	506,9	106,3	613,2

Turnover

Vous trouverez les informations relatives au turnover à fin février 2022 dans le **document Turn Over fin février 2022**.

Pratiques de licenciement

Nous ne licencions nos salariés qu'en dernier recours.

En 2020, nous avons accompagné l'un de nos salariés dans le cadre d'une procédure d'outplacement.

Nous n'avons pas fait l'objet chez Rabot Dutilleul Construction d'accusation qui témoignerait de pratiques de licenciement abusives.

300- Relations et conditions de travail

330- Dialogue social

Dialogue social

Introduction

La qualité du dialogue social est un enjeu important chez Rabot Dutilleul Construction.

Les représentants du personnel participent à la transmission des messages des salariés à la direction.

Rabot Dutilleul est une entreprise familiale, les membres de sa direction se fixent pour objectif d'être exemplaire en matière de conditions de travail et de qualité de vie au travail, raison pour laquelle les moyens permettant le dialogue social doivent être optimaux.

Conformément à la loi, les représentants du personnel ont accès à la base de données économiques et sociales, ils bénéficient d'heures de délégation, de locaux et de moyens de communication leur permettant d'exercer leurs activités.

Les échanges avec ces représentants sont nombreux, au-delà de ce qu'impose la loi. Récemment, nos représentants se sont exprimés sur le sujet du choix de la mutuelle, de la rédaction de la charte télétravail, de l'accord égalité hommes-femmes.

Les services qui comptent des représentants du personnel intègrent les heures de délégation dans leur organisation.

La relation avec les représentants du personnel est plutôt de bonne qualité, le dialogue est possible.

La direction cherche le consensus au travers d'accords, sur l'égalité hommes-femmes par exemple. Si un accord n'est pas systématiquement trouvé, sur le sujet du télétravail par exemple, il est recherché.

Comité social et économique

Conformément à ce que prévoit la loi, chaque établissement compte un Comité social et économique (CSE). Nous sommes également dotés d'un CSE central qui se réunit une fois par trimestre et d'une commission CSSCT.

Dans les Hauts-de-France, le CSE se réunit au moins tous les mois, sauf en cas de CSE extraordinaire et au moins d'août.

De façon classique, sont abordés lors de ces réunions :

- La situation financière de l'entreprise
- Les heures de travail

- L'interim
- Les chantiers à venir
- Les EPI
- Les avantages salariaux
- L'organisation des chantiers pendant les vacances
- ...

Conformément à ce que prévoit la loi, les délégués syndicaux se réunissent également en vue de la négociation annuelle obligatoire.

Les informations relatives à la représentation du personnel figurent à l'onglet 3-4-5 III de la base de données économiques et sociales.

Bilan sur le dialogue social et pistes d'amélioration

Rabot Dutilleul Construction respecte la loi et permet aux représentants du personnel de s'exprimer.

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 50/100 sur le sujet social et droits humains ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est moyen sur le sujet du dialogue social et du partage de la valeur.

« Les processus et actions en faveur des droits de l'Homme, du dialogue social et du partage de la valeur méritent d'être mieux formalisés ».

300- Relations et conditions de travail

340- Conditions de travail, protection sociale et bien-être

Conditions de travail

Introduction

Chez Louis De Waele, la qualité de vie au travail est perçue comme un élément essentiel pour la productivité et la motivation des salariés.

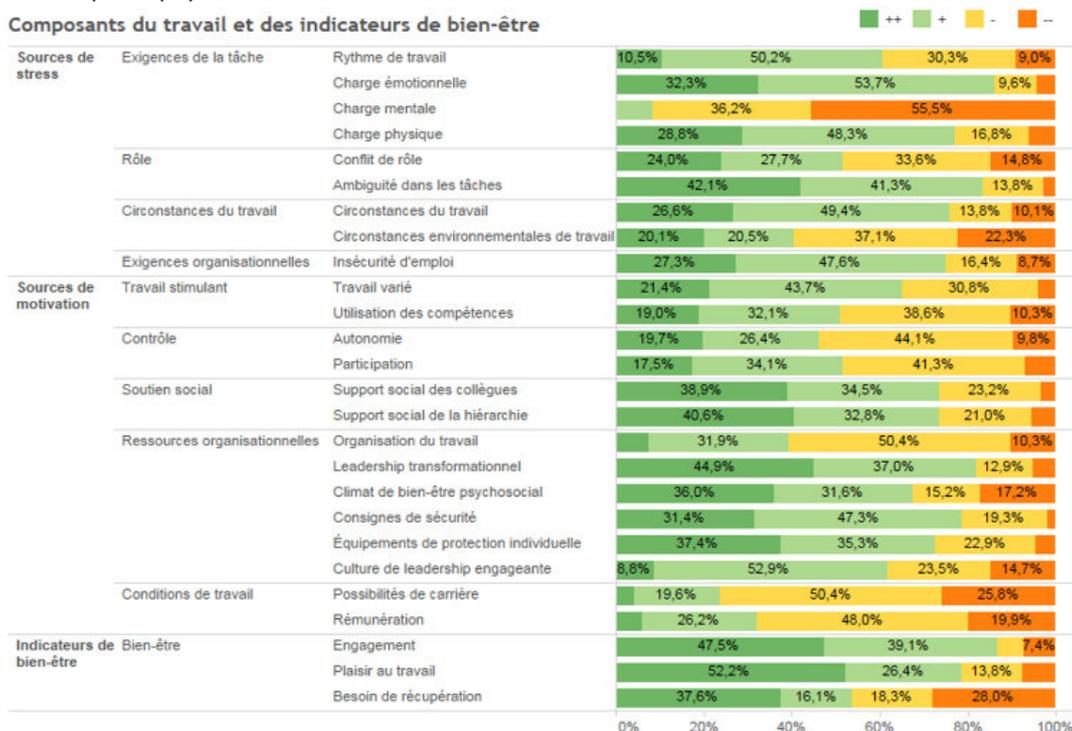
Louis De Waele souhaite montrer l'exemple en matière de qualité de vie au travail.

La direction, le service RH et communication ainsi que l'ensemble des managers sont particulièrement impliqués et concernés par le sujet.

La gestion des talents est l'un des quatre axes stratégiques du plan 2022 – 2024 de Louis De Waele.

Le climat social est particulièrement bon au sein de Louis De Waele.

Les résultats de l'enquête psychosociale menée en 2019 en attestent.





Différences **substantielles plus favorable:**

- Possibilité de carrière

Différences **substantielles plus défavorable:**

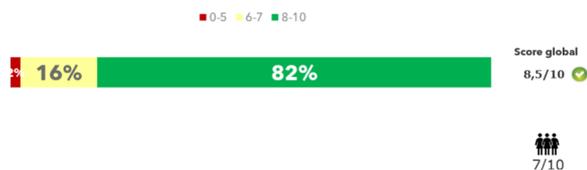
- Besoin de récupération

Voir le document CSR 13 mai 2019 – présentation résultats enquête psychosociale.odp

Une nouvelle enquête a été menée en automne 2022 laquelle s’est avérée très concluante :

82% des collaborateurs se disent **(très) satisfaits** de Louis De Waele en tant qu’employeur !

8 collaborateurs sur 10 se sentent **(très) bien** dans leur travail.



Ainsi, Louis de Waele atteint des scores bien supérieurs au benchmark, ce qui permet de dire que Louis de Waele est une entreprise soucieuse du bien-être au travail de ses salariés.

Notre objectif est de maintenir ce taux de satisfaction sur les années à venir et celui-ci sera testé régulièrement via de nouvelles enquêtes de satisfaction et via le baromètre de la confiance.

Dans le cadre de la remise des Construction Awards BXL, Constructiv, une organisation offrant des services au secteur de la construction, créée sous la forme d’un fond de sécurité d’existence et gérée par les partenaires sociaux de la construction et particulièrement impliquée dans les sujets liés aux ressources humaines, a nommé en 2022 Louis De Waele gagnant dans les catégories générale « all round » et bien-être, preuve de notre engagement. En 2024, elle a également été nommée dans la catégorie « bien-être au travail ».

Les conditions de travail (nature du travail, lieu de travail, durée de travail, horaires, semaine de travail, repos, dimanches, vacances, ancienneté, rémunération, droits et devoirs, hygiène, santé et sécurité, télétravail ...) sont abordées dans **23.01.2024 – FR – Règlement de travail LDW – employés - FR**

Empowerment

Le directeur général de Louis De Waele connaît très bien l'organisation de l'entreprise. Il a débuté chez Louis De Waele en tant que stagiaire et a ensuite évolué dans l'entreprise jusqu'au poste occupé actuellement. Cela lui confère une grande légitimité.

Il s'attache à motiver continuellement ses collaborateurs dans une logique de bienveillance et d'optimisme. Cette culture est relayée par le service RH et communication.

Chaque collaborateur a la responsabilité d'incarner les valeurs de Louis De Waele.

Flexibilité des horaires de travail

Nous sommes convaincus que la prise en considération des attentes des salariés est un élément clé de motivation. Malgré la baisse du nombre de salariés (230 E.T.P en 2020, 213,4 au 31 décembre 2021, 211,9 au 31 décembre 2022 et 215,6 au 31 décembre 2023), le nombre de travailleurs à temps partiel (y compris crédit-temps) est passé de 18 unités fin 2020 à 21 unités fin 2021 à 22 fin 2022 et 19 à fin 2023.

Les salariés qui décident de travailler à temps partiels ne subissent pas de différence de traitement (formation, promotion, opportunités). Nous sommes soucieux de nous adapter aux attentes des salariés aussi bien lorsqu'il s'agit de s'occuper davantage de leurs enfants, que lorsqu'il s'agit de se reposer lorsque le poids des années commence à se faire sentir.

Bien-être au travail et en dehors

Dans un cadre professionnel, dans des activités telles que la construction, la bonne entente entre les collaborateurs est cruciale.

En dehors du cadre professionnel, les collaborateurs de Louis De Waele se retrouvent régulièrement à l'occasion d'afterworks, d'activités sportives et même un samedi, à la Saint Nicolas organisée avec les enfants des collaborateurs.

Package salarial

A leur arrivée, nous fournissons à nos nouveaux collaborateurs le package suivant :

- Un GSM Samsung A53 (double SIM – 5G) et abonnement Proximus
- Des chèques-repas de 7 euro par jour presté (contribution personnelle 1,09/CR)
- Des frais forfaitaires nets de 75 à 200 euro par mois, dépendamment du type de fonction
- Une assurance groupe/pension aux conditions suivantes :

Ancienneté	Prime personnelle	Prime patronale
De 0 à 3 ans	1%	1,75%
> 3 < 10 ans	2%	3,5%
> 10 < 20 ans	2%	5%
> 20 ans	2%	6%

- Une assurance hospitalisation chez AG Assurance
- Une assurance invalidité (complément de revenus quand vous êtes indemnisé par la mutuelle pour arriver à 75% de votre salaire habituel)
- 20 jours de congés légaux + 12 jours de RTT + 1 jour de congé par 5 ans d'ancienneté
- Un à deux jours (dépendamment de la fonction) de télétravail structurel par semaine (après 3 mois de service) avec une indemnité nette de 50 euro / mois.
- Un abonnement aux transports publics, à toute collaborateur qui le sollicite
- La possibilité d'avoir un vélo électrique si le collaborateur choisit un véhicule de fonction d'une catégorie inférieure à celle prévue

En plus de ce package, nous concluons chaque année une CCT90 (bonus collectif). A titre d'exemple, pour 2022 chaque employé a reçu un bonus de 1.500 euro net et de 1.150 euro en 2023.

Nous avons au-delà de cela une politique de primes individuelles, non-contractuelles, qui permettent de récompenser le travail (ou l'attitude) extraordinaire.

Echanges de bonnes pratiques

Les échanges et la collaboration entre les équipes participent au bien-être au travail et à la qualité des relations entre les collaborateurs, en plus d'améliorer la qualité du travail et la productivité.

Des animations de chantier ont lieu tous les mois, les collaborateurs de chantier sont répartis par groupe de fonction. Chaque collaborateur de chantier participe chaque année à 4 de ces animations.

Un groupe pilote, dédié à l'amélioration continue, se réunit une fois par trimestre, l'objectif étant de s'améliorer sur les sujets ISO.

Tous les trois mois, les responsables des différents services se réunissent également afin de discuter des récentes évolutions au sein de la boîte, des innovations à venir ainsi qu'afin d'échanger leurs points de vue sur divers sujets;

Communication interne

A l'heure actuelle, la communication interne officielle s'effectue par mails.

Un journal interne à LDW, le « LDW Times » est diffusé tous les trois mois. Celui-ci reprend des interviews de collaborateurs, explique certains points techniques rencontrés sur les chantiers/ annonce les réceptions provisoires/ reprend les dates des animations prévues les prochains mois, etc. etc.

Intégration des collaborateurs

Chaque collaborateur suit un parcours d'intégration qui consiste à rencontrer chaque directeur du comité exécutif/responsable de service durant un entretien d'une demi-heure au cours duquel le directeur/responsable présente son service et explique les liens entre son service et le service du collaborateur nouvellement intégré.

Sur le chantier, nos collaborateurs sont accueillis par le service SQE.

Chaque collaborateur reçoit également une « bible » sur laquelle figurent des informations utiles à son intégration et à la bonne compréhension de l'entreprise.

Les jeunes diplômés ingénieurs commencent tous par travailler au siège, au service Etudes et devis. Cela leur permet de rencontrer davantage de personnes que s'ils commençaient à travailler directement sur le chantier. Cela leur permet également de connaître la façon dont est construit un prix et de garder en tête ce paramètre lorsqu'ils auront à intervenir sur les chantiers.

Les diplômés ingénieurs restent entre 1 mois et 1 ans dans ce service, en fonction de leur envie de se rendre sur le chantier et des démarrages de chantier.

Chaque jeune diplômé est également suivi par un directeur de projet qui, lors de deux réunions de 2-3h, lui explique en quoi consiste exactement et concrètement sa fonction.

Dialogue social

En Belgique, les délégués syndicaux sont définis par les organisations syndicales et le patronat. La relation entre les délégués syndicaux et la direction de l'entreprise est bonne, avec peu de revendications et jamais de grève.

Pistes d'améliorations : formation, qualité de vie au travail et qualité des échanges

La formation « assertivité » vise à favoriser une communication efficace au sein de l'équipe, à « s'affirmer tout en reconnaissant l'autre » à « se faire entendre sans agresser » et à prévenir le stress d'origine relationnelle.

La formation « gestion du temps » vise à :

- Améliorer son « Time Management » pour augmenter son efficacité personnelle et réduire son stress
- Identifier sa gestion de son temps, ses éventuelles lacunes et les pistes d'amélioration
- Apprendre à identifier les éléments perturbateurs et « mangeurs de temps »
- Découvrir des méthodes de gestion des priorités entre les tâches et les projets
- Se familiariser à différents outils et techniques de planification
- Se fixer un plan d'action rapidement applicable pour sortir de l'urgence

Ces formations visent à améliorer la qualité des relations interpersonnelles et à réduire le stress au travail, tout en gagnant en efficacité.

Ces formations ont été délivrées à une partie des employés (hors ouvriers) de Louis De Waele, en fonction de leurs besoins (évalués par la Direction).

[Voir le document Description Formations soft skills sept-oct 2022.pdf](#)

[Voir le document Plan de formation – Employés – 2022 – 2023 \(FR\).pdf](#)

Pistes d'amélioration : anticipation et adaptation pour mieux répondre aux attentes des salariés

Louis de Waele a récemment proposé aux ouvriers de flexibiliser davantage leurs congés. Ainsi, au lieu d'avoir 4 semaines de congés de mi-juillet à mi-août, il leur a été proposé, en mai 2024, de pouvoir disposer librement de leur

4^{ème} semaine de congé. Les représentants syndicaux des ouvriers doivent donner leur position sur le sujet en septembre 2024.

Par ailleurs, Louis de Waele se renseigne actuellement quant à la possibilité d'introduire le « plan cafetaria », soit une façon de convertir les bonus financiers, double pécule de vacances, 13^{ème} mois, etc. en d'autres avantages tels que : jours de congé, check up médical, etc.

Louis de Waele a également accepté de ne plus imposer à ses employés de prendre leurs congés durant les congés du bâtiment (soit de mi-juillet à mi-août) mais de leur permettre de prendre, à tout le moins, deux semaines d'affilées, au libre choix entre juillet et août.

300- Relations et conditions de travail

340- Conditions de travail, protection sociale et bien-être

Conditions de travail, protection sociale et bien-être

Introduction

Pour Rabot Dutilleul Construction, la mise en place d'un environnement de travail favorable à l'épanouissement des salariés constitue un facteur de réussite et de compétitivité de l'entreprise.

Les attentes des collaborateurs sont croissantes, les ambitions des actionnaires familiaux sont claires : en tant qu'entreprise familiale, l'objectif de la direction est d'être exemplaire sur les sujets liés aux conditions de travail et à la qualité de vie au travail.

C'est pourquoi l'entreprise propose à ses salariés des conditions de travail et une protection sociale allant au-delà des exigences réglementaires.

Ces sujets sont principalement traités par notre service RH, mais la qualité de vie au travail est une question transverse, qui concerne également les managers, la direction, les représentants du personnel, le service SQE, le service communication, notre assistant social et chacun de nos collaborateurs.

La qualité de vie au travail est une composante de notre projet stratégique

La qualité de vie au travail est une question transverse. Nos projets stratégiques successifs traitent la question de la qualité du management, de la coopération entre les équipes, de la clarté des missions et des objectifs, de la compréhension de la stratégie. Ces sujets sont en lien direct avec la qualité de vie au travail.

L'évaluation des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail

Une évaluation de la qualité de vie au travail a été menée entre 2019 et 2021 par le cabinet PSYA.

Cette évaluation se compose d'une première étude quantitative, suivie d'une étude qualitative.

Les résultats de l'enquête quantitative sont les suivants :

- 77% des collaborateurs sont satisfaits voire très satisfaits de l'organisation qui laisse place à l'initiative et à l'apprentissage
- 87% des sondés s'estiment en bonne ou assez bonne santé
- 57% des répondants reconnaissent une bonne coopération entre collègues
- 55% considèrent que leur supérieur est à l'écoute
- 50% estiment que leur travail pourrait être mieux apprécié

La vision des compagnons et des Etam cadres de leurs conditions de travail, ainsi que les préconisations d'actions formulées par nos collaborateurs sont détaillées dans le document de synthèse.

Nos collaborateurs se sont exprimés sur les sujets suivants :

- Contraintes quantitatives
- Autonomie
- Clarté des rôles
- Perspectives d'évolution
- Soutien entre collègues
- Relations avec le management
- Reconnaissance
- Conditions physiques de travail
- Equité au travail
- Le sens du travail
- La crise sanitaire
- Recommandations de l'entreprise

Vous trouverez la synthèse de cette étude sur le document **Bien ensemble chez RDC_Note RPS 2 V2_charté (002)**.

La prise en considération des préconisations d'actions formulées par nos collaborateurs sera décisive.

Pour améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs, nous envisageons de mener une nouvelle enquête pour connaître leurs attentes, au cours de l'année 2022 ou 2023.

D'après les résultats de l'audit RSE mené par Greenflex en avril 2022, "Rabot Dutilleul Construction est une entreprise qui prend soin de l'humain et le développement du capital humain est un axe prioritaire de la stratégie de Rabot Dutilleul Construction à court-terme. On note une culture de l'empowerment et de l'engagement : construction "bottom-up" du plan d'amélioration 2022, processus de gestion par tensions (ex: balance ton irritant), intrapreneuriat ..."
Voir le document NordCapital – Diag flash RSE RDC – 15.04.2022.

Au cours de l'année 2023, l'entreprise Rabot Dutilleul Construction a renouvelé la consultation de ses collaborateurs/trices grâce à l'enquête eNPS (employee Net Promoter Score) qui permet de mesurer la satisfaction au travail des salariés mais également leur propension à promouvoir l'entreprise comme lieu de travail. Les résultats ont mis en évidence la fierté des collaborateurs à travailler pour le groupe, en revanche, le travail doit être approfondi sur la vision stratégique. Les résultats sont présentés ci-dessous.

Ce travail a notamment été évoqué dans le cadre de séminaires où l'ensemble des managers a travaillé à la mise en forme d'une stratégie plus transparente, plus claire pour les salarié(e)s. L'outil qui en découle est appelé "Récit Stratégique" et se présente sous forme de livret. Voir le document récit stratégique.

Résultats

/10

- Je suis fier(e) de travailler chez Rabot Dutilleul Construction	7,8
- C'est important pour moi de faire partie du groupe Rabot Dutilleul	7,4
- Mon Responsable m'aide à être performant(e) dans mon travail.	7,3
- Je prends du plaisir dans mon travail.	7,2
- J'ai la possibilité d'apprendre, de me former et de développer mes compétences.	7,1
- Je recommanderais à mes proches de venir travailler chez Rabot Dutilleul Construction.	6,9
- Je me sens suffisamment reconnu(e) pour mon travail.	6,7
- La direction de Rabot Dutilleul Construction est performante	6,7
- Les actions menées en matière de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable chez RDC sont suffisamment impactantes.	6,5
- La stratégie de l'entreprise est claire.	6,4



Autres moyens de communication bilatérale sur les conditions de travail

Le service RH orchestre chaque année les campagnes d'entretien annuel et entretien professionnel, tous les deux ans pour la population des compagnons.

Le taux de réalisation de ces entretiens est suivi grâce à une plateforme digitale (la digitalisation des entretiens permet un suivi plus rigoureux et une traçabilité des échanges plus durable) : Elevo. Cela nous permet de faire des relances ciblées pour assurer la bonne réalisation de ces entretiens.

La trame est identique pour l'ensemble des collaborateurs et permet d'évoquer la question des conditions de travail.

En plus des entretiens annuels et professionnels, la vie du salarié est rythmée par d'autres temps lui permettant d'échanger sur ses conditions de travail :

- Entretien de fin de période d'essai
- Entretien de retour de congé maternité
- Entretien de retour de congé paternité
- Entretien de retour d'arrêt
- Entretien de retour de congé sans solde

Politique RH & avantages

L'entreprise met en place des actions et avantages pour améliorer la qualité de vie de ses collaborateurs. Suite aux résultats des enquêtes menées précédemment et des retours des entretiens annuels, l'entreprise fait en sorte de s'adapter aux attentes des collaborateurs et collaboratrices en prenant en compte la diversité de son effectif.

En 2024, l'entreprise déploie le BSE (Bilan Social Entreprise), permettant de mettre en avant les différents avantages proposés à ses équipes. Cf [Bilan Social Entreprise](#).

Tour d'horizon des avantages salariaux proposés

- Épargne salariale

Participation, actionnariat salarié ou plan d'épargne entreprise, Rabot Dutilleul associe les collaborateurs à la réussite et aux performances du Groupe :

- La participation : Rabot Dutilleul partage une partie des bénéfices de ses sociétés françaises avec ses collaborateurs moyennant 3 mois d'ancienneté. La participation est versée avant la fin du 2e trimestre.

- L'intéressement : Rabot Dutilleul associe financièrement les collaborateurs à ses performances en versant, lorsque ses résultats le permettent, une prime d'intéressement moyennant 3 mois d'ancienneté. L'intéressement est versé avant la fin du 2e trimestre. [Voir le document Accord Intéressement Pôle CONSTRUCTION – SIGNE](#)

- Le plan d'épargne entreprise (PEE) : Le plan d'épargne d'entreprise est un système facultatif d'épargne collectif. Les collaborateurs peuvent reverser leur participation et/ou intéressement ou effectuer des versements volontaires pour se constituer une épargne salariale. Un abondement de l'entreprise a été mis en place.

Règles d'abondement 2024 :

Les règles d'abondement

L'entreprise propose un abondement pour les sommes que vous versez dans le FCPE Rabot Dutilleul.

En 2023, le montant de l'abondement a été revu à la hausse. La règle est maintenue en 2024 :

- **100% d'abondement pour tout versement jusqu'à 500 €**
- **50% d'abondement pour les sommes versées au delà de 500 €**

Le plafond d'abondement par an et par salarié est de **1 750 €** (soit un versement de 3 000 € sur le FCPE par le salarié pour atteindre le plafond de l'abondement, permettant un investissement total de 4 750 € en actions Rabot Dutilleul).

Protection sociale

Le niveau et les conditions de protection sociale sont définis dans le cadre d'accords collectifs au niveau de la holding ou bien au niveau de chaque entité en fonction des conventions collectives.

Des contrats de frais de santé et de prévoyance sont proposés pour sécuriser les parcours professionnels de nos salariés.

Un contrat de frais de santé a été souscrit pour couvrir les frais liés aux actes médicaux (part non remboursé par la sécurité sociale) tout ou partie des remboursements effectués par la Sécurité sociale selon les types d'actes médicaux. L'adhésion à cette mutuelle est obligatoire pour les salariés en CDI (contrat à durée indéterminée) et facultative pour leur ayants droit (conjoint(e), concubin(e), partenaire de PACS, enfant(s)...). Options de niveau de couverture option payante de conjoint non à charge, si les ayants droits sont des enfants ils sont couverts.

D'après un benchmark notre mutuelle est plutôt protectrice de nos salariés, en comparaison avec ce que proposent des entreprises comparables à la nôtre.

Un contrat de prévoyance a été souscrit pour l'ensemble des salariés de l'entreprise (Rabot Dutilleul Construction et filiales, RD Corp). Ce contrat a pour vocation de couvrir certains risques et procure des garanties en matière d'invalidité, d'incapacité de travail et décès. La convention collective prévoit que l'entreprise garantisse au salarié en arrêt maladie le maintien de la totalité de son salaire jusqu'à 3 mois dans l'année, à condition d'avoir 1 an d'ancienneté dans l'entreprise à la date de l'arrêt. Au-delà de ces 3 mois consécutifs d'arrêt de travail, le régime de prévoyance pourra venir compléter les indemnités de la Sécurité sociale. (Accord groupe RD Etam et Cadres et un pour les compagnons).

Il existe 2 régimes de prévoyance pour les compagnons, et un pour les ETAM- Cadres.

La commission mutuelle et prévoyance se fait avec les partenaires sociaux et concerne l'ensemble des entités du groupe (Rabot Dutilleul Construction et filiales et RD Corp).

Fédérer nos collaborateurs

Rabot Dutilleul Construction est une entreprise familiale. Au-delà de la relation salariale, nous souhaitons cultiver l'attachement de nos collaborateurs à l'entreprise et à ses valeurs.

Cela passe par l'information et l'échange.

L'actualité de nos chantiers et de nos réalisations est diffusée sur notre intranet RD4U, créé en 2018, il est accessible à tous nos collaborateurs. Un agenda sur lequel figure le programme de l'année est également partagé par notre service communication.

Notre journal interne, « le fil constructeur » paraît tous les deux mois. Il est accessible à tous nos collaborateurs sur le site RD4U et envoyé par courrier à tous nos compagnons. Dans ce journal, la direction présente la stratégie. Les chiffres, les résultats en matière de sécurité, ainsi que des sujets techniques sont également abordés.

Deux fois par an, la direction prend la parole en direct sur Teams lors de deux « RDC Talk ». A cette occasion, elle revient sur l'actualité des chantiers, répond aux questions des collaborateurs, fait intervenir des prestataires extérieurs et présente les projets.

Nos nouveaux arrivants sont présentés sur l'intranet RD4U au moment de leur arrivée. Ils sont intégrés lors du séminaire d'intégration, qui regroupe entre 20 et 25 nouveaux collaborateurs. Au cours de ce séminaire, les collaborateurs échangent, notamment avec le directeur général de RDC et le président de RDC afin de mieux se

connaître et de mieux connaître l'entreprise et son organisation. Une visite de chantier est organisée lors de cette journée.

Un guide pour réussir l'intégration des nouveaux collaborateurs est également disponible pour l'ensemble de nos managers. ([Voir le document 2- Guide-reussir-integration-nouveau collaborateur_V2](#))

Les collaborateurs ETAM-Cadres déjeunent ensemble une fois par an à l'occasion d'une garden party organisée sur chaque direction régionale. Pour les ouvriers, des barbecues sont également organisés sur les chantiers, notamment pour marquer la fin du gros œuvre.

Les évènements organisés par le service communication, tels que le cyber world clean up ou le challenge « Mai à vélo » visent également à fédérer les collaborateurs autour de l'objectif de décarbonation.

Notre service communication a lancé Rabot Alumni en 2022 afin de rester en contact avec nos anciens collaborateurs. Le premier rassemblement s'est déroulé le 5 mai 2022, il a réuni une quarantaine d'anciens collaborateurs et une dizaine de collaborateurs actuels.

En juin 2024, la "Convention Groupe" a permis de marquer un temps fort pour les collaborateurs de l'entreprise. L'ensemble des salariés a été invité à partager un moment convivial marqué par des temps d'animation et de parole de nos actionnaires et dirigeants.

Le rôle de notre assistant social et de notre service RH

Notre assistant social, qui travaille conjointement avec la médecine du travail et le service RH, intervient auprès de nos collaborateurs du site de Wasquehal.

Cet assistant social est mandaté et payé par Rabot Dutilleul Construction.

Il se tient à l'écoute de nos collaborateurs, une fois par semaine, qui s'expriment individuellement et en toute confidentialité sur des sujets personnels et professionnels. Le rendez-vous est laissé à l'initiative du collaborateur.

Notre service RH communique régulièrement avec l'assistant social pour trouver des solutions communes aux difficultés rencontrées par nos salariés. Les informations sont confidentielles de façon à respecter la vie privée de nos collaborateurs.

Nous n'avons pas mandaté d'assistant social en région île de France ni dans l'Est, qui comptent moins de collaborateurs. Nous nous appuyons sur la médecine du travail dans ces régions.

Bilan sur les conditions de travail et la qualité de vie au travail

Les salariés sont régulièrement consultés, l'entreprise dispose donc de données chiffrées pour mettre en place des actions cohérentes avec les besoins.

Pour compléter, nous consultons également nos apprenti(e)s tous les ans à travers l'enquête Happy Trainees. Lorsque les résultats sont satisfaisants, un label est attribué à l'entreprise. Nous avons obtenu ce label en 2022, 2023 et 2024.

Pistes d'amélioration

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 50/100 sur le sujet social et droits humains ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

Résultat de l'audit externe Greenflex

D'après les résultats de l'audit de Greenflex mené en début d'année 2022, "les réflexions sur le bien-être au travail pourraient être approfondies et valorisées au service de l'attractivité de Rabot Dutilleul Construction".

D'après ce même audit, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction sur le sujet de la qualité de vie au travail est jugé élevé.

[Voir le document Livrable final Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf](#)

Enjeu de rester une entreprise familiale

Les représentants du personnel souhaitent que l'entreprise reste une entreprise familiale. Nos représentants du personnel regrettent, sur certains sujets, un certain manque de sensibilité.

Qualité des relations entre le personnel de bureau et le personnel de chantier

Un manque de connexion entre les chantiers et le personnel de bureau est à regretter.

Transition des métiers et stratégie

La transition mériterait d'être mieux accompagnée. Les représentants du personnel regrettent par exemple que certains sujets occupent une place prépondérante dans notre communication alors que les salariés ne sont pas formés aux sujets.

« Nous devrions être prêt quand le projet démarre et non pas commencer à se former lorsque le projet est lancé ».

Un meilleur accompagnement des salariés est souhaité, pour que la formation ne réponde pas strictement aux exigences légales mais également à la stratégie de l'entreprise.

Certains choix stratégiques sont parfois questionnés. Sur les chantiers, certains expriment leurs doutes quand des investissements sont réalisés, des filiales créées, mais que l'investissement, humain notamment, n'est pas suffisant.

Plus tard, les structures ferment, ce qui a des répercussions économiques, puis rouvrent (cas de G^érim).

Il y a une volonté de comprendre le cap et de constater ce qui est mis en place humainement (formation), financièrement et matériellement pour atteindre les objectifs stratégiques affirmés par la direction.

Meilleure anticipation des périodes de suractivité

Il serait souhaitable d'anticiper davantage ou d'avoir la possibilité de mettre entre parenthèses certains dossiers moins urgents de façon à limiter la suractivité lors de certaines périodes.

Entretiens individuels

Les représentants du personnel regrettent que les entretiens individuels des compagnons soient parfois réalisés par des supérieurs qui ne travaillent pas en lien direct avec les compagnons avec lesquels ils s'entretiennent.

Pratiques de licenciement

Les pratiques de licenciement sont parfois remises en question, les cas sont variés.

Egalité hommes-femmes

Bien que des accords aient été trouvés, le manque de suivi et d'indicateurs du premier accord d'égalité hommes-femmes est à regretter.

Un nouvel accord a été trouvé, des indicateurs ont été définis, le suivi de cet accord est vivement souhaité.

L'ambition de la direction sur le sujet de l'égalité salariale et de la représentation des femmes parmi les cadres mériterait d'être réaffirmée.

Discrimination

Dans les faits, nos représentants du personnel n'observent pas une discrimination systématique, des cas de discrimination sont ponctuellement relevés. Si certains chefs de chantier prennent le sujet très au sérieux, la réprimande des cas de discrimination pourrait être plus forte et systématique sur certains chantiers.

Santé et sécurité au travail

L'investissement pour la sécurité collective est remarqué, de même que les efforts de communication sur le sujet. D'après nos représentants du personnel, notre matériel est de meilleure qualité que chez certains de nos confrères.

300- Relations et conditions de travail

350- Santé et sécurité au travail

Santé et sécurité au travail

Introduction

Louis De Waele accorde une très haute importance à la sécurité et la santé au travail, c'est un sujet traité chaque jour par tous les membres de la ligne hiérarchique, et les travailleurs.

L'entreprise mène une politique dynamique en matière de prévention des accidents du travail et de protection de la santé des travailleurs qui vise notamment à

- préserver l'intégrité physique des travailleurs présents sur les chantiers;
- réduire le nombre et la gravité des accidents afin d'en limiter les conséquences pour tous les acteurs participant aux chantiers;
- travailler en harmonie avec les lois, normes et réglementations belges et européennes;
- développer l'image d'une entreprise « sûre » auprès du monde extérieur;
- contribuer avec tous les acteurs de chaque projet à la réalisation d'un objectif commun de sécurité, de qualité et d'efficacité.

Culture de sécurité

En avril 2023, Louis De Waele a demandé à un consultant d'analyser la culture de sécurité de l'entreprise. Cette analyse s'est effectuée en deux phases :

- Phase 1 – Diagnostique : sur base des documents mis à disposition, des entretiens individuels avec la Direction de l'entreprise, de la ligne hiérarchique, et des travailleurs, mais aussi d'observations de terrain, le consultant a effectué un diagnostique de l'entreprise qui lui a permis de déterminer le niveau de culture de sécurité de l'entreprise.
- Phase 2 – Restitution et améliorations : les résultats ont été présentés au Comité exécutif de l'entreprise. Sur cette base, la Direction s'est engagée à faire évoluer positivement la culture de sécurité au sein de l'entreprise.

Six domaines d'actions ont été définis, et un plan d'actions a été établis par des groupes de travail rassemblant la Direction et des travailleurs de l'entreprise :

- Les règles de bonnes pratiques
 - o Identification et validation des Louis Safety Rules (règles de sécurité incontournables + droit de retrait pour tous les travailleurs)
 - o Sensibilisation des travailleurs aux Louis Safety Rules (conception d'une mascotte, participation à la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, safety day, ...)
- Développement et mise en œuvre d'outils de gestion de la sécurité
 - o Formation des Site Leaders (Conducteurs des travaux et Chefs d'équipes) à la communication en matière de sécurité et de santé au travail

- Formation et coaching du Leadership (Direction, Gestionnaire de chantier, Techniciens de chantier) aux visites managériales
- Développement d'une application pour le rapportage des visites de chantier
- Développement d'une politique de reconnaissance et de sanction juste
- Participation des sous-traitants à l'amélioration de la culture de sécurité
- Actions spécifiques pour le Service Matériel et Logistique
- Actions spécifiques pour les Entreprises Simonis

L'ensemble des actions ont été inscrites dans les plans d'actions des années 2023, 2024, et 2025.

Une nouvelle évaluation du niveau de Culture de sécurité sera effectuée en décembre 2025 pour constater les évolutions, et définir de nouvelles actions à mettre en œuvre.

Règles de sécurité internes

Les prescriptions en matière de sécurité et de santé sont décrites dans les règlements de travail :

- Pour les employés : articles 23 à 27 du document **24.01.2024 – Règlement de travail - EMPLOYES**.
- Pour les ouvriers : articles 23 à 27 du document **Règlement de travail pour ouvriers 01-2024**.

Les sujets de la santé et de la sécurité au travail sont également traités dans le règlement de chantier : **Annexe A.1. Règlement de chantier 04.2023**.

Ce document doit être connu de toute personne effectuant une prestation sur le chantier. Il est affiché dans les bureaux et réfectoires des travailleurs et est commenté par les responsables lors de l'accueil de toute personne intervenant sur le chantier.

Une brochure d'accueil est également remise à toute personne intervenant sur le chantier.

Voir le document :

Brochure d'accueil_FR

Campagne « Zéro Accident »

L'entreprise, en concertation avec les représentants des travailleurs, a établi un programme visant à l'amélioration des performances en matière de sécurité au travail. Celui-ci fait l'objet d'une convention collective du travail interne à l'entreprise.

Des objectifs revus annuellement sont fixés de commun accord entre l'employeur et les travailleurs. S'ils sont atteints, un bonus non-récurrent est alors octroyé à l'ensemble des travailleurs de l'entreprise.

Les indicateurs utilisés afin d'identifier les performances en la matière sont les suivants :

- Zéro accident : Le premier indicateur concerne le nombre d'accidents du travail. Le bonus pour cet objectif est octroyé si aucun accident avec interruption temporaire du travail n'est enregistré durant l'année en cours.
- Le second indicateur concerne le taux de fréquence des accidents (nombre d'accidents théoriques par million d'heures prestées). Si ce taux est inférieur à 25, le bonus est octroyé.
- Le troisième indicateur concerne le taux de gravité (nombre de jour d'incapacité de travail par millier d'heures prestées) si ce taux est inférieur à 0,5, le bonus est octroyé.

Les accidents et le nombre d'heures prestées pris en considération ne concernent que les travailleurs ouvriers de l'entreprise.

Système de management de la sécurité

Louis De Waele a été certifié VCA** le 7 septembre 2012, et OHSAS 18001 le 20 décembre 2012 par le Belgian Construction Certification Association.

En 2021, l'entreprise a migré ses systèmes de management de la sécurité vers l'ISO 45001. Elle a reçu sa certification le 1er octobre 2021.

Voir le document : De WAELE ISO 45001 FR

Formation Sécurité

Sur les trois dernières années, le nombre d'heures de formations relatives à la sécurité et à la santé a évolué comme suit :

	Employés	Ouvriers
2021	328	864
2022	359	945
2023	393	996

Les heures prises en considération ci-dessus ne concernent pas les formations d'apprentissage à l'utilisation d'équipements de travail, même si elles jouent une part considérable dans la sécurité au travail.

Budget du Service Externe pour le Contrôle Technique (SECT)

La réglementation oblige les Employeurs à faire contrôler certains types d'équipements de travail par un SECT. Cela concerne, par exemple, les engins et accessoires de levage, ou les harnais de sécurité.

Sur la période 2019 – 2021, le budget consacré à ces contrôles est le suivant :

- 2021 : 38.133,08€
- 2022 : 62.407,69€
- 2023 : 96.612,95€

Budget pour le Service Externe de Prévention et de Protection au travail (SEPPT)

La réglementation oblige les Employeurs à établir une convention avec un SEPPT pour tous les domaines du bien-être au travail pour lesquels le département interne ne dispose pas des compétences suffisantes. Pour Louis De Waele, cela concerne presque exclusivement la surveillance médicale des travailleurs.

La cotisation annuelle du SEPPT est calculée sur base du nombre de travailleurs employés au 1er janvier de l'année considérée, et d'un coefficient de coûts imposés annuellement par Arrêté ministériel.

Pour les trois dernières années, les cotisations s'élèvent à :

- 2021 = 25.059,84€
- 2022 = 32.904,53€
- 2023 = 41.009,20€

Statistiques accidents du travail

Statistiques accidents du travail (ouvriers + employés)

	2021	2022	2023
Heures d'exposition aux risques	302443	298607	311715
# accidents	3	6	6
# jours d'incapacité	218	133	160
# jours d'incapacité forfaitaire	975	0	0
Taux de fréquence	9,92	20	19,25
Taux de gravité	0,72	0,45	0,51
Taux de gravité globale	3,94	0,45	0,51

Statistiques accidents du travail (ouvriers)

	2021	2022	2023
Heures d'exposition aux risques	130864	119488	127797
# accidents	3	6	6
# jours d'incapacité	218	133	160
# jours d'incapacité forfaitaire	975	0	0
Taux de fréquence	22,92	50,21	46,95
Taux de gravité	1,67	1,11	1,25
Taux de gravité globale	9,11	1,11	1,25

Statistiques accidents du travail (employés)

	2021	2022	2023
Heures d'exposition aux risques	171579	179119	183919
# accidents	0	0	0
# jours d'incapacité	0	0	0
# jours d'incapacité forfaitaire	0	0	0
Taux de fréquence	0	0	0
Taux de gravité	0	0	0
Taux de gravité globale	0	0	0

Droit d'alerte, de retrait et plaintes de collaborateurs ou de sous-traitants sur le sujet santé-sécurité

En 2024, l'entreprise a établi dix règles de sécurité incontournables, et afin de s'assurer que chaque travailleur pour les mettre en œuvre et les respecter, les travailleurs se sont vu confirmer qu'en cas de danger, ils peuvent exercer un droit de retrait.

Ce droit leur permet de ne pas effectuer une activité pour laquelle les risques ne sont pas maîtriser sans craindre des réprimandes de la ligne hiérarchique

Mesures spécifiques après une longue durée d'absence

Lorsqu'un travailleur qui occupe un poste de sécurité est absent plus de 4 semaines, il doit obligatoirement se présenter à une visite médicale avant de reprendre le travail. Le Conseiller en Prévention – Médecin du travail confirmera alors si le travailleur est apte à reprendre ses fonctions.

Suivi des visites de chantier

Des visites de chantier sont effectuées par la Direction, la ligne hiérarchique, et le Conseiller en Prévention. Les données recueillies sont analysées, et, le cas échéant, des tendances sont mises en évidence.

Sur base de cette analyse, le plan annuel ou le plan global d'actions de l'entreprise sont mis à jour respectivement pour les actions à court et long termes.

Visites d'organismes externes

Les chantiers de Louis De Waele font régulièrement l'objet de la visite d'organismes externes tel que l'administration du Contrôle du Bien-être au travail, ou de Constructiv (organisme paritaire du secteur de la construction).

Les conseillers de Constructiv visitent les chantiers de Louis De Waele régulièrement, et émettent des rapports de visite. Le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail reçoit en moyenne 2-3 rapports par mois de la part de Constructiv.

Les informations reprises dans leurs rapports ne sont pas utilisées pour faire du benchmarking.

Politique spécifique à destination de publics fragiles

Louis De Waele n'a pas de politique de santé et de sécurité spécifique à destination de publics particuliers.

Les mesures à mettre en œuvre concernant les travailleurs de nuit, les travailleurs postés, les travailleurs intérimaires, les jeunes au travail, les stagiaires, et la protection de la maternité sont reprises dans le Livre X du Code sur le Bien-être au travail.

300- Relations et conditions de travail

350- Santé et sécurité au travail

Santé et sécurité au travail

Enjeux

D'après l'institut national de recherche et de sécurité (INRS), le secteur du bâtiment, et des travaux publics concentre près de 9% des salariés du régime générale. Il représente à lui seul environ 18% des accidents avec arrêt de travail et près de 30% des décès. En moyenne, chaque année, un salarié du BTP sur 18 est victime d'un accident du travail.

Chez Rabot Dutilleul Construction, l'effort se concentre principalement sur les risques survenant sur les chantiers, bien que les collaborateurs travaillant dans les bureaux soient également sensibilisés aux risques.

Les accidents liés à la manutention manuelle, aux activités physiques représentent 30% des accidents chez Rabot Dutilleul Construction. Les risques liés aux circulations, déplacements et les risque de chute de plain-pied représentent également une proportion significative et récurrente des accidents.

La santé et la sécurité sont donc des enjeux majeurs pour Rabot Dutilleul Construction. François Dutilleul, président de Rabot Dutilleul le réaffirme en 2021 dans une interview menée par le média Prévention BTP publiée le 1er juillet 2021.

https://www.preventionbtp.fr/actualites/temoignages/grand-entretien-avec-francois-dutilleul-la-performance-ne-peut-etre-que-globale_cfCh7SHYFJSHRbCCTvJMvd

Objectif

L'objectif de l'entreprise est de renforcer la culture sécurité qui, à terme, permettra de réduire à zéro le nombre d'accidents graves ou mortels et d'agir par ricochet sur les accidents bénins.

Au dernier trimestre 2018, Rabot Dutilleul Construction a sollicité l'ISCI et l'OPPBTP renforcer la culture de sécurité chez Rabot Dutilleul Construction. Ce projet pluriannuel a débuté en 2019, il est prévu qu'il se termine en 2026.

Le document **Rabot-Dutilleul-vision (002)** est le compte rendu, réalisé dans le cadre du séminaire "Vision" qui s'est tenu avec les membres du COMAG (Codir + N—1) pour définir les 4 axes stratégiques de développement d'une culture sécurité intégrée et renforcée.

Après le diagnostic culture sécurité, les résultats ont été restitués à l'ensemble des collaborateurs, les axes stratégiques ont été définis (séminaire VISION pré cité) et des groupes de travail ont été formés pour chacun des quatre axes. Pour atteindre les objectifs, un plan d'actions pluri annuel a été défini.

Les objectifs définis en 2024, présentées en CSE central sont les suivantes :

- Améliorer les conditions de travail
 - o Poursuivre l'identification, le test et le déploiement d'outillage ou de matériel ergonomique

- Renforcer la culture sécurité
 - o Lancer les sensibilisations aux risques mortels et lignes rouges infranchissables sur l'ensemble de nos régions
 - o Valider le contenu des programmes de culture juste et leadership avec un groupe de travail (encadrants, représentants du personnel, direction) et initier la campagne de déploiement
- Améliorer la maîtrise du risque Silice
 - o Finaliser l'état des lieux Silice et le présenter aux représentants du personnel
 - o Poursuivre les sensibilisations Silice sur l'ensemble de nos régions

Gouvernance

Notre organisation des attributions HSE de l'ensemble de la ligne hiérarchique, du directeur général au chef d'équipe, est décrite dans notre matrice des attributions HSE. C'est un « qui fait quoi » dans le système de management de la prévention.

Elle est soutenue par un système de délégations de pouvoir qui transcrivent formellement cette exigence.

Ces documents sont à diffusion très restreinte.

Organisation

Il existe trois facteurs essentiels dans la prévention pour les travaux de construction, qui sont les suivants :

- Facteur technique ;
- Facteur humain ;
- Facteur organisationnel.

Le service SQE travaille particulièrement sur le volet organisationnel. Pour autant, le volet humain et le volet technique ne sont pas délaissés.

D'un point de vue humain, nous mettons en place un plan de formation adapté. Les collaborateurs sont continuellement sensibilisés grâce au ¼ d'heure sécurité et différentes communications internes (flash capitalisation, flash accident ou encore flash presque accident).

D'autres actions menées ponctuellement, telles que la diffusion du référentiel prévention font également l'objet d'une communication.

Notre service SQE réalise une veille technique et teste les matériels innovants pour rester à jour sur le volet technique.

Nos processus et notre organisation évoluent pour une efficacité renforcée sur le volet organisationnel.

Voir le document unique d'évaluation des risques professionnels : **220512_Refonte DUER_Envoi IRP (002)**, à diffusion très restreinte.

Le bilan des principales actions menées en 2023 et les actions prévues en 2024 pour atteindre les objectifs précédemment cités figurent dans le document **Bilan Prévention 2023**

Résultats

Sur les trois facteurs précédemment cités, les actions principalement menées en 2023 sont les suivantes :

Organisation :

- Rédaction d'un Guide de la Culture Juste pour sensibiliser le management sur les bons comportements à adopter face aux comportements à risque et développer le leadership en sécurité
- En novembre, visites d'évaluation sur des chantiers par la médecine du travail Hauts de France.

Humain (formation / sensibilisation)

- Création de modules de formation interne sur les risques mortels et les lignes rouges infranchissables
- Des formations Silice initiées en région sur la base du support de sensibilisation, développé en partenariat avec la médecine du travail Ile de France et présenté à la médecine du travail Hauts de France
 - o Bilan des sensibilisations Silice réalisées entre nov 2022 à mars 2024 : 12 sensibilisations réalisées / IDF et HDF / 86 compagnons et encadrants RDC + 19 intérimaires.

Technique

- EPI
 - o le déploiement des lunettes de protection à verres correcteurs a été finalisé
 - o Relance de la campagne « protections auditives moulées sur demande ». Consultation finalisée et recensement des besoins.

Robot Dutilleul Construction est certifié ISO 14001 : 2015, ISO 9001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 du 20/10/2021 au 19/10/2024.

Voir le document CERTI F 1313 Certif. Consolidé QSE et Ann.

D'après les estimations de l'assurance maladie, les résultats de 2019 dans les industries du bâtiment et des travaux publics sont les suivants :

Indice de fréquence	51,0
Taux de fréquence	33,0
Taux de gravité	2,4
Indice de gravité	27,9
Nombre d'établissements	307 247

Vous trouverez ces chiffres à la page 62 du livret statistique de la sinistralité AT-MP du CTN B, disponible sur le site ameli.fr.

Les résultats de Robot Dutilleul Construction, pour les années 2020 à 2023 sont les suivants :

	2020	2021	2022	2023
Taux de fréquence chantier RDC + interim	34,3	29,7	35,8	29,4
Taux de fréquence absolu chantier RDC + interim	49,6	35	41,77	44,5
Taux de fréquence global (chantier Rabot + interim + administratif)	23,6	21,5	24,2	18,4
Taux de fréquence absolu global (chantier Rabot +	34,1	26	28,2	24,1

interim + administratif)				
Taux de gravité chantier RDC + intérim	3	4,2	5,2	3,7
Taux de gravité global chantier RDC + intérim + administratifs	2	3	3,5	2,1

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accidents déclarés	49	38	34	24
% d'analyse AT formalisés	63%	88%	41%	57%
Nombre de flash accident	8	7	5	1
% de flash accident sur les AT ciblés	/	53%	62%	11%
Nombre d'entretiens à la reprise suite AT avec arrêt	2	5	0	2
% d'entretiens à la reprise suite AT avec arrêt	10%	38%	0%	25%

La maîtrise du process AT reste perfectible. Le suivi des entretiens à la reprise fait l'objet d'une nouvelle procédure en 2024 pour en améliorer la maîtrise.

L'intérêt de réaliser un flash AT est évalué suite à l'analyse (ce qui permet de mesurer le % de flash sur les AT éligibles).

Fourniture des équipements de protection individuelle

Nous fournissons les EPI adaptés aux risques par 2 moyens :

- la dotation EPI
 - o Elle est distribuée chaque année du chef de chantier au compagnon
 - o Chacun reçoit une fiche individuelle qui lui permet de choisir le contenu de sa dotation (donc un tronc commun est obligatoire) et de communiquer ses tailles
 - o Le service Achats gère la distribution des fiches individuelles, leur collecte et la commande
 - o Le service SQE accompagne le service Achats pour définir le contenu de la dotation
 - o Les représentants du personnel sont associés annuellement à ces choix
- Les autres EPI sont à disposition sur l'outil RD Achats et sont achetés et stockés par les encadrants de chantier sur chaque chantier (gants, protections auditives, harnais, ...) pour répondre aux risques spécifiques
- Les conducteurs de travaux ont accès au logiciel d'achats pour s'acheter eux même leurs EPI selon le référencement prévu
- Les nouveaux embauchés sont équipés dès leur arrivée dans l'entreprise. Le service RH ayant en charge de relayer le besoin auprès du service Achats

Référentiel prévention

Depuis janvier 2022, un référentiel prévention vise à harmoniser les pratiques en matière de prévention des risques. Il est destiné à l'encadrement de chantier. Ce référentiel prévention a été rédigé par notre animateur SQE en région île de France, puis validé par le service SQE et la direction générale. Il a obtenu consensus sur son contenu après avoir été soumis, par échantillonnage, à plusieurs collaborateurs de l'entreprise (membres du CSSCT, direction d'exploitation, directeurs travaux, conducteurs de travaux, chefs de chantier ...).

Il contient des consignes liées à l'animation de chantier :

- Consignes fondamentales sécurité, conditions de travail pour le gros œuvre, aussi bien pour les collaborateurs de Rabot Dutilleul Construction que pour les sous-traitants.

Ce document rappelle également que 3 « classeurs verts prévention » sont remis par l'animateur SQE à l'équipe travaux, ils sont mis en place avant le démarrage du chantier.

La direction organise des visites de chantier, orientées prévention, selon la fréquence définie dans le cadre des objectifs annuels : 3/an pour le DR, 4/an pour le DEX, 1/mois/chantier pour les Directeurs Travaux, 2/mois/chantier pour les ASQE.

Le service SQE est chargé de la prévention des risques. Il définit avec l'équipe travaux l'ensemble des mesures permettant de réaliser les tâches en sécurité. Il organise également des actions de sensibilisation et de formation.

Conformément à la réglementation en vigueur :

- des prestataires externes contrôlent également la sécurité du chantier, notamment le coordonnateur SPS et les organismes de prévention (IT, CARSAT, CRAMIF ...).
- un registre unique de sécurité regroupe les informations relatives aux contrôles et vérifications obligatoires des équipements (grue, lift, installation électrique, matériels...).
- un registre d'observations regroupe les observations en ce qui concerne l'état du matériel, des installations, des équipements de travail.
- un registre des dangers graves et imminents assure la traçabilité des alertes faites et des avis émis par les représentants du Comité Social et Economique (CSE).

Tout nouvel arrivant sur chantier reçoit le livret d'accueil SQE de l'opération, fournit par le chef de chantier.

Un quart d'heure SQE est réalisé deux fois par mois. Lors de ce quart d'heure, les compagnons remontent les informations terrain afin d'améliorer les pratiques, de mieux gérer et de supprimer les risques. Les équipes abordent également les bonnes pratiques et reviennent sur les « Presqu'accidents ». Finalement, les consignes sont rappelées.

Notre service SQE suit le taux de réalisation des ¼ d'heure SQE, visites de chantier, contrôle qualité ... sur un tableau de bord dédié.

Voir le document [Suivi des indicateurs SQE 2021_RDC pour davantage d'informations.](#)

Le référentiel prévention contient également des chapitres dédiés :

- à la gestion des accidents de travail,
- à la délégation des pouvoirs en matière d'hygiène et sécurité,
- aux bonnes pratiques (échauffement matinal de 10/15 minutes avant la prise de poste, 5 minutes d'observation et de sécurisation du poste de travail à 11h)

- à l’affichage prévention (règlement intérieur, numéros utiles, communications en matière de sécurité, portique d’accès et panneau de prévention ...)

De nombreuses informations complémentaires en matière d’hygiène de santé et de sécurité y figurent, telles que :

- L’installation du chantier, notamment la prévention du risque électrique
- la circulation sur le chantier et l’éclairage
- le stockage
- les protections collectives (garde-corps, protection des trémies, protection visant à prévenir le risque d’empalement)
- les équipements de protections individuelles obligatoires et spécifiques
- Les engins de chantier (contrôle des équipements, règles de sécurité spécifiques ...)
- L’outillage
- Les travaux en hauteur (règles à respecter pour éviter les chutes par exemple)
- Les règles de sécurité à respecter lors de la réalisation d’ouvrages bétonnés
- Les règles à respecter lors de la manipulation d’éléments préfabriqués
- Les travaux présentant un risque spécifique (travaux de terrassements, risque amiante, risque plomb, risque incendie, travail par temps chaud/froid, risques produit chimique, poussière de bois, manutention manuelle, travaux à proximité des réseaux.

Vous trouverez toutes ces informations dans le **Référentiel Prévention_Version Janvier 2022**.

Enregistrement et étude des accidents

Tous les accidents du travail ainsi que les presque accidents graves font l’objet d’une analyse formalisée et structurée. Selon la méthode de l’arbre des causes pour les plus graves ou d’un 5 pourquoi / 5M pour les moins graves.

L’analyse permet de définir l’utilité de diffuser un flash accident ou presque accident de manière à capitaliser et communiquer sur l’accident / presque accident. Les procédures et le matériel évolue autant que nécessaire en fonction du résultat de ces analyses.

Vous trouverez un exemple de **fiche flash accident du travail : 2021 Exemple accident du travail**.

Vous trouverez un exemple d’analyse d’un **accident du travail : 2021 Analyse évènement indésirable**.

Politique santé et sécurité à destination des femmes, des femmes enceintes et des travailleurs en situation de handicap

Nous sommes assez peu concernés par la sécurité des femmes sur les chantiers car peu de femmes sont exposées aux risques majeurs de nos chantiers.

Toutefois des dispositions particulières concerneront par exemple les femmes enceintes au travers des visites médicales de reprise par exemple, conformément à ce que prévoit la réglementation.

Les salariés disposant d’une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) peuvent prétendre à un aménagement de leur poste de travail.

- Un véhicule avec boîte automatique a par exemple été mis à disposition d’un de nos collaborateurs pour prévenir le mal de dos. L’ergonomie de son poste de travail a également été repensée.

Ces actions d’aménagement, en lien avec le Service d’aide au maintien dans l’emploi des travailleurs handicapés (SAMETH), est menée en concertation entre le salarié, le service RH et le service SQE.

Conformément à la réglementation, nous tenons également compte des restrictions d'aptitude émises par la médecine du travail au travers des fiches d'aptitude.

Santé et sécurité des intérimaires et des sous-traitants

Nous sommes également vigilant à la sécurité des intérimaires et des sous-traitants.

Intérimaires :

Conformément à la réglementation en vigueur :

- Nous établissons une liste des postes à risques particuliers qui définit des postes nécessitant un accueil renforcé.
- Une formation générale à la sécurité est réalisée par l'entreprise de travail temporaire avant l'arrivée du salarié intérimaire sur site.
- Comme pour notre personnel organique, chaque nouvel arrivant sur chantier bénéficie d'un accueil sécurité au cours duquel lui sont expliqués les risques génériques du chantier et les risques particuliers en lien avec son poste de travail.

Les 1/4h sécurité et Réunions de présentation aux équipes associent également les intérimaires et sont des moments de présentation des risques et mesures de prévention, mais également des moments pour remonter les propositions d'amélioration et les prendre en compte.

Sous-traitants :

Des consignes fondamentales définissent les règles d'or à respecter par nos sous-traitants. Toutes ces règles figurent dans le référentiel prévention.

Ces consignes sont intégrées en annexe de nos contrats de sous traitance et sont rappelées lors de l'accueil sécurité du ST sur chantier.

Nous essayons de comptabiliser le nombre d'accidents ou de presque accidents de nos sous-traitants, mais notre service SQE n'est que rarement informé de ces accidents.

Formation santé et sécurité

Le plan de formation annuel est constitué d'une part significative dédiée à la sécurité.

Ce plan est construit en concertation avec le service RH, SQE et les opérationnels ou responsables de services.

D'autres opérations de sensibilisation sont également dispensées à nos compagnons (¼ d'heure SQE notamment).

Les sujets de la santé et de la sécurité sont également abordés lors de l'intégration de nouveaux embauchés et tous les ETAM Cadres sont sensibilisés au système de management de la qualité, sécurité et environnement.

Par ailleurs, les collaborateurs ont accès à la documentation sécurité par le biais du service SQE ou des outils internes (R2d2 par exemple). Ils ont également accès au DUER sur demande auprès du service SQE.

Droit d'alerte et de retrait

Conformément à la réglementation, un droit d'alerte et droit de retrait sont intégrés au règlement intérieur et rappelés autant que de besoin aux salariés.

Nos salariés n'ont jamais exercé leur droit de retrait en 2023.

Relations avec les représentants du personnel, les compagnons et les organisations extérieures sur les sujets de santé et de sécurité au travail

Les représentants du personnel sont associés aux sujets de la santé et de la sécurité par le biais de leurs visites terrain, des réunions de CSSCT.

Nous sommes également en relation directe et régulière avec l'Organisme Professionnel Prévention Bâtiments Travaux Publics (OPPBT) qui nous conseille, nous donne accès à des informations réglementaires. L'OPPBT édite un magazine auquel nous sommes abonnés. Chaque chef de chantier le reçoit mensuellement à son domicile. Ce magazine est également accessible dans l'entreprise.

L'OPPBT organise des réunions CAP Prévention pour le partage d'expérience entre préventeurs auxquelles nous participons.

Nous associons Les ingénieurs OPPBT aux réunions de CSSCT et les invitons à réaliser des visites terrains. Nous avons également des relations régulières avec la médecine du travail et les CARSAT.

Nous rendons compte aux autorités compétentes de questions de santé et de sécurité : chaque courrier reçu de la CARSAT ou IT fait l'objet d'une analyse et d'une réponse dans les 10 jours.

Finalement, les salariés sont associés aux analyses « accident du travail » ou « Presqu'accident du travail » en particulier l'encadrement, les victimes ou les témoins.

Travail des compagnons en cas de forte chaleur

Un guide forte chaleur vise à rappeler aux compagnons les mesures destinées à prévenir les risques liés aux fortes chaleurs.

Risque routier

Chez Robot Dutilleul Construction, le sujet du risque routier occupe moins d'espace que celui du risque chantier du fait du nombre réduit d'accidents de la route.

Les actions visant à réduire le nombre d'accidents de la route figurent sur le document unique, les permis de conduire sont régulièrement vérifiés et les indicateurs sur le risque routier sont suivis.

300- Relations et conditions de travail

360- Développement du capital humain, formation

La formation, premier facteur du développement du capital humain

Rabot Dutilleul considère le développement des compétences nécessaires à l'exercice de ses différents métiers comme un atout stratégique pour la réussite de ses projets et comme une opportunité pour ses collaborateurs de construire des parcours professionnels enrichissants et diversifiés.

La capacité de l'entreprise à accompagner ses salariés tout au long de leur carrière par des formations adaptées, garantissant sa performance dans ses métiers traditionnels, facilitant le développement des métiers nouveaux et accompagnant l'évolution de l'emploi représente un enjeu capital.

Le secteur du BTP connaît d'importants changements (industrialisation, digitalisation, maîtrise d'usage...) qui sont autant d'opportunités et de nécessités pour dynamiser la politique de développement des compétences tant sur le plan collectif par une meilleure adéquation de la formation à ses enjeux, que sur le plan individuel par une meilleure prise en compte des attentes des collaborateurs et le développement de leur employabilité.

En dehors de la formation dispensée par notre directeur innovation et développement durable, sur la nécessaire prise en considération des enjeux du développement durable dans nos métiers, le sujet de la formation est traité de façon différenciée par le service RH de Rabot Dutilleul Construction et celui de Louis De Waele.

Il serait intéressant de renforcer les échanges entre les filiales françaises et belges, sur les sujets RH et de santé/sécurité notamment.

300- Relations et conditions de travail

360- Développement du capital humain, formation

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Développement du capital humain et formation

Le maintien et le développement des compétences des salariés est un enjeu stratégique dans un secteur en forte mutation tel que le BTP (BIM, crise climatique, nouveaux modes constructifs ...). Louis De Waele s'attache à maintenir un niveau de formation des salariés permettant à l'entreprise de se projeter sereinement dans l'avenir.

Le service RH ainsi que le service SQE sont les services les plus impliqués sur le sujet de la formation des salariés de l'entreprise.

Plan de formation 2024-2025

Louis De Waele a mis en place un plan de formation ambitieux en 2023.

Pour être à la hauteur de nos engagements, la direction a défini une stratégie structurée autour de 4 axes :

- Durabilité
- Gestion des Talents
- Expérience client
- Savoir-faire technique

Axe stratégique durabilité

Formation « La crise climatique (pour l'ensemble du personnel employé) »

L'objectif de la formation est :

- D'expliquer ce qu'est le changement climatique et de sensibiliser à ses effets et à faire respecter par tous les obligations face au changement climatique.
- De soutenir les objectifs de développement durable et accélérer les transitions nécessaires pour le climat, notamment inclure les standards de performance énergétique et de rénovation dans les bâtiments.

Axe stratégique - gestion des talents

Formation " Assertivité "

L'objectif de cette formation est :

- Favoriser une communication efficace au sein de son équipe
- S'affirmer tout en reconnaissant l'autre
- Se faire entendre sans agresser
- Prévenir le stress d'origine relationnelle.

Formation « Gestion du temps »

L'objectif de cette formation est :

- Améliorer son « Time Management » pour augmenter son efficacité personnelle et réduire son stress.
- Identifier sa gestion de son temps, ses éventuelles lacunes et les pistes d'amélioration.
- Apprendre à identifier les éléments perturbateurs et « mangeurs de temps ».
- Découvrir des méthodes de gestion des priorités entre les tâches et les projets.
- Se familiariser à différents outils et techniques de planification.
- Se fixer un plan d'action rapidement applicable pour sortir de l'urgence.

Axe stratégique - expérience client

Formation « Marchés publics »

L'objectif de cette formation est :

- De comprendre le pourquoi de la législation sur les marchés publics
- De recevoir un aperçu des aspects juridiques, administratifs, financiers et économiques de la passation des marchés publics
- De savoir comment une procédure de passation se déroule et quand il convient d'appliquer quel type de procédure (appels d'offres, procédures restreintes, procédures négociées, ...)
- De recevoir un aperçu des techniques spéciales d'achat et quand il convient de les appliquer
- De savoir comment appréhender le marché des entrepreneurs et autres fournisseurs ou prestataires de services
- De savoir à quoi prêter attention à tous les stades de la procédure pour éviter les litiges

Axe stratégique - savoir-faire technique

Formation « MS Project »

Le programme MS Project est un outil professionnel destiné aux employés qui travaillent quotidiennement avec un planning, simple ou complexe, à moyen ou long terme et qui prennent régulièrement part à des projets.

Formation « Kabandy »

Il s'agit un logiciel en ligne qui offre une maîtrise totale des quantités tout au long du projet — estimatifs, devis, commandes, états d'avancement, contrats de maintenance — en réduisant les imprévus et les dépassements budgétaires. Accessible en ligne, Kabandy connecte les maquettes avec les feuilles de calcul et aide à générer rapidement des rapports visuels et fiables pour la prise de décision.

Formation « Bluebeam »

Bluebeam aide les professionnels en architecture, ingénierie et construction à assurer les échanges entre le bureau et le chantier grâce à une source de référence unique.

Bluebeam aide les entrepreneurs principaux à maintenir l'alignement des équipes et à gérer les projets du début à la fin en :

Vous trouverez le détail du plan de formation sur les documents **EMPLOYES – PLAN DE FORMATION 2024 – 2025**

Au cours de l'année 2023, 112 employés ont suivi au moins une formation. Le total des heures de formation suivies s'élève à 2.850,50 heures de formation (soit 25,5 heures en moyenne par personne) à comparer à 4.621,45 heures en 2022.

Sur cette même année, le nombre d'employés est passé de 113 fin 2022 à 110 fin 2023. Compte tenu des arrivés et départ, cela signifie que la totalité des employés a reçu au moins une formation.

Au cours de l'année 2023, 95 ouvriers ont suivi au moins une formation. Le total des heures de formation suivies s'élève à 2.645 heures de formation (soit 28 heures en moyenne par personne) à comparer à 3.368 heures en 2022. 3 ouvriers ont suivi une formation comme apprenti à charge de l'employeur pour un total de 1.130 heures. Il existe différentes formations organisées pour les ouvriers auxquelles certains employés sont également invités (voir ci-après récapitulatif des formations reprises dans le plan de formation « ouvriers »)

- 1- **Sécurité de base**
- 2- **Harnais**
- 3- **Échafaudage module 1&2**
- 4- **Elingueur**
- 5- **Nacelle**
- 6- **Mini-Pelle**
- 7- **Chariot télescopique**
- 8- **Lecture de plans**
- 9- **Équipier de 1^{ère} Intervention**
- 10- **Formation pont Roulant**
- 11- **Formation Haute tension**
- 12- **Formation étanchéité (3 jours)**
- 13- **Syam responsable (Matériel de sécurité)**
- 14- **Mentor**

Le coût total de ces formations/informations (heures employés/ouvriers, prestations formateurs, location locaux, achat matériel) est estimé à 289.098,57 € pour les formations à caractère formel et à 66.759,53 € pour les formations à caractère moins formels ou informels, après déduction des subsides reçus du Fonds de Formation. Et un coût net de 4.056,70 € pour les formations professionnelles initiales à charge de l'employeur.

300- Relations et conditions de travail

360- Développement du capital humain, formation

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Développement du capital humain, formation

Introduction

Les objectifs de Rabot Dutilleul Construction sont de maintenir l'employabilité de nos collaborateurs, les préparer aux métiers de demain et les sensibiliser pour garantir leur santé et leur sécurité.

Notre service RH est en charge de définir les besoins, conformément à la situation de l'entreprise, à ses ambitions, à la réalité du marché et des métiers. Il s'assure également que le plan de formation soit suivi.

Développement des compétences

L'adaptation de nos collaborateurs aux évolutions liées à l'environnement externe et aux choix stratégiques de l'entreprise est généralement cadrée par un plan de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) 2023-2026 dont les objectifs sont les suivants :

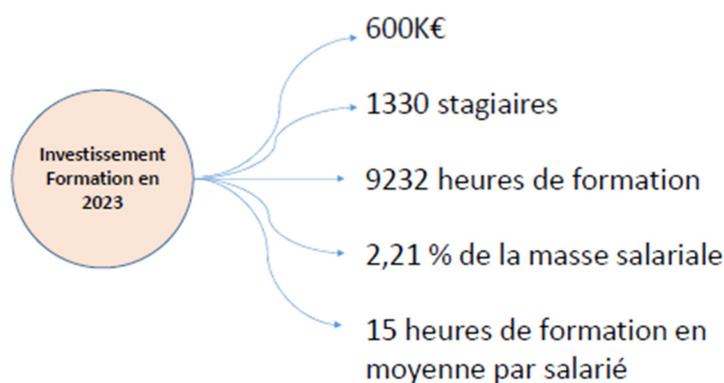
- Accroître la Performance : Redevenir une entreprise durablement profitable en maximisant résultats et trésorerie. En fixant des objectifs ambitieux, nous favorisons le développement de l'entreprise. Nous nous adaptons constamment aux marchés pour rester attractifs. Nous nous inscrivons résolument dans un processus d'amélioration continue.
- Développer le Capital humain : Notre capital humain est essentiel. Nous favorisons l'épanouissement et le développement de nos collaborateurs grâce à des formations et des parcours de carrière. Nous cultivons un climat de confiance, stimulons la mobilisation collective et valorisons la diversité. La sécurité et la santé de nos équipes sont des priorités quotidiennes.
- Satisfaire nos Clients : Nous exigeons le meilleur de nous-mêmes pour satisfaire nos clients. Nous développons pour eux de nouvelles solutions en nous appuyant sur des partenariats durables et des innovations écologiques. Ensemble, nous construisons des ouvrages et des relations qui traversent le temps. La culture client est un enjeu primordial pour nous.
- Mettre en œuvre la Transition écologique : Nous nous engageons à réussir la transition écologique, en mobilisant la puissance de l'entreprise. Nous intégrons les enjeux environnementaux pour transformer et développer notre activité. Nous mettons au point des solutions durables qui répondent aux défis de nos clients, séduisent les talents et fédèrent nos partenaires.

Le bilan du plan de développement des compétences 2023 a été présenté aux instances représentatives en mai 2024. Il suit les orientations de la stratégie et de la GEPP repris plus haut. Il se décompose en 5 axes :

- Développer notre capacité à proposer des solutions durables en faveur du cadre de vie et des enjeux climatiques
- Maitriser nos relations avec nos parties prenantes
- Maitriser nos compétences fondamentales et étendre nos savoir-faire
- Renforcer notre culture managériale
- S'engager dans une culture intégrée de la prévention

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INVESTISSEMENT FORMATION 2023

Rabot Dutilleul
Construction



L'ensemble des chiffres est présenté dans le document [Bilan PDDC 2023](#). Ce bilan démontre un investissement important de la formation dans notre politique décarbonation avec le déploiement massif de la formation Urgence Climatique à l'ensemble des ETAM/CADRES. [Voir programme](#). L'investissement se poursuit sur les ouvriers en 2024 et le déploiement de nouvelles formations : Connaître les solutions décarbonées. [Voir programme](#).

L'investissement sur le management est également important car le management est un des piliers sur lequel peut s'appuyer la direction pour communiquer une vision claire de la stratégie mais aussi la culture de l'entreprise.

Enfin, les formations sécurité représente l'investissement le plus important.

Formation obligatoire

La législation impose une formation non obligatoire de ses collaborateurs tous les 6 ans, cette obligation légale est respectée par Rabot Dutilleul Construction.

Informations relatives à l'évolution des métiers transmises aux collaborateurs

Comme prévu par la loi, les salariés sont informés des orientations stratégiques et des résultats économiques de l'entreprise par le biais de leur CSE.

François Dutilleul, président du groupe Rabot Dutilleul a présenté ces informations en décembre 2021.

Entretiens individuels, accompagnement et prise en compte des aspirations des collaborateurs

En moyenne, 80% des entretiens individuels sont réalisés. Ce taux de réalisation est particulièrement suivi par le DRH.

La campagne 2023 comptabilise plus de 80% des EA (entretiens annuels) et EP (entretiens professionnels) réalisés. Le taux de non-complétion peut être affecté par les départs, les arrivées récentes, les absences de longue durée.

En 2022, 90% des entretiens individuels des ETAM – Cadres sont réalisés. La campagne d'entretien des compagnons est en cours.

Il est à noter que la direction des ressources humaines accompagne les collaborateurs sur leur compte personnel de formation, même lorsque cela signifie que le collaborateur ou la collaboratrice sera amenée à quitter l'entreprise.

Fiche de suivi de carrière

Afin d'accompagner les compagnons dans l'évolution de leurs compétences, chaque compagnon possède un livret sur lequel figurent ses compétences.

Avant chaque chantier, le chef de chantier lit ce livret de façon à connaître les compétences du compagnon. A la sortie du chantier, le chef de chantier note sur ce livret les compétences acquises par le compagnon.

Importance du management

La diffusion de la culture d'entreprise, des ambitions et des objectifs de l'entreprise est largement diffusée par le management de proximité.

L'accompagnement de cette force managériale est primordial. Pour cela, Rabot Dutilleul Construction a mis en place des **parcours de formation** dédiés aux managers et construits sur mesure selon chaque niveau de management. Le parcours se décompose en 3 modules

- Module 1 : Mieux se connaître pour mieux manager grâce au DISC (1 jour ½)
- Module 2 : Les piliers du management (2 jours)
- Module 3 : Incarner la posture et les valeurs de Rabot Dutilleul Construction (2 jours)

Parallèlement, des séminaires managers sont dispensés chaque année pour assurer la transmission des informations et ancrer les messages passés pendant les formations. C'est également l'occasion de rappeler les principes de la **charte managériale** qui doit servir de guide à l'ensemble des managers. Des outils sont également mis à disposition tel que le **récit stratégique**, sous forme de brique, visant à aiguiller le discours.

Bilan sur le développement du capital humain

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribue à Rabot Dutilleul Construction le score de 50/100 sur le sujet social et droits humains ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est élevé sur le sujet du développement du capital humain.

« Rabot Dutilleul Construction » est une entreprise qui prend soin de l'humain et affiche un haut niveau de maturité sur le développement du capital humain, axe prioritaire de la stratégie RDC à court-terme, en mettant en avant une culture de l'empowerement et de l'engagement (construction « bottom-up » du plan d'amélioration 2022, processus de gestion par tensions (ex : balance ton irritant, intrapreneuriat ...). »

[Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf](#)

400- L'Environnement

410-Ecoconception

Ecoconception

La construction de bâtiments est une activité à fort impact environnemental. La **démarche d'écoconception ASAP** (As Sustainable As Possible, Aussi durable que possible) mise en place au sein du groupe depuis 2011 permet la stimulation systématique de la performance RSE à chaque étape clé d'un programme immobilier ou de construction.

Cet outil est depuis utilisé de façon différenciée par Rabot Dutilleul Construction, ses filiales et par Louis De Waele.

Le premier objectif de cette méthode est de balayer rapidement tous les sujets de développement durable d'un projet de construction pour imaginer et mettre en œuvre les solutions les plus appropriées aux enjeux du projet mais aussi à son contexte. Un projet immobilier conçu par Rabot Dutilleul cherche autant que possible à améliorer le territoire dans lequel il s'implante selon les 3 piliers du développement durable. L'outil a pour avantage d'être simple d'utilisation, rapide à prendre en main et à utiliser. Très rapidement, pour chaque projet, nos équipes peuvent conseiller les clients sur les actions à mettre en place pour améliorer la performance des projets en termes de développement durable et trouver les bons partenaires.

Le second objectif est de développer le capital humain des collaborateurs opérationnels. En effet, ASAP est manipulé directement par les opérateurs, en toute autonomie, avec le conseil bienveillant des experts internes. Cet apprentissage du développement durable par la pratique exige un outil très performant (équilibre expertise et simplicité).

A travers cette démarche d'écoconception, un large éventail de questions est posé aux concepteurs de projets, celles-ci sont relatives à quatorze grands enjeux de développement durable, chacun associé à quatorze grandes « idées maîtresses » qui sont autant de réponses aux problématiques soulevées (voir le tableau ci-dessous). Il n'y a pas (encore) une note globale attribuée au programme mais un score, compris entre 1 et 4, pour chacun des enjeux spécifiques du programme selon le niveau de performance ambitionné par le responsable opérationnel.



Impacts négatifs et enjeux de développement durable | Idées générales et solutions possibles

<p>1. SOL Stopper l'étalement urbain et loger la population urbaine croissante dans une ville agréable.</p>	<p>Reconstruire la ville sur elle-même, densité maximale aujourd'hui et demain, végétalisation des espaces</p>
<p>2. MOBILITE La croissance du transport automobile pose beaucoup de problèmes environnementaux et économiques : changement climatique, mitage, imperméabilisation, pollution urbaine...</p>	<p>Réduire l'impact environnemental de l'automobile (avec les technologies et le stock automobile d'aujourd'hui) signifie à la fois diminuer la quantité de transport (en augmentant la mixité fonctionnelle), gêner le parcours automobile et rendre très facile et agréable le recours à la mobilité douce.</p>
<p>3. NATURE ET BIODIVERSITE La biodiversité est indispensable pour l'existence de l'humanité aujourd'hui et encore plus dans un avenir incertain. La biodiversité se dégrade très fortement notamment en raison des impacts du secteur du bâtiment.</p>	<p>Sur tous les projets urbains et sur tous les chantiers de construction, il est possible non seulement de maximiser la présence de la nature mais également sa qualité d'usage : refuge de biodiversité, intégration dans une trame verte, production agricole biologique, dépollution...</p>
<p>4. JUSTICE SOCIALE Il s'agit de réparer la planète... en entier. Il est donc nécessaire de trouver des solutions qui puissent s'appliquer/s'adapter à tous et ne soient pas réservées à des niches ou élites exclusives (moyens financiers, physiques ou opinions).</p>	<p>Rendre le projet accessible (physiquement, économiquement...)</p>
<p>5. EFFICACITE ENERGETIQUE Pour limiter les risques d'emballement climatique, les pays développés doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par 4 d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990. Dans le secteur du bâtiment, cela signifie que le stock de bâtiments doit diviser ses émissions de gaz à effet de serre par au moins 4 d'ici 2050.</p>	<p>Consommation énergétique minimale, quasi nulle, pour tous les usages du bâtiment thermiques et électriques; utilisation exclusive d'énergie renouvelable produite sur place, ou pas</p>
<p>6. ENERGIE RENOUVELABLE Pour lutter contre le changement climatique, il faut notamment substituer massivement l'extraction et la consommation d'énergies fossiles carbonées par la production d'énergies renouvelables. La plupart des énergies renouvelables sont intermittentes et diffuses. Il est nécessaire de démultiplier les sites de productions</p>	<p>La ville et le bâtiment peuvent être potentiellement des lieux de production d'énergie renouvelable à intégrer dans un réseau intelligent.</p>

<p>et de faire circuler intelligemment cette énergie des producteurs vers les consommateurs par des smart GRID.</p>	
<p>7. SANTE Développer les bien-être physiques, psychologiques et sociaux des humains qui occupent un bâtiment est l'objectif majeur d'une construction de bâtiment. Il conditionne directement ou indirectement sa valeur et notamment économique. Or la qualité perçue de ce bien-être peut être actuellement débattue : par exemple, l'air intérieur des logements est le deuxième air le plus pollué après l'air de l'intérieur des voitures..</p>	<p>La priorité est de réaliser un bâtiment qui fournit parfaitement les fonctions de bases : site sain, bâtiment sain (qualité sanitaire notamment de l'air, présence d'espaces verts, qualités acoustiques). Puis il convient de fournir aux occupants un contrôle facile de l'usage du bâtiment et de ses services. Les occupants doivent se sentir libres et en contrôle. Enfin, le bâtiment peut être une source de reconnaissance, de fierté ou d'expression architecturale et politique.</p>
<p>8. EAU ET EFFLUENTS Une famille française consomme 300 m³ d'eau potable par an dont 7% pour manger et boire. De plus, une certaine partie des pollutions urbaines (air et eau) provient des bâtiments. Les stations d'épuration sont souvent pleines et coûteuses pour la collectivité. Or il existe des systèmes de traitements décentralisés parfois plus efficaces.</p>	<p>Économiser la consommation d'eau potable. Dépolluer la parcelle, voire fournir un service de dépollution d'effluents au territoire pour des opérations voisines.</p>
<p>9. SMART Le numérique modifie grandement les fonctionnements techniques, économiques sociaux ou éthiques de la construction, de l'immobilier et de l'usage des bâtiments. Les promesses du partage d'information rendu possible par le numérique doivent aider à consommer beaucoup moins de ressources pour des usages identiques ou supérieurs, notamment au niveau des smart grid énergétiques. Toutefois, les risques informatiques, de consommation de ressources pour le numérique et éthiques sont significatifs.</p>	<p>Sélectionner, sensibiliser voire former la chaîne de sous-traitance aux démarches et standards de performance de développement durable. Développer une relation client / fournisseur durable. Développer la conception construction Hors Site pour gagner en productivité et investir dans l'innovation durable.</p>
<p>10. EQUIPE La transformation durable des villes passe par un changement de culture et de savoir faire majeur du monde du BTP. Les donneurs d'ordres doivent faire remonter leurs standards de qualité "éco" à leurs fournisseurs et sous-traitants afin que l'ensemble des professionnels se mettent à niveau rapidement.</p>	<p>Sélectionner, sensibiliser, voire former la chaîne de sous-traitance aux démarches et performances de développement durable. Développer une relation clients-fournisseurs durable.</p>
<p>11. MATERIAUX ECONOMIE CIRCULAIRE Le secteur du BTP est très consommateur de ressources, et très producteur de déchets. La croissance économique depuis l'après guerre et l'avènement de la Chine et l'Inde font qu'il est urgent d'économiser les ressources, de les recycler et de réduire drastiquement les émissions de CO2 issues des matériaux de construction.</p>	<p>Favoriser l'économie circulaire. C'est à dire prioriser la réhabilitation (à usage pérenne de qualité), puis le recours significatif aux matériaux de construction "éco" en priorité pour le gros oeuvre : matériaux locaux, d'origine biomasse (durablement gérés), recyclés, parfaitement recyclables, très faiblement émetteurs de CO2.</p>
<p>12. COMPORTEMENT Les performances de développement durable de la ville dépendent fortement du comportement des gens qui l'habitent. En en même temps, le comportement de développement durable des urbains dépend beaucoup de leur prise de conscience issue d'opérations exemplaires et d'information de qualité.</p>	<p>Il est donc fondamental d'informer, inspirer, former les occupants, voisins, professionnels quant à la qualité de développement durable des projets. Les solutions de partenariats pédagogiques, de garantie de performance, de design de solution "autoporteuse" ou plus classiquement d'accompagnement à l'usage sont à privilégier. Cela permettra en outre de modifier la conception des projets suivants pour mieux convenir effectivement aux rêves des humains et aux besoins de notre planète.</p>
<p>13. CHANTIER VERT Les déchets du secteur du BTP sont supérieurs aux déchets ménagers. Les accidents du travail dans le secteur du BTP sont plus importants que ceux du secteur industriel. Le BTP propose des emplois d'insertion importants socialement. Améliorer la qualité des chantiers, "chantiers verts ou chantier durable" doit permettre de répondre à ces enjeux et améliorer la culture de qualité du secteur.</p>	<p>Devenir une référence nationale voir européenne pour la qualité des chantiers durables. Exiger et garantir aux sous-traitants et prestataires le même niveau de qualité.</p>
<p>14. MINIMISATION DES DECHETS MENAGERS La quantité des déchets ménagers "produits" par les français dépasse les 360 kg par an et continue de progresser. Les déchets ménagers sont les déchets émis par les ménages principalement dans leur logement. De nombreuses campagnes de sensibilisation se heurtent avec les habitudes culturelles des citoyens, et notamment à la difficulté de trier et traiter ses déchets chez soi. Ce sujet est majeur du point de vue de la politique publique de la ville. Ca l'est également en vue d'un changement culturel de nos sociétés vers des modes de vie moins consommateurs de matériaux et donc moins émetteurs de déchets.</p>	<p>Donner les moyens aux occupants de trier et traiter leurs déchets facilement dans une démarche zéro déchet.</p>

Cette démarche d'écoconception a été analysée par l'AFNOR lors des évaluations AFAQ 26000 de Nacarat, groupe Rabot Dutilleul depuis 2012. Pour Rabot Dutilleul Construction, cette démarche d'éco conception a été certifiée exemplaire par l'AFNOR en 2014.

Les collaborateurs chargés de la conception des bâtiments ont été formés à la démarche d'écoconception ASAP par le Directeur Innovation et Renaissance Ecologique ou par le bureau d'étude interne en développement durable.

L'outil a été complètement refait en 2019 d'un point de vue IT : UX Design refait ; hébergement Cloud. Depuis la séparation avec Nacarat, ASAP a été mis à du groupe Tisserin qui en a fait un paramétrage spécifique. Cette mise à disposition a cessé début 2024.

Depuis 2013, plus de 1000 projets ont été éco conçu à travers ASAP dont 190 pour Rabot Dutilleul Construction et Louis De Waele.

Projets « Rebonds »

Notre analyse de scénarios prospectifs de décarbonation, notamment ADEME, The Shift, Renaissance Ecologique, MIT, conduisent au développement souhaitable de certaines activités qui décarbonent les territoires, au déclin de celles qui produisent massivement du carbone et du status quo des activités « indifférentes ».

Etant sur un secteur qui peut décarboner massivement, Rabot Dutilleul étudie la création de nouvelles filiales, de toute nature actionnariale dont la croissance économique est concomitante avec la décarbonation, voire l'adaptation au changement climatique.

Nous sommes notamment en développement :

- De plateforme PHYSIQUE d'économie circulaire
- De la production d'éléments industriels de façades
- De la production industrielle de matériaux de construction biosourcés
- D'une ou des offres de massifications de rénovation énergétiques basées sur des standards à développer
- D'offres logicielles de décarbonation

Nous sommes également en analyse prospectives sur les lots qui sont actuellement sous traités sur nos opérations.

- Productions et aménagement espaces verts
- Installation et maintenance ENR

Ces offres sont portées en CODIR respectifs, travaillés en conduite du changement avec les directions RH et en recherche de fonds, notamment publics, régionaux, nationaux (BPI, ADEME) et Européen (LIFE...). Elles sont partagées dans nos éco systèmes de recherche notamment Maille Immo ou nous 4 partenaires experts en AAP : Ressorts, Nobatek/ Inef 4, le CD2E et Team 2.

400- L'Environnement

410-Ecoconception

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Référentiel : G4-EN34 ; G4-EC7

Ecoconception

Introduction

Louis De Waele souhaite faire partie des entreprises qui maîtrisent le sujet de l'écoconception.

Chez Louis De Waele, nous répondons à différents types de marchés selon que les marchés sont publics (appels d'offres, procédures négociées, ...) ou privés. Suivant les cas (bouwteam, Design & Build,..), il nous arrive d'être partie prenante dans la conception du projet.

Il n'est souvent pas possible de proposer des variantes dans le cadre d'un marché public. Lorsque les critères d'écoconception fixés par l'organisme public sont exigeants, nous souhaitons pouvoir y répondre.

Dans le cadre des marchés privés, l'objectif est de proposer des variantes à nos clients. Cela implique par exemple de proposer de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques, des possibilités en termes de réemploi.

Dans le cadre des « bouwteam » et des Design & Build , notre marge de manœuvre est plus importante et nous permet de proposer des solutions encore plus ambitieuses sur le plan environnemental.

La participation progressive de la cellule développement durable aux réunions commerciales et les autres mesures décrites dans le document **Axes stratégiques – CRS – mai 2022 (005)** doivent permettre d'atteindre nos objectifs de durabilité.

ASAP

L'outil ASAP est utilisé chez Louis De Waele Immo depuis début 2022. Concrètement, nos équipes comparent sur ASAP le cahier des charges du client avec notre contre-proposition plus ambitieuse. Nos équipes éclairent ensuite le choix du client, pour qu'il choisisse les solutions les plus performantes du point de vue du développement durable.

Il est prévu pour le mois de septembre 2022 d'analyser les offres des marchés ciblés sous l'angle de la durabilité.

La mise en place d'ASAP chez Louis De Waele était prévue en cours d'année 2023 L'outil est connu et son déploiement concret est à l'analyse vs des outils partagés par les écosystèmes bruxellois comme TOTEM.

Références BREEAM

Depuis plus de dix ans, nous sommes organisés pour répondre à des chantiers certifiés BREEAM (Very Good, Excellent et Outstanding).

Depuis 2019, six autres chantiers, en cours, visent une certification BREEAM, dont 5 outstanding et 1 excellent (1 commencé en 2020, 1 commencé en 2021, 4 commencés en 2022).

Il est à noter que deux projets de 2022 certifiés BREEAM doivent également faire l'objet d'une certification WELL.

Chantier	Maître d'Ouvrage	Architecte	ANNEE RP	BREEAM	WELL	Travaux réalisés	Surface	Montant Total
MANHATTAN	ICON	M&MJ Jaspers J.Eyers & Partners	2019	EXCELLENT		Rénovation de bureaux	68.000 m ²	65.000.000,00 €
LIGHT ON	COMMERCE 31 sprl	ART & BUILD	2019	VERY GOOD		Désamantage et démolition de l'immeuble existant et construction d'un immeuble de bureau	8.800 m ²	9.400.000,00 €
FORUM I	IMMOBEL	ARCHI 2000	2010	VERY GOOD		Démolition + construction	20.000 m ²	22.117.826,00 €
ARTS LUX	AG REAL ESTATE	BURO II/ ARCHI +1	2013	VERY GOOD		Bureaux	16.500 m ²	21.500.000,00 €
LOUISE CENTER	AXA BELGIUM	GS3	2012	EXCELLENT		Réaménagement de bureaux et d'une galerie commerciale	4000 m ²	4.967.957,00 €
FORUM II	IMMOBEL	ARCHI 2000	2013	VERY GOOD		Construction d'un immeuble de bureaux et logements	35.000 m ³	30.017.000,00 €
RAC/BEL AIR	IMMOBEL	M&MJ Jaspers J.Eyers & Partners	2013	VERY GOOD		Rénovation et construction de bureaux et appartements	73.800 m ²	128.000.000,00 €
BREDÉRODE	BEFIMMO	LD2	2014	VERY GOOD		Rénovation bureaux	17.500 m ²	17.486.025,00 €
GENERALLI	GENERALI REAL ESTATE INVESTMENT	DSW ARCHITECTS	2014	VERY GOOD		Rénovation d'un immeuble bureaux	5.750 m ²	3.840.600,00 €
GUIMARD 10	COFINIMMO	LD2	2015	VERY GOOD		Rénovation lourde d'un immeuble de bureaux	15.141 m ²	10.639.086,00 €
PACHECO	FEDIMMO	ARCHITECTEASS OC SRL	2025	en cours - outstanding	en cours de certification	Travaux de réaménagement de l'immeuble Pacheco	11.600 m ²	30.369.505,00 €
LUXIA	AXA REIM	DDS+	2025	en cours - outstanding	en cours de certification	Restructuration d'un immeuble de bureaux	18.000 m ²	26.000.000,00 €
MONTOYER 10	COFINIMMO	LD2	2024	en cours conception ok + dossier exection final	en cours de certification	Transformation immeuble	6207 m ²	12.200.365,44 €
THE PRECEDENT	UNION INVESTMENT	YUGENING ET ORENS-VAN GRIMBERGEN ARCHITECTEN	2024	en cours (excellent)	en cours de certification	Rénovation et extension d'un immeuble de bureaux	8000 m ²	18.799.864,74 €
MARNIX	ING BELGIUM	A2M	2025	en cours - very good	en cours de certification	Rénovation profonde du siège historique	54.058m ²	67.000.000,00 €

Référence DNSH

En 2023, le chantier IPPJ applique le principe du DNSH, tel que défini dans le Règlement taxonomie (2020/852), qui demande qu'aucun préjudice important ne soit causé à 6 objectifs environnementaux. Ces six objectifs sont (article 9) :

- 1.l'atténuation du changement climatique,
- 2.l'adaptation au changement climatique,
- 3.l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines,
- 4.la transition vers une économie circulaire,
- 5.la prévention et la réduction de la pollution,
- 6.la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

400- L'Environnement

410-Ecoconception

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Ecoconception

Introduction

L'éco conception est au cœur de l'action RSE de Rabot Dutilleul. Elle s'appuie sur la compétence des collaborateurs, sur l'orientation stratégique et aussi sur l'outil support ASAP créée par le groupe en 2012.

Utilisation d'ASAP chez Rabot Dutilleul Construction

Chez Rabot Dutilleul Construction, ASAP est utilisé pour 100% des projets depuis fin 2021. Il était auparavant utilisé seulement pour les projets en conception, à l'initiative du porteur de projet.

Le process d'utilisation a été formalisé par la direction technique et a été personnalisé pour chacune des 5 entités cibles : RDC HDF, RDC IDF, RDC GE, IDéel, GERIM. De manière générale, ASAP est utilisé par responsable opérationnel du projet, avec l'appui de la direction technique, voire des études

Culturellement, les responsables opérationnels de Rabot Dutilleul disposent d'un niveau d'initiative et de liberté important. Ainsi, les collaborateurs de Rabot Dutilleul Construction améliorent parfois le projet en cours de réalisation, sur un ou plusieurs aspects du développement durable, sans toujours l'enregistrer dans ASAP. Nos collaborateurs sont également libres de faire appel à tout moment à nos équipes spécialisées sur ces questions, telles que la Direction Technique et Innovation, le service SQE ou encore les membres de la Green team.

Cette pratique très souple permet une grande flexibilité. En revanche, il peut nuire à la formalisation et la capitalisation.

Nos projets s'accompagnent parfois d'une certification/labellisation à la demande du maître d'ouvrage ou du client final. Rabot Dutilleul Construction sait également mener à bien des certifications environnementales HQE, LEED et BREEAM, dans son rôle plus classique d'entreprise générale : soit en gros œuvre, soit en tous corps d'état. Enfin, l'entreprise héberge un bureau d'étude qui détient des capacités d'éco-certification.

Au 17/04/2024, les opérations labellisées et/ou certifiées livrées en 2022 et 2023 étaient les suivantes :

Année de livraison	Type de projet	Région	Intitulé	Type d'ouvrage	m ² (SHAB ou SU)	Commentaire Economie circulaire	Labels	Certifications
2022	Réno	IDF	Lycée Feyder	Etablissement scolaire	18 700		Effinergie	HQE
2022	Neuf	HDF	Senlis - iDéel - Caserne Ordoner	Logements collectifs	3 910	Granulats démolition utilisé pour parkig	Effinergie	NF HQE
2022	Réno	HDF	Senlis - iDéel - Caserne Ordoner	Logements collectifs	3 938	Granulats démolition utilisé pour parkig	BBC Effinergie Réno	NF HQE
2022	Neuf	HDF	Marquette - Lesaffre	Bureaux	40 215			BREEAM
2022	Neuf	HDF	Lille - Nacarat/ Jargondis - Shake	Bureaux	33 438		Effinergie	BREEAM
2022	Neuf	IDF	Rueil Malmaison - Ephad de Stell	EHPAD	8 765		Effinergie	H&E
2023	Réno	IDF	Gambetta Suresnes	Bureaux	4 930	Réemploi gravillon et transfo, réemploi ex-situ des panneaux préfas extérieurs	Biodiversity, Effinergie, WlredScore	HQE BD
2023	Neuf	IDF	CNAM de Saint-Denis	Enseignement Scolaire	6 782	Réemploi d'éléments provisoires de serrurerie (escalier extérieurs etc...)	HQE	
2023	Neuf	IDF	SAS OSNY	Etablissement pénitencier	6 907		E2C1, Effinergie	HQE
2023	Neuf	IDF	SAS MEAUX	Etablissement pénitencier	7 208		E2C1, Effinergie	HQE

Les références de Rabet Dutilleul Construction en matière de projets éco-conçus sont regroupées dans la plaquette construction durable jointe en preuve. Voir le document **Plaquette Construire durable**

400- L'Environnement

420-Lutte contre le changement climatique

Lutte contre le changement climatique

Le groupe Rabot Dutilleul dispose d'une stratégie de développement durable depuis des années. Le sujet climatique en constitue le cœur. Nos premiers bilan carbone (SCOPE 3 ADEME) et nos premiers rapports RSE datent de 2012. Cependant, les rapports du GIEC nous ont fait prendre conscience que notre monde allait décarboner de gré (par des actions proactives de toutes ses forces vives dont les entreprises) ou de force (crises climatiques puis économiques). Il fallait accélérer encore et ne plus considérer le climat comme un vecteur de différenciation possible sur le marché mais bel et bien comme le discriminant principal entre les entreprises en croissance demain et celles qui vont périr. Rabot Dutilleul a donc pour ambition d'être pionnier dans la décarbonation des territoires sur lesquels nous travaillons au service de ceux-ci, de nos clients et assurant ainsi notre pérennité. Rabot Dutilleul reste concentré sur le secteur de la construction / immobilier car ce secteur décarbonne. En particulier chaque chantier permet de disposer de bâtiments très économes là où le bâti ancien est très consommateur : ce secteur doit être et donc sera en très forte croissance pour décarboner.

Notre objectif chez Rabot Dutilleul est de contribuer au maximum de nos possibilités à la décarbonation des territoires sur lesquels nous exerçons notre métier. In Fine jouer un rôle de pionnier dans la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre de la verticale « je me loge » du bilan carbone du « français moyen » (cf. « nos gestes climat » ou « myCO2). Cela signifie notamment

- Orienter le chiffre d'affaires travaux de Rabot Dutilleul Construction et Louis de Waele vers des projets qui contribuent par nature à la réduction de la consommation énergétique, donc carbone, du parc immobilier.
- Maximiser autant que possible, sur chaque projet, l'efficacité carbone en réduisant les tCO2e/m² _ SCOPE3 ADEME
- S'inscrire sur une trajectoire d'efficacité qui correspond à notre vision des « Accords de Paris » soit à date – 30% par rapport aux émissions de 2021 (soit 760kgCO2e/m² livrés en 2030 vs 1080kgCO2/m² livrés en 2021 pour Rabot Dutilleul Construction).
- Publier nos résultats et méthodologie en toute transparence pour déployer notre engagement et faire créer de l'émulation avec le reste de la profession,
- Réduire nos activités de SCOPE1 en cohérence avec notre engagement, selon leur poids symbolique important et leur contribution réelle modérée.

Pour y parvenir, nous avons lancé un programme de décarbonation pour l'ensemble du groupe, décliné de manière autonome mais coordonné par les filiales belges et françaises. Son lancement a été formalisé par un manifeste de décarbonation porté par les actionnaires familiaux. Il a été appuyé par nos nouveaux partenaires financiers régionaux, issus de l'éco système de la 3eme Révolution Industrielle en HDF Rev3.

Pour chaque filiale, le programme se décompose en 3 axes simples : former (pour comprendre puis agir), mesurer (pour évaluer les risques et se fixer une trajectoire ambitieuse et réaliste) et enfin le plus important développer de solutions concrètes.

Décarbo - Formation

Rabot Dutilleul a mis au point avec 2 autres entreprises un module de sensibilisation de 1 journée sur l'urgence climatique. Ce module se compose pour la matinée d'une « Fresque du Climat » adaptée à nos métiers afin de comprendre pleinement le sujet. Puis l'après-midi le module se poursuit sur des travaux collectifs de recherche de solutions pour les vies de chacun mais aussi pour décarboner l'entreprise en se servant de l'outil « Fresque de Renaissance Ecologique ». Le module se termine par des engagements pris par les collaborateurs. La formation est obligatoire pour tous les collaborateurs du groupe. Sur un format open source, nous avons permis à d'autres entreprises ou organisations de se former soit en les invitant dans nos formations soit en exportant notre modèle chez eux (Maille-Immo, Polytech...).

Début 2024, nous avons fini de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de Louis de Waele, l'ensemble des ETAM Cadres de Rabot Dutilleul Construction ainsi que 84 compagnons RDC. Le reste des compagnons de RDC sera formé en 2024.

Cette sensibilisation se poursuit sous 2 formes :

- Un accompagnement pour transformer la vie au bureau de manière plus responsable, gérée par la Green Team interne et la com avec notamment la participation au défi de performance des bâtiments lancé par l'IFPEB nommé CUBE ;
- Des formations pointues par métier pour mettre en œuvre les nouvelles solutions de construction décarbonées en partenariat avec le CD2E, sur plusieurs jours. Première promotion en avril 2024, pour le moment sur un périmètre France.

Décarbo – Solutions

L'ensemble des équipes est sensibilisé à l'écoconception et le déploiement de l'outil ASAP est particulièrement utile dès lors que l'entreprise a voix au chapitre de la conception.

Les équipes techniques (principalement Bureaux d'études internes) développent un catalogue de solutions de décarbonation théoriques que nos équipes opérationnelles auront à généraliser le plus vite possible. Entre ces deux phases se trouvent des tests sur chantiers pour valider ou pas les solutions préalablement identifiées par le BE. L'objectif est de trouver des solutions effectives qui puissent être mises en œuvre par nos équipes (ou sous-traitants) afin de décarboner massivement et au plus vite.

En droite ligne avec les scénarios prospectifs de décarbonation de l'ADEME, de RTE, de la FFB ou du Shift Project, nous privilégions les solutions existantes à déployer massivement en réduisant les coûts par simplification : par exemple, le développement de partenariats avec les fournisseurs de matériaux de construction biosourcés existants comme les parpaings de chanvre ou le bois ; ou bien le tiers investissement pour solarisation. Nous travaillons également mais à un degré moindre sur une R&D potentiellement extraordinaire mais non encore opérationnelle.

Les solutions pour décarboner que nous travaillons sont :

1. **Frugalité** : influencer le plus possible la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour construire un bâtiment simple, utilisant le moins de matière possible, et si possible abondante. Par conséquent, nous influençons par exemple fortement la préférence à la rénovation à la place de construction neuve ou déconstruction reconstruction. Exemple de référence : la Bibliothèque Universitaire de Villeneuve d'Ascq.
2. **Matériaux décarbonés** : pour les matériaux que nous devons poser, il existe 3 types de matériaux décarbonés

- **Ciment bas carbone** : Rabot Dutilleul coule beaucoup de béton et le CO2 du béton provient essentiellement du ciment. Il existe 2 alternatives « ciment bas carbone » aux ciments traditionnels : les ciments de laitiers (procédé ancien issu de co produits de la sidérurgie) et les nouveaux ciments sans clinker issu d'une R&D chimique récente et pointue. Le BE structure béton et le service achats de Rabot Dutilleul maîtrisent ces matériaux et certains ont déjà été mis en œuvre sur chantier.
 - **Matériaux recyclés ou réemploi** : les éléments de bâtiments qui peuvent être réemployés (utilité technique, volume, assurabilité...) sont en forte croissance, grâce notamment en France à l'initiative de maîtres d'ouvrages regroupés dans le collectif Booster du Réemploi. Il est possible en maximisant le recours au réemploi de réduire le bilan carbone d'un bâtiment standard de presque 10%. Le Bureau d'étude Développement Durable de Rabot Dutilleul Construction et les équipes de Durabilité de LDW ont développé une véritable expertise dans ce domaine et des éco systèmes de partenaires comme Néo Eco en France ou ROTOR à Bruxelles
 - **Matériaux biosourcé** : Les matériaux de construction dits biosourcés sont principalement le bois, la paille, le chanvre, le lin et très récemment le bambou. Selon les produits, ils peuvent rentrer totalement ou partiellement dans la composition de lots de construction. Construire en biosourcé permet de faire baisser le bilan carbone d'un bâtiment de 10-20%. De plus, utiliser de tels matériaux peut favoriser le développement des filières agricoles en amont et donc stimuler de tels puits de CO2. Le développement de cette filière est une condition majeure de la décarbonation mondiale. Là encore, les BE interne de Rabot Dutilleul Construction étudient et testent in situ de tels matériaux, comme sur le projet du CNAM ou sur l'école en construction à Bobigny. Rabot Dutilleul Construction développe un programme de R&D pour concevoir et fabriquer des prémurs à base de béton de déchet de Lin, en partenariat avec la région HDF.
3. **Efficacité énergétique** : les solutions de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments sont décrites et testées de longues dates. Néanmoins, elles sont peu mises en œuvre par le marché jusqu'à présent. Rabot Dutilleul Construction, avec l'aide de programmes collaboratifs comme le Hub de prescripteurs bas carbone de l'IFPEB, développe un catalogue théorique pour améliorer la productivité et donc le coût de l'installation de ces systèmes. L'efficacité énergétique est bien souvent la porte d'entrée commerciale pour envisager d'autres éléments écologiques dans un projet. Compte tenu des canicules existantes et à venir, le sujet du rafraîchissement bas carbone pourrait devenir crucial à maîtriser. Là encore, le BE de Rabot Dutilleul dispose des compétences pour internaliser ces nouvelles expertises à déployer à grande échelle.
4. **Production et distribution d'énergie renouvelable** : toutes les perspectives de décarbonation et les projets les plus ambitieux de Rabot Dutilleul (par exemple EnergieSprong) comportent de la production d'énergie renouvelable sur site et parfois sa distribution inter bâtiment.

Conduite du changement

Rabot Dutilleul dispose de compétences internes, d'un tissu de partenaires et de références construites pour l'ensemble des solutions décrites ci-dessus. Nous savons donc déjà réaliser l'ensemble du sujet. Notre enjeu est donc de généraliser ces pratiques et de transférer notre outil de production des productions majoritairement traditionnelles vers des productions majoritairement décarbonées. C'est l'un des buts du projet stratégique de transformation de Rabot Dutilleul Construction et du programme de durabilité de Louis de Waele où la partie Décarbo formation prend tout son sens.

Décarbo -bilan carbone et objectifs de décarbonation.

Il est nécessaire de réaliser plusieurs bilan carbone Scope 3 pour savoir d'où l'on part et se fixer ainsi une cible ambitieuse « écologiquement » et réaliste.

A date Rabot Dutilleul Construction a réalisé 3 bilans carbone pour 2021, 2022 et 2023 ce qui a permis, avec l'aide de l'association IFPEB/programme HUB des prescripteurs bas carbone de fixer ses objectifs pour 2030.

Louis de Waele a réalisé selon la même méthode ses bilans carbone pour les années 2022 et 2023.

La méthode retenue pour Rabot Dutilleul est une méthode à l'achèvement (seuls les chantiers terminés dans l'année sont considérés sur l'année de référence). Chaque bilan carbone se construit ainsi comme suit :

1. Données opérationnelles chantier

- Collecte systématique de toutes les données **de tous les lots** des chantiers (DPGF) livrés pour l'année du bilan carbone (par exemple pour le bilan carbone France 2021, nous ne prenons que les données complètes des 10 bâtiments RDC livrés en 2021. Transformation lot par lot de ces quantitatifs en tCO₂e par le biais de logiciels spécialisés (Sustain echo, Vizcab ou Nooco...) qui utilisent les FDES française. Pour la Belgique, le principe est le même et les FDES utilisés sont celles de la France tant que des équivalents belges n'existent pas.
Dans le cas où les quantitatifs des lots ne peuvent pas être récupérés, la méthode doit être dégradées : nous prenons alors en compte la superficie du bâtiment après travaux et nous y affectons les valeurs CO₂ issue du HUB des prescripteur Bas Carbone.
- Collecte de la consommation d'énergie du bâtiment pendant 50 ans à venir de manière arbitraire
- Estimation, dans le cas d'une réhabilitation ou d'une déconstruction, des émissions évitées par la consommation de l'ancien bâtiment pendant 50 ans.
- Nous prenons en compte 100% du bâtiment livré même dans le cas ou Rabot Dutilleul n'est en charge que d'une partie du bâtiment.
- Estimation au prorata du CA des émissions de CO₂ des services Travaux service ou d'autres contrat cadre pour les marchés à bons de commandes.
- Nous pouvons alors publier chaque année pour RDC et pour LDW
 - Les émissions totales tCO₂
 - Les émissions totales tCO₂ des bâtiments chauffés
 - Les émissions « efficacité carbone » tCO₂/m² livré pour les bâtiments chauffés. C'est cet indicateur qui indique les progrès réalisés en efficacité carbone pour les bâtiments livrés
 - Les émissions évitées

2. Données métiers supports

- RDC : pour 2021 : collecte sur facture des données énergie et déplacement des chantiers et des bureaux ; collecte des autres données achats et immobilisations ; pour 2022 et 2023, estimation du delta par le service SQE.
- LDW : pour 2022 et 2023 : collecte sur facture des données énergie et déplacement des chantiers et des bureaux ; collecte des autres données achats et immobilisations ;

Résultats 2023 France Rabot Dutilleul Construction

Attention : les résultats de toutes les années sont revisités chaque année car la précision de la mesure augmente. Les résultats ci-dessous remplacent et annulent les résultats précédents.

	2021	2022	2023	Commentaire
Chantiers livrés	10	24	15	
Tonnes CO2 totales	92 000	308 000	94 179	
Tonnes CO2 chantiers	88 098	304 852	90 218	« Proportionnel » aux m ² livrés
kgCO2/m² chantier	1089	1021 (cible 1047)	970 (cible 1006)	Davantage de réhabilitation en 2023 : stratégie RDC et évolution du marché
% Réhabilitation (m²)	10%	23% dont energiesprong	48%	

L'efficacité Carbone de RDC rapportée aux m² livrés (kg CO²/m²livré) poursuit son amélioration. Les causes sont multiples mais la raison principale reste la part de 48% des m² livrés en 2023 sur la rénovation / réhabilitation vs construction neuve, donc en utilisant moins de matière puisque le gros œuvre est économisé.

La raison secondaire provient de la précision de la mesure après livraison là où en prévision, nous travaillons avec des ratio types fournis par l'IFPEB/ programme Hub des prescripteurs bas carbone apparemment « défavorables ». Il n'y a donc pas d'économies réelles à ce niveau-là.

Suivent ensuite la croissance des matériaux décarbonés (biomasse, ciment bas carbone).

En revanche, l'efficacité énergétique se maintient voire se dégrade légèrement car il n'y a pas eu de livraison de projet de type EnergieSprong en 2023.

Nous mesurons séparément les émissions évitées directes, c'est-à-dire la soustraction entre ce qu'aurait consommé l'ancien bâtiment pendant 50 ans et la somme des émissions des travaux plus la consommation (très réduite) du bâtiment après le chantier.

Emissions évitées directes tCO2	-3 166	-24 235	-15 135	En croissance avec la croissance du % de rénovation énergétique
--	--------	---------	----------------	---

Nous ne mesurons pas les émissions évitées indirectes à l'échelle du chantier. Nous faisons seulement une estimation globale en imaginant le gain CO₂ lié au déménagement des occupants d'un bâtiment moyen (DPE D) vers nos bâtiments efficaces. Ce gain est tellement important qu'il rend peu probable un effet rebond, c'est-à-dire le cas où la somme des émissions de CO₂ du chantier + émissions de CO₂ du bâtiment « nouveau » serait supérieur au bout de 50 ans à l'exploitation du bâtiment ancien occupé par les occupants.

tCO2 potentiellement enlevées vs DPE D	-60 637	-223 999	-72 534	Les occupants de nos bâtiments quittent des passoires énergétiques pour des bâtiments RE2020
---	---------	----------	----------------	--

Notre secteur doit donc croître en volume de chantier (en m²) pour augmenter les émissions évitées indirectement. La seule mesure de notre bilan carbone brute ne permet pas de le voir.

Résultats 2023 Belgique Louis De Waele

Attention : les résultats de toutes les années seront revisités chaque année car la précision de la mesure augmente. Les résultats ci-dessous sont les premiers et restent sujets à corrections.

	2022	2023	Commentaire
Chantiers livrés	6	13	Livraison en 2022 de l'immense chantier Bordet
Tonnes CO2 totales	171 000	67 500	
M² Livrés	115 220	54 457	
Tonnes CO2 chantiers	169 196	66 197	« Proportionnel » aux m ² livrés et pas aux nombres de chantiers
kgCO₂/m² chantier	1 430	1 136	2 projets très émetteurs livrés en 2022 : Bordet (hôpital) et Westland shopping centre
% Réhabilitation (m²)	27%	32%	

L'efficacité Carbone de LDW, rapportée aux m² livrés (kg CO₂/m²livré) est entre 15 à 30% plus importante qu'en France. Cela s'explique par la réglementation belge, concentrée sur les économies d'énergie là où la réglementation française se concentre désormais sur les économies carbone, donc le contenu CO₂ de la matière et des systèmes énergétique. Coté matière, on observe davantage de béton sur les projets belges analysés ; coté énergie, on observe davantage de gaz vs électricité (décarbonée) en France. De plus, la collecte de données est pour le moment plus complexe sur nos projets belges et par défaut, lorsqu'il y a des données approximatives, nous privilégions une vision plus prudente et donc défavorable.

L'amélioration spectaculaire entre 2023 et 2022 provient des typologies de projets livrés qui étaient très défavorables en 2022 (shopping centre très énergivore ; Hôpital Bordet très intensif en béton) et plus « raisonnable » en 2023.

Nous mesurons séparément les émissions évitées directes, c'est-à-dire la soustraction entre ce qu'aurait consommé l'ancien bâtiment pendant 50 ans et la somme des émissions des travaux plus la consommation (très réduite) du bâtiment après le chantier.

Emissions évitées directes tCO₂	-8 555	-19 551	
---	--------	----------------	--

tCO₂ potentiellement enlevées vs DPE D	Non calculé à date	Non calculé à date	
--	--------------------	--------------------	--

En Belgique également, ce secteur doit croître en volume de chantier (en m²) pour augmenter les émissions évitées indirectement. La seule mesure de notre bilan carbone brute ne permet pas de le voir.

Résultats 2023 groupe Rabot Dutilleul

Attention : il s'agit de la première consolidation groupe. Il convient de rester prudent sur ces analyses.

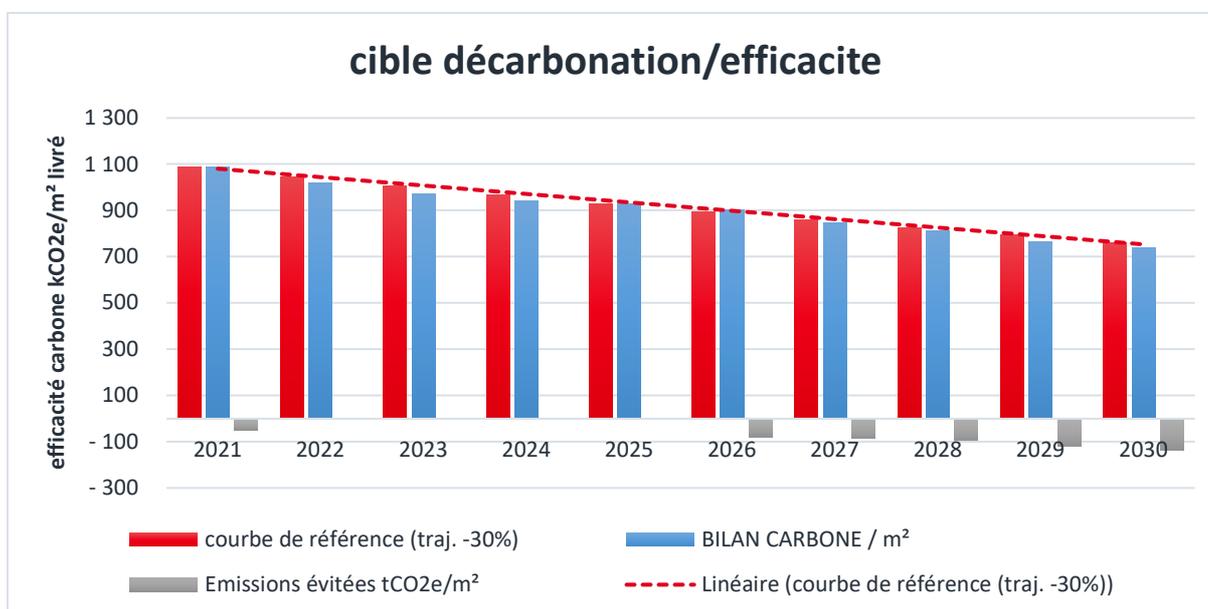
	2022	2023	Commentaire
Chantiers livrés	30	28	
Tonnes CO2 totales	497 700	161 679	
kgCO2/m ² chantier RDC	1021 (cible 1047)	970 (cible 1006)	
kgCO2/m ² chantier LDW	1 430	1 136	

Objectifs 2030 groupe Rabot Dutilleul

Notre objectif principal est de contribuer le plus possible à la réduction drastique des émissions de CO2 des territoires sur lesquels le groupe Rabot Dutilleul opère.

Pour y parvenir, nous nous fixons l'objectif minimum de réduire de 30% les émissions de CO2e/m² livré entre 2021 à 2030 dans l'esprit des Accords de Paris.

- Soit pour la France et Rabot Dutilleul Construction, une cible minimum de : 762kgCO2e/m² livré.

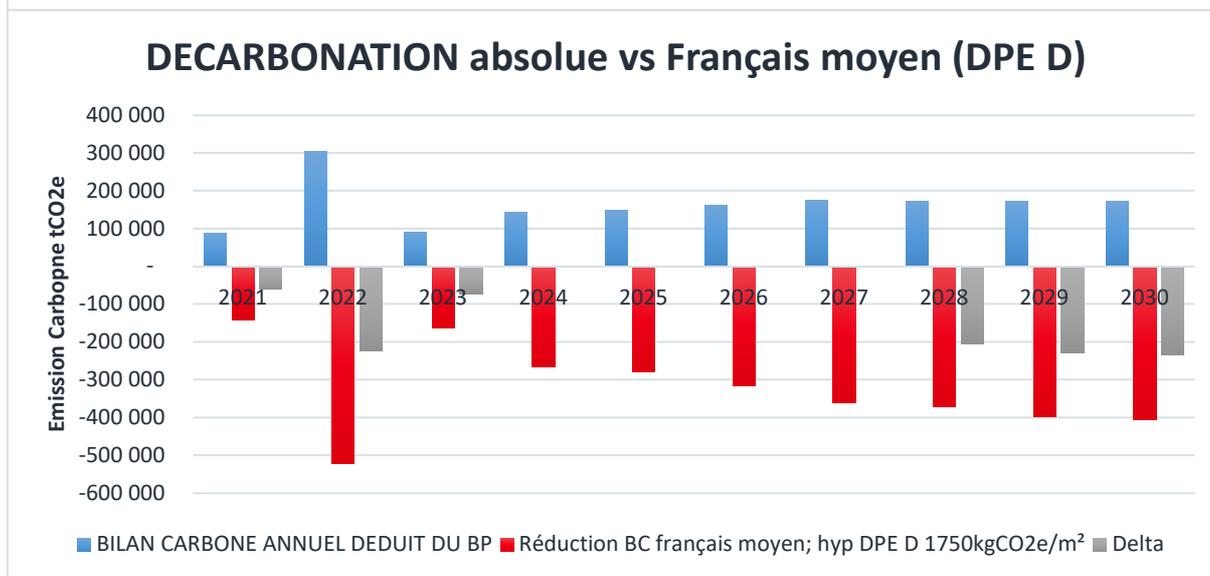
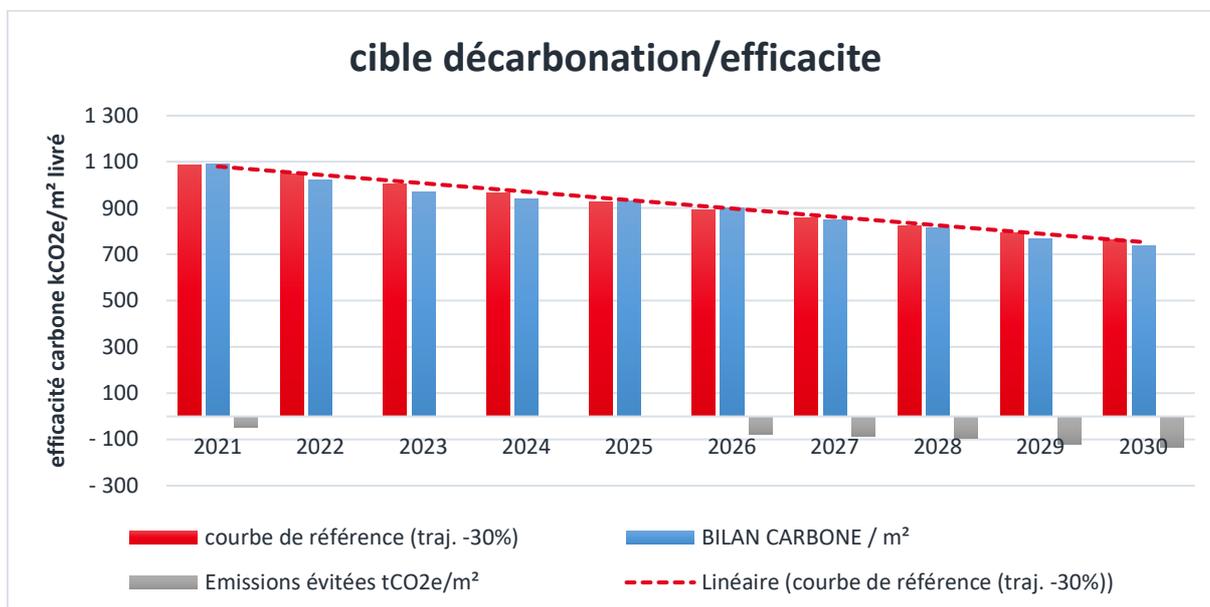


- Pour la Belgique et Louis de Waele, cette cible est en analyse.

Nous regardons également les moyens pour baisser les émissions brutes du groupe Rabot Dutilleul, tout en travaillant sur une croissance des m².

Nous traitons à part les émissions évitées directement (suppression physique de passoire énergétique) ou indirectement (déménagement d’occupant de passoire énergétique vers des bâtiments efficaces).

- Ci-dessous, le schéma Adhoc pour la France.



Nous comptons enfin la quantité de CO2 « biogénique » contenue dans les bâtiments.

Le sujet comptabilité carbone n’est pas encore très mûr et nous suivront au plus proche les bonnes pratiques de reporting. Cependant, comme déjà discuté, il y a très peu de risque d’effet rebond en travaillant principalement sur l’efficacité Carbone de nos projets.

Objectif de moyens :

Les simulations d’objectifs de moyens sont fondées sur les business plan du groupe et sur les évolutions prospectives de nos métiers, ainsi de des prévisions d’évolution des réglementations française et belge. Ci-dessous, un premier modèle qui nous permettrait d’atteindre la réduction de 30% d’ici 2030.

- La proportion de réhabilitation sera de 68% (vs 10% pour la France en 2021).

- Dans le neuf, plus de 75% de la production sera en bas carbone (bois, chanvre, lin...) grâce notamment au développement des solutions du projet DECARBO.

100 % des collaborateurs auront été sensibilisés à l'urgence climatique et formés aux métiers du BTP décarbonés. Enfin, les données hors chantier représentent entre 1 et 6% du bilan carbone et restent délicates à collecter en l'absence de données atomiques fiables et scalables. C'est pourquoi nous préférons ne fixer aucun objectif quantitatif sur cette partie pour le moment. Cependant, les actions qualitatives sont présentes : concours Cube sur le siège social de RDC, électrification de la flotte de véhicules, déménagements vers des bâtiments neufs bas carbone et label entrepreneur pro vélo.

Manifeste bas carbone

« Ancrée dans le Nord de la France depuis 1920, l'entreprise familiale Rabot Dutilleul construit, conçoit et développe des projets immobiliers avec rigueur et créativité. L'enjeu climatique actuel vient interpeller l'entreprise sur ses convictions profondes. Rabot Dutilleul souhaite donc s'engager pleinement dans la décarbonation de l'entreprise.

En effet, compte tenu :

- De l'extrême urgence de la menace climatique
- De la proportion des émissions de gaz à effet de serre en provenance du secteur d'activité du bâtiment
- Des solutions que nous pouvons mettre d'ores et déjà en œuvre sur la chaîne de valeur de l'immobilier
- De notre responsabilité individuelle et collective

Rabot Dutilleul s'engage à drastiquement ACCELERER SA TRANSITION vers une ACTIVITE BAS CARBONE et ainsi jouer pleinement sa part dans l'indispensable atteinte de neutralité carbone de notre planète d'ici 2050.

Rabot Dutilleul s'engage aussi à être un ambassadeur de cette cause auprès des autres parties prenantes de l'immobilier. Parce qu'on est plus forts ensemble.

Cette transition doit se faire rapidement. Elle implique à la fois les bâtiments que nous construisons, les offres que nous pouvons porter sur l'ensemble de la filière, mais aussi la mobilité de nos collaborateurs ou les bureaux dans lesquels ils travaillent. Fort de notre ancrage territorial, elle concerne l'ensemble de nos activités, en France et en Belgique.

Nous partons lancés grâce à la diversité déjà existante des projets immobiliers, grâce au talent et à la motivation de nos équipes et aux solutions que celles-ci ont déjà commencé à mettre en œuvre, et grâce à un écosystème rapproché très compétent sur cet enjeu majeur.

Nous partons lancés et nous allons réussir car c'est dans l'ADN même de Rabot Dutilleul. »

Extrait du manifeste bas carbone, Pierre Craye, Eric Dutilleul, François Dutilleul et Frédéric Sternheim

400- L'Environnement

420-Lutte contre le changement climatique

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Lutte contre le changement climatique dans les entreprises Louis De Waele

La lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur chez Louis De Waele, conformément à la stratégie portée par le groupe.

La durabilité est l'un des quatre axes stratégiques du plan stratégique 2022 – 2024 de Louis De Waele.

« Nous nous engageons à drastiquement accélérer notre transition vers une activité bas carbone, et à développer des solutions qui accélèrent la transition environnementale de nos clients ». Extrait du document présentant la stratégie de Louis De Waele.

Si en 2021, les sujets liés à l'environnement sont portés par une personne à temps partiel, nous avons l'ambition d'avoir davantage d'impact au cours des prochaines années.

Toutes les équipes sont mobilisées pour atteindre cet objectif, particulièrement le service développement durable, créé en 2022.

Le bilan carbone a été effectué durant le premier semestre 2023, il permettra de définir des objectifs de réduction de notre empreinte carbone.

La totalité du personnel « cadres et employés » de Louis De Waele a été formée et sensibilisée à la crise climatique à fin juin 2022 (8 promotions d'environ 15 personnes).

Le personnel ouvriers de chantier a également été formés dans le courant du mois de Septembre 2023.

L'ambition future est d'informer et sensibiliser nos sous-traitants sur ce sujet.

L'outil d'écoconception ASAP sera progressivement utilisé en 2023, il est déjà utilisé chez Louis De Waele Immo, la filiale de promotion immobilière de Louis De Waele.

Voir les fiches 410 – Groupe et 410 – LDW.

L'identification et la mise en application des « bonnes pratiques chantiers » (filiales de réemploi et de recyclage, garde-corps métallique, commissioning) a commencé en 2023 et se concrétise sur l'ensemble de nos chantiers.

Louis De Waele a répondu à l'objectif de gagner 3 offres « avec impact durabilité » en 2022.

Au cours de l'année 2023, la cellule développement durable participera aux réunions commerciales.

En 2023 – 2024, des critères de durabilité seront fixés dans les comparatifs sous-traitants, les chantiers auront l'obligation de réaliser au moins un achat durable par chantier et nous nous fixons l'objectif de signer 5 contrats-cadres durable en 2024.

En 2023 – 2024, les transports seront optimisés, l'optimisation énergétique des bases-vie sera effective, l'alimentation en énergie des chantiers sera étudiée et l'usage du préfabriqué sera couramment envisagé.

Finalement, Louis De Waele sera progressivement représenté au sein de nouveaux organismes : université, commissions, plateformes, CSTC, ADEB, etc.

Vous trouverez le détail de la stratégie de durabilité des entreprises Louis De Waele sur le document **Axes stratégiques – CRS – mai 2022 (002)**.

400- L'Environnement

420-Lutte contre le changement climatique

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Lutte contre le changement climatique

Déclaration des dirigeants de Rabot Dutilleul Construction

« Notre entreprise vit de son territoire et y est ancrée dans la durée : les mots responsable et durable nous parlent et nous obligent à tenir compte du changement du monde.

Pour atteindre nos objectifs, il faut résolument nous positionner dans le mouvement actuel de la transition énergétique. Et si cela fait déjà partie de notre cadre de pensée, nous devons aller plus loin et anticiper les changements de nos métiers.

Le carbone produit par nos activités doit être réduit. On parle alors de décarbonation au travers de solutions qui doivent s'imposer à nous : le béton bas carbone, l'usage du bois, des produits biosourcés (isolants acoustiques et thermiques en particulier), la réduction des transports et déplacements, les performances énergétiques meilleures que la norme dès que cela est possible, le choix de marchés de reconstruction plutôt que de construction.

Les déchets que nous produisons doivent être réduits : A ce jour, les déchets produits pour construire un bâtiment neuf représenteraient l'équivalent de 20cm d'épaisseur répartis sur la surface de tous les planchers. Des solutions doivent être généralisées : la limitation des déchets (grâce au Lean, à la préfabrication), l'amélioration des taux de recyclage sur nos chantiers, la réutilisation de déchets pour construire. »

Guillaume Chartier et Frédéric Sternheim dans le journal interne Le fil constructeur, numéro 50

Lutte contre le changement climatique : Introduction

Le secteur de la construction est en partie responsable du changement climatique.

La production et le transport des matériaux, les déplacements des collaborateurs, la consommation d'énergie sur le lieu du chantier, génèrent des gaz à effet de serre. Lorsque les bâtiments sont construits, leurs occupants consomment de l'énergie, parfois fossile, ce qui est également responsable du changement climatique.

Cependant, ce secteur dispose dès aujourd'hui de solutions capables d'atténuer les impacts climatiques liés à leurs activités, voire à limiter le dommage causé par la consommation d'énergie des bâtiments actuels sur le climat.

L'objectif de Rabot Dutilleul Construction est de faire partie des entreprises du secteur qui montrent l'exemple.

Frédéric Sternheim, président de Rabot Dutilleul Construction a cosigné, dans le magazine Le Moniteur, un article qui appelle le gouvernement à faire de la rénovation énergétique la 11ème filière clé et prioritaire de la France.

<https://www.lemoniteur.fr/article/osons-faire-de-la-renovation-energetique-une-priorite-industrielle-d-une-france-plus-resiliente-face-aux-crisis.2203077>

Objectifs

Voir fiche groupe

Organisation

Voir fiche groupe

Le projet de décarbonation de Rabot Dutilleul Construction est piloté par le groupe Rabot Dutilleul et décliné selon les 3 axes : formation, bilan carbone, et solutions.

La partie solution décrite ci-dessous est produite par la direction technique de Rabot Dutilleul Construction et est surnommée Decarbox du nom du logiciel éponyme.

Decarbox se compose des éléments suivants

- **Frugalité** pour consommer moins de matière. La rénovation énergétique, économe en matériaux de gros œuvre est la meilleure réponse. L'objectif 2030 est que 68% des m² livrés soient de type rénovation ou réhabilitation
- **Substitution** de matériaux classiques par des matériaux bas carbone. L'objectif 2030 est que 75% des m² livrés en neuf comportent majoritairement des matériaux bas carbone.
- **Efficacité** énergétique et carbone des systèmes énergétiques

Agro bétons _ substitution

Etudié en interne par notre BE et en analyse externe, il ressort assez logiquement les matériaux de gros œuvre agrosourcés ou bio sourcés sont les plus efficaces pour répondre à l'urgence climatique. « Les bons matériaux au bon endroit » pour minimiser le bilan carbone.

Ci-dessous qq exemples/projets

Chanvre

Le parpaing de chanvre, constitué de copeaux de chanvre et d'un mélange de chaux aérienne et hydraulique, est un matériau pertinent pour les raisons suivantes :

- La France est le premier producteur mondial de chanvre, la paille de chanvre est aujourd'hui principalement considérée comme un déchet.
- Il régule la température, l'humidité (matériau perspirant), absorbe les bruits
- Il ne s'enflamme pas
- La paille de chanvre, la chènevotte stocke du carbone lors de sa production

Nous avons remporté en 2021 un marché public global de performance pour la démolition de l'école Robespierre et la reconstruction d'un pôle maternel de deux écoles maternelles Robespierre sur la ville de Bobigny (93). Les façades des bâtiments seront composées de parpaings de chanvre si les demandes administratives CSTB sont obtenues à temps.

Nos équipes ont expérimenté des chantiers en béton de chanvre.

<https://rabotdutilleul.sharepoint.com/sites/RD4U-RDC/SitePages/Nos-%C3%A9quipes-exp%C3%A9rimentent-le-b%C3%A9ton-de-chanvre.aspx>

La DÉCARBONATION SE POURSUIT



Dans notre plan de décarbonation 2022, et pour répondre à un des enjeux de la nouvelle réglementation environnementale (RE 2020), nous avons mis en place un projet de construction expérimental réalisé en grande partie en parpaings de chanvre.

Notre projet expérimental consiste en la construction d'une extension de 12m² utilisant différentes solutions bas carbone dont 2 types de parpaings de chanvre (ISOHEMP pour une pose collée à emboîtement vertical, et BIOSYS à simple emboîtement vertical/horizontal) avec le coulage d'une dalle basse béton H-UKR - Hoffmann and green ciment technologies et la pose d'une dalle préfa bois/béton de A2C Préfa.

Extrait du fil Constructeur 54 de juin 2022.

Lin

Un projet de recherche surnommé Agromur, financé par la région HDF, est piloté par notre BE structure en partenariat avec l'IMT Nord Europe (Douai) et le fournisseur de Lin Van Robaeys.

L'objectif est de fabriquer des éléments muraux de grande taille en béton de lin avec un bilan carbone négatif. Le projet initié en 2022 doit s'achever en 2025.

Au-delà du bilan carbone théoriquement négatif du matériaux composite chaux + méta kaolin + anas de lin, nous imaginons que ces panneaux muraux de grande taille pourront être facilement posés en part propre là où les parpaings (en lin ou chanvre) sont aujourd'hui majoritairement maçonnés en sous traitance.

Bois

Sur le chantier de l'extension du bâtiment du Landy, au bénéfice du CNAM de Saint-Denis (93), les planchers sont réalisés par nos sous-traitants en structure bois. Nous intégrons des compagnons de Rabot Dutilleul Construction à nos sous-traitants de façon à monter en compétences sur l'emploi de ces structures.

Terre crue

La terre crue est testée sur un projet en production en 2024 à Roubaix. Nous accompagnons la start up lyonnaise Terrio au sein de Maille Immo pour aller aussi loin que possible sur ce sujet.

Béton bas carbone

Le béton « bas carbone » se compose de ciment bas carbone, certains anciens (ciment de laitiers) et d'autres ultra modernes (HUKR). Ces matériaux sont maîtrisés et testés par les équipes et intégré dans l'outil Decarbox.

Voir le document [RDC_DA_03.2022_A_Lettre des Achats 5](#)

Expertise Fluides et Energies _ Efficacité

Au sein de la direction technique, le bureau d'études Fluides et Energies réunit les spécialistes expérimentés de Rabot Dutilleul Construction qui participent activement à la parfaite maîtrise des études et des chantiers en entreprise générale. Le bureau d'études Fluides et Energies s'est fixé pour objectif de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement durable tout en optimisant le rapport coût/performance. Il se compose de deux pôles :

- Le pôle électricité
- Le pôle CVC/Thermique » Extrait de notre plaquette bureaux d'études.

Le BE Fluides et Energies est capable de réaliser un audit de l'existant, de concevoir et rédiger des cahiers des charges et des estimations, d'étudier la faisabilité des approvisionnements en énergie, de dimensionner et de chiffrer les besoins. Il est également spécialiste en optimisation énergétique et financière, en simulation thermique dynamique, calcul RE2020, RT2012, calcul d'éclairage, calcul du Facteur Lumière Jour, Energies renouvelables (photovoltaïque, éolien, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique).

Il intervient à toutes les étapes, de la phase conception à la phase SAV.

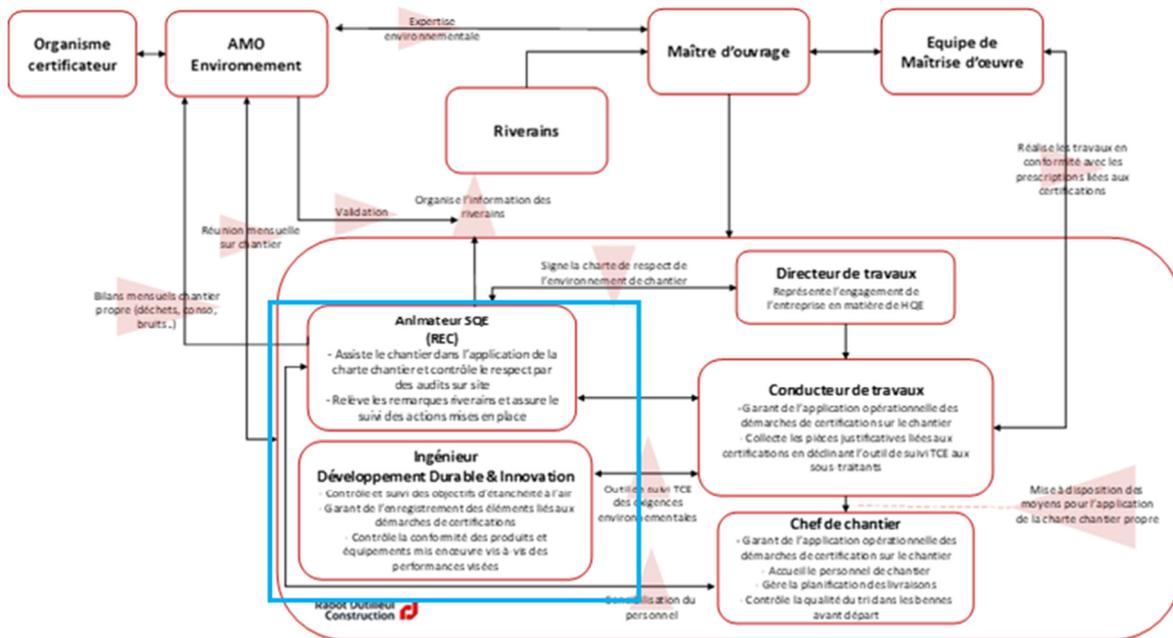
Le BE Fluides et Energies effectue également une veille technologique et normative ainsi que des opérations d'information et de formation à destination des équipes de Rabot Dutilleul Construction.

Voir le document [Plaquette Bureaux d'Etudes 2021.pdf](#)

Au sein de la DT, l'équipe Construction durable est consultée par les directeurs de projets. Dans ce sens, ses missions sont les suivantes :

- Veiller au suivi des prescriptions environnementales en collaboration avec un animateur SQE
- Calculer l'impact carbone des projets sur lesquels il est consulté
- Faire des recommandations pour la maîtrise de l'impact carbone du projet
- Prescrire des partenaires sur les sujets liés à l'économie circulaire et au réemploi

Lorsque les projets le demandent, nous mettons parfois en place une organisation spécifique. Cette organisation se traduit par la présence d'un animateur SQE et d'un ingénieur développement durable. De cette façon, chaque membre de l'équipe est impliqué dans la démarche et formé à l'utilisation des outils de suivi pour l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par le projet.



Hors site _ efficacité

L'efficacité carbone du mouvement hors site tient dans sa promesse de productivité « industrielle » théorique. Si un projet était partiellement construit avec des éléments standards construits en usine, alors la productivité du projet augmenterait. Corollaires : les kilomètres superflus parcourus par la matière diminuent, la quantité de matière gaspillée également. Et donc le bilan carbone du projet.

L'industrialisation de la construction est donc une tendance intéressante. Rabot Dutilleul a été pionnier de ce mouvement avec une filiale industrielle de production de modules bois nommée Smart Module Concept. Son bilan a été déposé en 2018. Depuis, pour poursuivre l'apprentissage, Rabot Dutilleul Construction siège au board de l'association leader sur le sujet : Campus Hors Site de Pascal Chazal. Un ingénieur expert dans ces pratiques fait partie du bureau de management projet à Wasquehal.

Compte tenu des volumes de bâtiments à rénover selon les scénarios de décarbonation de l'ADEME ou du shift project et de la situation de départ actuelle, il faudrait augmenter les volumes de chantiers par 10. Le changement doit donc être radical et seule une démarche hors site / industrielle semble permettre une telle massification. Nous suivons donc surtout le mouvement hors site pour des aspects rénovations tant sur des opérations concrètes ou des projets de R&D ou AAP publics (CRHOS ADEME, RESTORE CSTB, GIGA REGIO FACTORY (EU), COSMES RENO (EU)).

Cependant nous restons en veille active sur les projets modulaires neufs, notamment avec IDEEL sur des résidences gérées par nature répétitives.

Sensibilisation / formation Carbone

Voir fiche groupe

Eco sensibilisation de nos sous-traitants au développement durable

La charte chantier propre s'applique sur tous nos chantiers.

Nos sous-traitants suivent également cette charte. Lorsque cela est nécessaire, les consignes relatives à la propreté du chantier, à la limitation des nuisances, à la protection de l'environnement, à la prévention de la pollution, sont rappelées à nos sous-traitants à l'occasion des réunions de chantier.

Voir fiche achat responsable

Sensibilisation au développement durable de nos autres parties prenantes

Pour sensibiliser nos parties prenantes aux enjeux du développement durable, notre service communication assure l'animation des réseaux sociaux et de notre site Internet.

Nous sommes notamment présents sur Facebook, Twitter et Instagram. Nous comptons plus de 17000 abonnés de Rabot Dutilleul Construction sur LinkedIn. Sur ces réseaux, nous avons l'opportunité de sensibiliser largement à la construction durable par exemple.

Entre 60 000 et 80 000 personnes visitent annuellement notre site Internet (<https://www.rabotdutilleul.com/>). Notre engagement en faveur du développement durable est notamment présenté sur ce site.

Nos plaquettes et notre rapport d'activité sont également un moyen de présenter notre entreprise et notre engagement en faveur de la cause environnementale.

Voir les documents :

- **2022 Rapport d'activité**
- **Plaquette_RENOVIE**
- **Plaquette Construire Durable**
- **2022 Présentation RDC.potx**
- **Plaquette Bureaux d'Etudes 2021.pdf**
- **Plaquette réhabilitation et rénovation des bâtiments.pdf**

Lors d'une soirée musicale habituellement organisée au mois de mars, à laquelle nous invitons nos prospects et clients, nous présentons également nos solutions.

Nous nous appuyons également sur la presse locale et spécialisée pour communiquer sur nos chantiers, nos projets et nos solutions innovantes.

Rénov'IE

La rénovation énergétique des bâtiments tertiaire est également un levier pour lutter contre le changement climatique. Elle s'accélère avec la mise en œuvre progressive du décret tertiaire.

RDC développe avec Renov'IE une offre d'AMO transformable en travaux de construction à destination des immeubles soit le tertiaire et les copropriétés.

Décarbonation des infrastructures de travail

Le siège de RDC à Wasquehal a participé au concours CUBE en 2023 pour accroître les économies d'énergie.

Un projet est mené pour améliorer l'efficacité carbone des bases vies, en partenariats avec les bases vie de LDW. Une production sur base vie base de photovoltaïque et d'éolien urbain est en test sur le chantier InSerre à Arras.

Enfin la mobilité évolue et intègre davantage de véhicules électriques et d'infrastructures cyclistes. Le site de Wasquehal sera labellisé employeur pro vélo en 2024.

De manière plus globale, un audit énergétique (réglementaire) a été mené en juillet 2024 sur les infrastructures et matériels qui représentent 80% de notre facture énergétique. Cet audit est réalisé par un tier (Afnor Energie) et nous aide à établir un plan d'actions de réduction de nos consommations énergétique.

Les infrastructures prises en compte par cet audit étaient :

- Les infrastructures et matériels de chantier (bases vies, grues, engins, matériel électroportatif)
- La flotte de véhicule

Bilan sur la performance environnementale de Rabot Dutilleul Construction en 2024 (données 2023)

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 70/100 sur le sujet environnement ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

400- L'Environnement

430- Prévention de la pollution

Référentiel : G4-SO1

Prévention de la pollution

Introduction

La prévention de la pollution est un enjeu important chez Louis De Waele.

La question de la durabilité fait l'objet d'un axe stratégique éponyme, détaillé dans le document : **Axes stratégiques – CRS – mai 2022 (002)**.

Le service SQE ainsi que les équipes de terrain sont particulièrement concernés par ce sujet.

Louis De Waele est certifié ISO 14001 pour l'exécution de tous travaux de génie civil et la construction de bâtiments, cette certification est valable du 01-10-2021 au 30-09-2024. Le recertification de l'ISO 14001 est en cours et se terminera le 29/08/2024.

Gestion des déchets

En Belgique, sur les chantiers Louis De Waele, les déchets triés sont : déchets ménagers, déchets dangereux, déchets bois, déchets inerte, déchets emballage plastique, frigolite et tout-venants.

Grâce à notre expertise liée aux chantiers BREEAM réalisés, nous nous sommes fixé des ratios de volume de déchets afin de limiter au maximum la production de ces derniers.

Lorsque nous réalisons des chantiers de type bureaux, nous nous fixons comme ratio à ne pas dépasser 10 cm de déchets par mètre carré.

Lorsque nous réalisons des chantiers de type logements, le ratio est fixé à 16 cm par mètre carré.

Ces déchets sont principalement ceux produits par Louis De Waele et en partie par les sous-traitants. Cela étant, les clauses, qui figurent dans nos contrats, visent tout de même à faire prendre conscience nos sous-traitants de la nécessaire bonne gestion de leurs déchets.

Le sujet de la prévention de la pollution est traité dans le règlement de chantier : **Annexe A.1. Règlement de chantier 04.2023**, ainsi que dans les documents :

- **Bonnes Pratiques de Gestion de déchets de chantier_1**
- **Bonnes Pratiques de Gestion de déchets de chantier_2**
- **Bonnes Pratiques de Gestion de déchets de chantier_3**
- **Charte SQE – Version 2023 09 14**
- **DE WAELE ISO 14001 FR**

Informations sociales, environnementales et sociétales (données 2023 – m à j juillet 2024)

- **Pictogramme pour déchets – Exemples**
- **TOOLBOX Prépa _Du_Chantier-Qualité & Environnement-FR**
- **Toolbox env – FR – 201104 (4)**
- **Toolbox env – FR – 201204 (5)**

400- L'Environnement

430- Prévention de la pollution

Référentiel : G4-SO1

Prévention de la pollution

Introduction

« Nos activités ont un impact sur le milieu naturel et présentent un risque de pollution notamment sur les eaux, le sol et l'air. Le risque de pollution est dû à :

- La présence d'hydrocarbures, la production de laitances de béton
- La présence de produits chimiques à caractère polluant
- L'émission de polluants volatils, tels que les poussières, particules fines, composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) ...

Une pollution sur un chantier et sa mauvaise gestion peuvent avoir les conséquences suivantes :

- Arrêt du chantier
- Mauvaise image de l'entreprise
- Sanctions financières et pénales
- Application du principe pollueur – payeur »

Extrait du guide sur la pollution, voir le document [2022-05 SMP n05_La pollution \(002\).pdf](#)

Le service Sécurité Qualité Environnement (SQE) traite la question de la prévention de la pollution sur les chantiers et dans nos locaux. Un référentiel environnement est disponible.

Ce référentiel est à destination des encadrants de chantier, il rappelle les mesures à mettre en place pour :

- Limiter les nuisances sonores
- Limiter les rejets de poussières dans l'air
- Prévenir la pollution des sols
- Gérer les déchets
- Maîtriser les ressources

Les mesures qui s'appliquent sur tous nos chantiers sont listées dans la colonne "le standard environnemental". D'autres mesures nommées « performance environnementale » s'appliquent uniquement sur les chantiers sur lesquels les exigences environnementales sont fortes. En fonction des exigences de nos clients ou des certifications environnementales visées, le nombre de mesures est donc plus ou moins important.

Vous trouverez le référentiel prévention ainsi que le tableau récapitulatif des actions du référentiel environnement en annexe. [Voir les documents « version provisoire – Référentiel environnement » et « version provisoire – Tableau récapitulatif actions référentiel Environnement ».](#)

Rabot Dutilleul Construction est certifié ISO 14001 : 2015, ISO 9001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 pour la conception, études d'avant-projet, études de projets, études d'exécution, construction réhabilitation, mise en conformité réglementaire, maintenance de bâtiments et d'ouvrages de génie civil.

Le certificat est valable du 20/10/2021 au 19/10/2024.

Voir le document CERTI F 1313 Certif. Consolidé QSE et Ann.

Nous sommes attentifs aux pistes d'amélioration et aux points de vigilance abordés à l'occasion de la réunion de l'audit de certification que nous percevons comme un réel outil de progrès.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est faible sur le sujet de la prévention des risques de pollution des chantiers et des sites, ce qui s'explique également par le déficit de documents fournis à l'occasion de l'audit.

Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf

Plan d'assurance environnement

Nous établissons systématiquement, en phase de préparation de chaque chantier un plan d'assurance environnement qui est une analyse environnementale du chantier permettant de définir les actions environnementales spécifiques à mettre en place.

Sensibilisation de nos collaborateurs

Nos compagnons sont régulièrement sensibilisés à la prévention de la pollution par notre service SQE.

En particulier la gestion des pollutions accidentelles grâce à l'utilisation d'un kit antipollution (tous nos chantiers en sont pourvus)

Un guide rédigé en mai 2022 résume les points clés de vigilance de façon à limiter la pollution des eaux, du sol et de l'air.

Cela passe par :

- La maîtrise de l'utilisation, le stockage et l'élimination des produits utilisés
- La maîtrise des rejets des eaux
- Les mesures à mettre en place face à une pollution afin d'en limiter les conséquences

Vous trouverez davantage d'informations relatives à la prévention de la pollution sur le document 2022-05 5MP n05_La pollution (002).pdf

Tri des déchets

Notre service achats et notre service SQE sont impliqués dans la sensibilisation de nos collaborateurs pour mieux trier les déchets de chantier.

Ci-dessous un exemple de communication de notre service achats par le biais de la "Lettre des achats". Voir le document **RDC_DA_03.2022_A_Lettre des Achats 5 (003).pdf**

Le traitement des déchets a été identifié comme une priorité d'entreprise et un axe d'amélioration pour nos chantiers. De ce fait, le tri poussé 5 flux est la solution à privilégier. Il nous permet de :

- ✓ Respecter la politique interne RSE, en lien direct avec le manifeste bas carbone et le plan d'action de décarbonation mis en place par l'entreprise
- ✓ Répondre aux chantiers BREEAM ou HQE
- ✓ Respecter la réglementation
- ✓ Réduire les coûts (hausse de la TGAP, des coûts de traitement, du transport)

 **Plus je trie,
moins je paie !**

Le choix des bennes pourra évoluer selon la typologie du chantier ou l'avancement de celui-ci.

- ➔ Ex : Remplacement de la benne inerte par une benne plâtre ou carton à la fin du GO

Pour les chantiers manquant de place, il est possible de proposer des petits contenants, afin de faciliter le respect du tri sur chantier. Nous pouvons mettre en place un « homme vert » pour nous accompagner.

Les prestataires sont en recherche permanente de solutions afin de répondre aux problématiques que nous rencontrons et ils sont à notre disposition afin de nous préconiser les meilleures solutions possibles. Rapprochez-vous de Suzie CASIER pour plus d'informations.



Exemple de coût de traitement pour un chantier type TCE de 18 mois

(Hors coût de collecte, il faut compter +/- 150 rotations)

Types de déchets	DIB	Inertes	Bois A/B	Ferraille	Plâtre	Coût de traitement global
Coûts de traitement (À la tonne)	125 €	9 €	56 €	-150€ (indice mensuel*)	65 €	
Taux de valorisation	Entre 40 et 70 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
1 flux	589 Tonnes					73 625 €
2 flux	478 Tonnes	111 Tonnes				60 749 €
5 flux	288 Tonnes	111 Tonnes	42 Tonnes	58 Tonnes	90 Tonnes	36 501 €

*Prix selon indice mensuel du rachat d'acier

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction était moyen sur le sujet de la réduction et gestion durable des déchets sur les sites et chantiers.

Voir le document Livrable final Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf

Depuis, l'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 70/100 sur le sujet environnement ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

Engins de chantier

Nous sommes conscients que nos engins de chantier émettent du CO₂. Cependant, nous n'envisageons pas à l'heure actuelle d'utiliser des engins de chantier électriques en raison de leur coût élevé d'une part et de leur poids « négligeable » dans notre bilan carbone.

Toutefois chaque fois que possible nous privilégions le matériel ou les engins électriques plutôt que thermiques. Par exemple les minidumpers, les nacelles ou encore le petit outillage.

Voir la fiche 420-Rabot Dutilleul Construction pour la stratégie globale

400- L'Environnement

440- Utilisation durable des ressources

Utilisation durable des ressources et économie circulaire

Introduction

Comme les autres sujets liés à l'environnement, l'utilisation durable des ressources est une composante de l'axe « durabilité » de la stratégie 2022 – 2024 de Louis De Waele, présentée dans le document **Axes stratégiques – CRS – mai 2022 (002)**.

Le sujet est donc pris au sérieux, et Louis De Waele souhaite s'améliorer sur ce sujet, même si les résultats actuels sont satisfaisants.

Les personnes en charge de ce sujet sont particulièrement le responsable développement durable, ainsi que plusieurs membres du Comex, le DAF notamment.

Utilisation durable des ressources imposée dans nos contrats

Certains de nos contrats cadres intègrent la nécessaire prise en compte de la disponibilité des ressources. Ainsi, notre contrat cadre sur l'achat de bois exige que le bois soit labellisé FSC.

Nous nous fixons pour objectif de conclure 5 contrats cadre durable à horizon 2024, qui intégreront notamment des critères en matière d'utilisation durable des ressources.

Des critères de durabilité figureront dans les comparatifs sous-traitants à partir de 2024, ils intégreront notamment des critères liés à l'utilisation durable des ressources.

Chaque chantier aura la responsabilité de réaliser un achat durable à partir du deuxième semestre 2024.

Economie circulaire

L'expertise de Louis De Waele sur le sujet de l'économie circulaire est reconnue.

Nous sommes membres d'ecobuild.brussels, le réseau des acteurs de la construction et rénovation durable à Bruxelles.

A horizon 2024, l'ambition de Louis De Waele est de systématiser l'intégration des notions de durabilité et de circularité dans nos offres.

L'identification et l'imposition systématique des filiales de recyclage est prévue pour 2022.

<http://www.reemploi-construction.brussels/news/article/chantier-louis-de-waele-mise-a-disposition-de-materiaux-de-construction/>

Optimisation énergétique

En 2020, une étude pilote a été mise en place pour suivre les consommations d'énergie (électricité, mazout, gaz) et d'eau de nos activités sur nos chantiers.

Un système d'automatisation de suivi des consommations a pu être testé et a permis de rassembler une base de données servant à clarifier les activités énergivores sur nos chantiers. Le suivi de cette expérience s'est terminé en mai 2022 et fait actuellement l'objet d'une analyse afin de pouvoir tirer des conclusions en termes de bonnes pratiques et définir des ratios de consommation d'énergie et d'eau pour les activités de chantier.

L'étude complète a pris fin en octobre 2022.

Actuellement, l'ensemble de nos chantiers devrait être équipé de ce système d'automatisation des suivis des consommations pour Mai 2023 afin de continuer à alimenter la base de données.

L'optimisation énergétique des bases-vie a débuté en Janvier 2023 et se poursuivra en 2024.

Le sujet de l'alimentation en énergie des chantiers a débuté fin de l'année 2023 et ce dernier consistait à réaliser une étude de faisabilité sur l'utilisation des batteries pack comme solution de remplacement des groupes électrogènes alimentés en mazout. L'objectif était de diminuer les consommations de mazout in situ, d'éliminer le nombre de camions de transport de mazout, d'utiliser comme énergie primaire de l'électricité à la place du mazout, et de pouvoir mieux gérer les consommations des grues à tour.

De plus un autre sujet de l'alimentation en énergie des chantiers a débuté fin de l'année 2023, c'est l'utilisation des panneaux photovoltaïques pour alimenter les bases-vie de chantier. Cette première étude a débuté sur le chantier Trèfle où il a été question de convaincre le maître d'ouvrage à utiliser les panneaux photovoltaïques du futur projet à réaliser pour alimenter les bases-vie du chantier. On produit ainsi déjà de l'électricité « verte » avec les panneaux du futur projet pour couvrir certaines consommations des activités de chantier.

400- L'Environnement

440- Utilisation durable des ressources

Utilisation durable des ressources

Le secteur du BTP est responsable de plus des deux tiers des déchets annuels produits en France, soit 227 millions de tonnes. Le bâtiment représente 46 millions de tonnes, dont la moitié est générée par les chantiers de démolition.

L'objectif de Rabot Dutilleul Construction est de montrer l'exemple sur ces sujets.

En fonction du rôle que joue Rabot Dutilleul Construction dans le projet, nous pouvons mettre en place plusieurs solutions pour limiter la consommation de ressources, particulièrement de matériaux.

Cela passe par :

- La promotion de la réhabilitation plutôt que la déconstruction-reconstruction dans la mesure du possible
- Le réemploi in-situ ou ex-situ
- La construction frugale
- Le recours à des matériaux moins carbonés
- Le recours à des matériaux recyclés
- Le contrôle des consommations d'eau et d'énergie sur les chantiers

Plusieurs équipes sont mobilisées sur ces sujets :

- La direction générale définit et pilote la stratégie du groupe sur les sujets de l'économie circulaire
- La direction innovation et développement durable cherche des partenariats, sensibilise les collaborateurs et la direction technique étudie l'offre de matériaux bas carbone et biosourcés ainsi que la possibilité de mettre en œuvre des techniques économes en ressources
- La direction commerciale met en avant les offres élaborées en partenariat avec la direction technique ainsi que nos partenaires sur ces sujets
- Les directions opérationnelles utilisent ces nouveaux matériaux et nouvelles techniques, certains apportent également des solutions (RD Connected)

Economie circulaire sur nos projets

Rabot Dutilleul Construction considère l'économie circulaire à travers 3 sous sujets : recyclage, réemploi, tri sur chantier.

Recyclage

L'objectif est de maximiser l'usage de matériaux recyclés dans les bâtiments que nous concevons et construisons. Pour y parvenir, l'organisation traditionnelle du commerce s'appuie sur ASAP (outil d'écoconception développé en interne) pour déterminer les sujets où l'économie circulaire peut intervenir avec en appui le service achats et nos

bureaux d'études internes. La responsabilité de Rabot Dutilleul Construction est de maximiser cet usage. En revanche, la quantité d'éléments recyclés au sein des matériaux que nous achetons pour nos bâtiments dépend des industriels et de nos fournisseurs / sous-traitants.

Les résultats ne sont mesurés qu'avec le bilan carbone, ce qui ne répond que partiellement à l'enjeu épuisement des ressources.

Réemploi

L'objectif est de maximiser l'usage d'élément de réemploi dans les bâtiments que nous concevons et construisons, pour d'évidentes raisons d'économies de ressources mais aussi pour des raisons de gains carbone. En effet, un élément de réemploi vaut 0 kgCO₂e par convention dans une ACV bâtiment. On estime aujourd'hui que l'usage poussé du réemploi peut faire gagner 100kgCO₂e/m² livré, ce qui représente environ 10%.

Pour y parvenir, Rabot Dutilleul construction développe une expertise interne au sein de son BE depuis de nombreuses années, inspiré initialement par la société d'ingénierie circulaire Néo Eco. Rabot Dutilleul Construction est partenaire du booster du réemploi national et parrain du booster sur la région haut de France. Lors de la phase commerciale, l'équipe opérationnelle sait mobiliser l'expertise interne si le sujet est choisi pendant l'analyse ASAP. L'expertise théorique est ensuite accompagnée par l'expertise achat pour acheter ces éléments de réemploi aux diverses plateformes physiques locales puis enfin la décision finale sur le chantier avec le contrôle du service SQE.

Les résultats sont mesurés par le bilan carbone. Ils font également l'objet de REX.

Tri sur chantier

L'objectif est de maximiser le tri sur chantier pour diminuer les coûts de traitement, dans un contexte de forte croissance de ceux-ci.

Nous atteignons régulièrement un taux de valorisation de 80% mais notre ambition est de le maximiser et d'en améliorer la part matière par rapport à l'énergétique.

Expertise du service achats sur les matériaux bas-carbone et biosourcés de nos projets

Voir fiche achat responsable.

L'empreinte carbone du béton acheté fait partie des critères de sélection de nos acheteurs.

Notre ingénieur structure, spécialiste du sujet, a formé personnellement le service achat sur ce sujet.

De plus, nos acheteurs effectuent une étude de marché avant chaque appel d'offre.

Cela assure d'être au fait des innovations et d'acheter les meilleurs matériaux (prix, qualité, politique RSE du fournisseur, proximité, sécurité), y compris en biosourcé.

Sensibilisation écologique interne par le service achats à destination des collaborateurs

Le service achats communique au reste de l'entreprise via la lettre des achats et les "flash marché".

Dans ces documents figurent des informations liées aux méthodes permettant d'économiser de la matière. On y trouve également des informations sur les innovations ou sur les matériaux bas carbone utilisés sur les chantiers.

Economie de ressources sur nos infrastructures de travail

Certes, la vaste majorité des impacts ressource de RDC proviennent des matériaux mis en œuvre sur nos chantiers et sont donc traités ci-dessus. Cependant, dans l'exercice de nos chantiers ou de nos métiers de bureaux, nous mettons en œuvre autant que possible des démarches économes.

Consommation d'eau sur le site logistique de Croix

Nous sommes également amenés à consommer de l'eau lors du nettoyage de notre matériel sur le site de Croix. L'eau du nettoyage est récupérée, elle passe ensuite dans un bac de décantation avant d'être rejetée à l'égout, notre démarche est donc structurée.

Pendant, il conviendrait de mener une réflexion pour minimiser la consommation d'eau sur ce site logistique.

La consommation d'eau et d'énergie sur nos sites d'implantation et sur nos chantiers

Nous avons déployés dans nos bases-vie un outil permettant de mesurer et de piloter la consommation de nos équipements : RD Connected. Avant le démarrage de chaque chantier, un devis est systématiquement proposé aux directeurs de travaux, accompagné d'un tableau d'amortissement permettant d'estimer le gain potentiel (financier et énergétique) lié à l'installation de RD Connected.

Les équipements concernés sont les appareils de chauffage, de production d'eau chaude, les ouvrants et l'éclairage externe, l'éclairage interne étant déjà modulé hors RD Connected.

De façon concrète, cet outil permet :

- De chauffer l'eau pendant les heures creuses, ce qui n'est pas automatique dans les bases-vie,
- D'ajuster la température grâce à une sonde,
- De savoir si les fenêtres sont ouvertes ou fermées et d'ajuster la température en fonction de cette information,
- De régler l'éclairage externe, celui des grues par exemple,
- De moduler la consommation d'eau.

Cet outil permet d'automatiser certaines actions. Par exemple, lorsque les fenêtres sont ouvertes, le chauffage se coupe.

En fonction d'une consommation « normale » d'eau fixée avec le personnel de chantier lors d'une phase test, un volume d'eau journalier est défini. Si le volume consommé excède le volume prévu, les vannes sont coupées et il est nécessaire de les actionner manuellement. Le week-end, les vannes sont automatiquement coupées.

Les données de consommation d'eau sont centralisées par l'intermédiaire de l'analyse annuelle des factures. Notre ambition est d'améliorer notre système de mesure pour avoir un indicateur plus fin et plus régulier.

Nous menons également des actions de sensibilisation auprès des utilisateurs de nos bases-vie afin de limiter la consommation. Par exemple, nous avons mis en place des armoires chauffantes qui sèchent les vêtements de nos compagnons lorsque la journée de travail est terminée. Cela évite de chauffer toute la base-vie.

Les données de consommation d'énergie de nos bases-vie sont les suivantes :

			2020	2021	2022
LEGENDE	iso	iso+			
PERIODE HIVER / CONSO THEORIQUE / BUNGALOW EN KW-H	520	460			
PERIODE ÉTÉ / CONSO THEORIQUE / BUNGALOW EN KW-H	220	180			
TARIF DU KW-H			0,15	0,169	0,189
MOYENNE CONSO RDCONNECTED / BUNGALOW EN KWH iso et iso+	262,28	231,36			
MOYENNE CONSO RDCONNECTED / BUNGALOW EN KWH iso et iso+	107,64	96,35			
MOYENNE TOTALE CONSO RDCONNECTED / BUNGALOW EN KWH	200,74				
GAIN TOTAL RDCONNECTED EN €	140 289,51 €		59 525,79 €	68 994,62 €	11 769,11 €
GAIN TOTAL RDCONNECTED EN KW-H	850146,22		391617,04	408252,18	62270,40

*iso et iso+ correspond au niveau d'isolation des bungalows, les bungalows iso+ sont mieux isolés que les bungalows iso

Pour simplifier, l'installation de RD Connected permet de diviser par deux la consommation d'énergie d'une base-vie.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction était :

- Moyen sur le sujet de la gestion de l'énergie sur les sites d'implantation et sur les chantiers
- Faible sur le sujet de la gestion de l'eau sur les sites d'implantation et sur les chantiers

Il est à noter que cet audit flash a été mené avant que l'ensemble des informations ne soient centralisées sur un rapport RSE actualisé.

Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf

Depuis, l'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 70/100 sur le sujet environnement ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

Consommation de consommables bureaux

Le service achats gère le partenariat avec ELISE, pour le recyclage des déchets de bureau. (<https://www.elise.com.fr/>)

Bilan environnemental et social ELISE - Rabot Dutilleul construction - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



BILAN RECYCLAGE

Site : Rabot Dutilleul construction WASQUEHAL

Période : 01/01/2023 au 31/12/2023



KG DE DÉCHETS COLLECTÉS

Papier Carton	Verre	Déchets alimentaires	Textile	Lampes et Néons	Piles	Cartouches d'encre	DEEE	Bois	Plastique	Métaux divers	Déchets verts	DIB	Mobilier
5351 kg	10 kg	kg	kg	kg	8 kg	kg	kg	kg	199 kg	79 kg	kg	kg	kg

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE VOTRE ACTION



Pistes d'amélioration

D'après les résultats de l'audit mené par Greenflex en avril 2022, "les enjeux de gestion de l'eau et de prévention des risques de pollution mériteraient la réalisation d'une étude de risque".

Il conviendrait également de "mener à bien les actions de formalisation et d'identification d'objectifs de manière à pouvoir mettre en place un suivi fin de l'enjeu de décarbonation et de ses sous-enjeux (économie circulaire,

biodiversité, mobilité durable).” Il conviendrait de généraliser au niveau opérationnel les bonnes pratiques sur les aspects économie circulaire, utilisation de l’outil d’éco-conception ASAP, préservation de la biodiversité sur les chantiers.

Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf

La possibilité de mettre en place un système qui compléterait RD Connected est à l’étude (14/06/2022). Il permettrait de mesurer et de centraliser sur le cloud :

- La consommation d’énergie
- La consommation d’eau
- Le bruit généré par les activités de chantier
- Le tonnage des bennes à déchets.

RD Connected continuerait de permettre aux directeurs de travaux d’effectuer des actions sur leur smartphone, ce qui n’est pas prévu pour les systèmes étudiés.

Toutes les pistes écologiques sur chantier sont regroupées au sein d’un plan d’action spécifique PAM 23 surnommé base vie écologique dirigées par le service logistique. A suivre.

400- L'Environnement

450- Management de la mobilité

La mobilité de nos collaborateurs - France

La mobilité de nos collaborateurs est source de pollution. Pour en réduire l'impact, il s'agit de développer la sobriété (moins se déplacer), l'efficacité (meilleur usage) et la substitution d'une mobilité carbonée par une autre mobilité moins carbonée. Par exemple : le recours à des véhicules à faibles émissions, le recours à la mobilité douce et le télétravail.

En 2022, un travail de transformation progressive de la mobilité a été entamé, piloté par le service RH et par le service achat, avec l'aide du cabinet spécialisé 2R Aventures.

Ont été étudiés, sur la base d'un questionnaire détaillé sur la région Ile de France : un plan de déplacement alternatif, le recours au crédit mobilité, le recours au forfait mobilité, l'intégration de véhicules électriques dans la grille des voitures de fonction.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est moyen sur le sujet de la mobilité et logistique durable.

Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf

Le respect de la loi Climat et Résilience – France

La législation (Loi climat et résilience ou loi LOM) prévoit que 10% des véhicules renouvelés soit à faibles émissions en 2022, 20% en 2024, 40% en 2027 et 70% en 2030.

Notre flotte compte actuellement environ 300 véhicules. Depuis début 2022, nous proposons, dans chaque catégorie de véhicule, des véhicules électriques et des véhicules hybrides rechargeable, à l'exception de la première catégorie, citadine, pour laquelle nous ne proposons pas d'hybride rechargeable.

En 2022, nous avons renouvelé 22% de notre parc par des véhicules à faibles émissions (14% d'hybrides rechargeables et 8% d'électrique).

En 2023, nous avons renouvelé 18% de notre parc par des véhicules à faibles émissions (11% d'hybrides rechargeables et 6% d'électrique).

Depuis 2022, nous ne proposons plus de véhicule diesel à nos collaborateurs, à l'exception des véhicules utilitaires. Nous laissons la possibilité aux collaborateurs de choisir leur véhicule ou bien de renoncer à leur véhicule contre un paiement comme le permet le crédit mobilité.

12 bornes de recharge ont été installées en janvier 2023 sur le site de Wasquehal pour recharger ces véhicules.

Nos collaborateurs ont la possibilité de recharger à leur domicile et de bénéficier d'un câble de recharge intelligent. Ce câble nous permet de récupérer les consommations électriques et ainsi rembourser les collaborateurs mensuellement.

Des prises renforcées seront installées sur les chantiers qui comptent au moins un collaborateur équipé d'un véhicule rechargeable.

Nos collaborateurs sont dotés d'une carte carburant qui leur donne accès à un réseau de bornes de recharge.

Notre projet de mobilité douce - France

Après la diffusion d'un questionnaire visant à trouver des solutions de mobilité douce pour nos collaborateurs, nous proposons depuis 2022, une alternative à la voiture de fonction via un crédit mobilité.

Ce crédit mobilité peut prendre 2 formes : total ou partiel.

Le crédit mobilité total est mis en place lorsque le collaborateur renonce complètement à son véhicule de fonction.

Dans ce cas une prime mensuelle est versée dont le montant varie en fonction de la catégorie de véhicule.

Le crédit mobilité partiel est mis en place lorsque le collaborateur fait le choix de prendre un véhicule d'une catégorie inférieure à celle à laquelle il a droit. Dans ce cas, le montant de la prime mensuelle est égal à la différence entre les 2 catégories de prime du crédit mobilité total.

Le crédit mobilité n'est pas un droit mais une alternative proposée par la Direction. Si un collaborateur souhaite en bénéficier, il doit en faire la demande auprès de son manager et du service RH par mail ou par courrier. La direction se réserve le droit de refuser la demande, notamment pour des fonctions pour lesquelles les déplacements sont fréquents.

Le crédit mobilité peut cesser ou être modifié à l'initiative du collaborateur ou de la direction, en cas de changement de fonction ; de suspension du contrat de travail ; de changement de situation familiale.

A date, ce crédit mobilité a été mis en place pour 4 personnes qui ont choisi le crédit mobilité total. Les montants vont de 235 € à 471 €.

De plus, dans le cadre du « Forfait mobilité » :

Abonnement aux transports en commun :

Chaque salarié non affecté chantier, non titulaire d'un véhicule d'entreprise, peut demander le remboursement de 50% de son titre d'abonnement aux transports en commun, prise en charge totalement exonérée de cotisations sociales.

Forfait mobilités durables :

Chaque salarié non affecté chantier, non titulaire d'un véhicule d'entreprise, effectuant le trajet domicile/travail avec son vélo est indemnisé de ses déplacements à hauteur de 0,25 € du kilomètre et ce, dans la limite de 500 € annuels.

Ce remboursement est cumulable pour l'année 2023 :

- avec le remboursement de l'abonnement aux transports en commun dans le seul cas où le salarié concerné est contraint d'utiliser son vélo en plus des transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail, dans la limite de 800 euros par an.
- avec la prime transport, mise en place à titre exceptionnel en 2023. Cette prime étant attribué à chaque salarié non affecté chantier, non titulaire d'un véhicule d'entreprise, engageant des frais de carburant ou des frais

d'alimentation d'un véhicule électrique, hybride rechargeable ou hydrogène, pour ses déplacements entre sa résidence habituelle et son lieu de travail. Cette prime d'un montant forfaitaire de 200 € net de charges salariales et d'impôt sur le revenu est donc cumulable, dans la limite de 700 € par an.

Télétravail – France

En dehors des compagnons, pour lesquels le télétravail est impossible, nos collaborateurs ont la possibilité de travailler jusqu'à deux jours par semaine. Le travail à distance contribue à réduire l'empreinte carbone liée aux trajets domicile-travail.

Management de la mobilité chez Louis De Waele – Belgique

Le management de la mobilité est un enjeu important chez Louis De Waele.

Plusieurs mesures ont été mises en place pour réduire l'empreinte carbone :

- La possibilité de télétravailler deux jours par semaine pour le personnel de bureau
- La possibilité de télétravailler un jour par semaine pour le personnel employé de chantier
- Le remboursement de l'abonnement aux transports publics
- La possibilité de choisir le « budget mobilité » plutôt qu'une voiture de société. Le « budget mobilité » est l'octroi d'un montant mensuel (dont le montant varie en fonction de la fonction du travailleur) qui peut être alloué pour *i)* différents moyens de transport durables *ii)* une voiture de société respectueuse de l'environnement

Tout collaborateur (ouvriers et employés) qui le demande, qui possède ou non un véhicule de fonction ou d'autres avantages liés à la mobilité, peut avoir un abonnement aux transports en commun.

Des douches sont disponibles au siège, elles donnent la possibilité aux collaborateurs de se rafraîchir après un trajet à vélo.

Les collaborateurs ont la possibilité d'avoir un vélo électrique s'ils choisissent une voiture d'une catégorie inférieure à celle à laquelle ils prétendent.

Les collaborateurs ne peuvent désormais plus que choisir des véhicules électriques

Les bureaux sont correctement desservis, ce qui permet d'y accéder facilement par train ou tram.

Dans les faits, nous constatons un nombre important de collaborateurs qui utilisent leur véhicule individuel pour se rendre sur leur lieu de travail, le covoiturage n'est pas effectif. Le nombre de collaborateurs qui demandent un abonnement aux transports en commun augmente légèrement, surtout parmi les jeunes collaborateurs. Pour changer les mentalités nous restons engagés dans la formation climat.

Concernant les ouvriers, certains d'entre eux bénéficient d'une camionnette à usage professionnel exclusivement. Le conducteur de la camionnette est chargé de prendre, sur sa route, les autres ouvriers qui vivent proche de chez lui et qui se rendent sur le même chantier que lui. Cela, afin d'encourager le plus possible le co-voiturage.

400- L'Environnement

460- Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels

Protection de l'environnement et de la biodiversité

Nous nous conformons à la réglementation en ce qui concerne la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Le règlement régional urbanistique de la région de Bruxelles, où interviennent majoritairement les équipes de Louis De Waele, comprend déjà des critères en matière de respect de la biodiversité (respect des périodes de nidification, permis d'abattage d'arbres, **limiter les risques de pollution lumineuse sur la faune, gestion des plantes invasives, ...**), que nous respectons.

Les cahiers des charges, sur les projets BREEAM notamment, imposent des mesures spécifiques, définies par un écologue, pour préserver la biodiversité.

Nos références sur les chantiers BREEAM sont présentées dans la fiche **410 – LDW**.

400- L'Environnement

460- Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels

Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels

La construction de bâtiments dispose d'un potentiel de transformation important des écosystèmes.

Lorsqu'un bâtiment est construit dans une zone humide, il affecte très fortement la biodiversité, lorsqu'il est construit dans une zone agricole, il nuit plus modérément à la biodiversité. En revanche, si un bâtiment est construit en ville, en lieu et place d'un parking par exemple, son impact sur la biodiversité peut être positif.

La superficie des projets joue un rôle majeur, si une nouvelle route coupe un corridor écologique, les effets sur la biodiversité sont importants. Nous ne construisons pas ce type d'ouvrage.

Les chantiers et les bâtiments du Groupe ne représentent pas des superficies significatives en matière d'impacts directs sur la biodiversité. En revanche, les impacts indirects, ceux sur la « biodiversité grise » (ou « invisible ») peuvent être importants. En effet, les matériaux de construction ou les sources d'énergies utilisées pour la réalisation des infrastructures représentent des tonnes de matières premières (ressources renouvelables ou non), mobilisées essentiellement dans des milieux naturels nationaux et au-delà du territoire national.

L'objectif de Rabot Dutilleul est de **maximiser la performance de nature en ville de ses projets**, même si celle-ci peut rester humble par rapport à d'autres biotopes, et de vulgariser cette performance pour les publics urbains afin de sensibiliser les citoyens.

Dans le cadre de nos activités, nous pouvons :

- Intégrer les enjeux de biodiversité en phase de conception
- Veiller à la protection de l'environnement en phase chantier
- Sensibiliser les futurs usagers de nos bâtiments à la nécessaire protection de l'environnement

Le sujet de la biodiversité urbaine, qui exige performance écologique et sensibilisation sur site, se développe bien. Rabot Dutilleul Construction a réalisé de nombreux projets favorables à la nature en partenariat avec des experts écologues comme la LPO, Nord Nature Chico Mendes, Topager ou Audicee. Tous ces projets ont pour point commun :

- Une validation écologique certaine (même si on aimerait voir désormais des indicateurs quantitatifs accompagner les analyses des écologues partenaires) ;
- Un coût de mise en œuvre tout à fait raisonnable pour un projet immobilier pris en amont ;
- Un potentiel de séduction intéressant vis-à-vis des parties prenantes non expertes.

La sensibilisation de nos parties prenantes internes et externes à la préservation de l'environnement et de la biodiversité

Notre outil d'écoconception ASAP nous permet de sensibiliser à la nature et à la biodiversité.

Sur tous les projets urbains et sur tous les chantiers de construction, il est possible non seulement de maximiser la présence de la nature mais également sa qualité d'usage : refuge de biodiversité, intégration dans une trame verte, production agricole biologique, dépollution.

Nos équipes chantier sont sensibilisées à la protection de l'environnement et de la biodiversité par notre service QSE.

La préservation de la faune et de la flore est un paragraphe de notre référentiel environnement, qui a pour vocation de servir de guide aux équipes de terrain.

Pour la partie biodiversité, notre référentiel s'inspire notamment du guide biodiversité sur les chantiers, écrit avec Nord Nature Chico Mendès, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais entre 2018 et 2019.

Voir les documents :

- **Version provisoire – Référentiel environnement**
- **Version provisoire – Tableau récapitulatif des actions du référentiel environnement**
- **Guide-biodiversité-et-chantiers**

Il est à noter que le directeur innovation et développement durable enseigne également la biodiversité à divers mastere immobilier / construction (Arts et métiers, ESTP, JUNIA).

La prise en considération de l'environnement et de la biodiversité par notre filiale de montage

En tant qu'entreprise générale de construction, nous n'avons pas le choix du lieu sur lequel construire le projet, sauf pour notre filiale iDéel, qui choisit le terrain.

Notre filiale iDéel ne participe que modérément à l'artificialisation des sols. Lorsqu'elles cherchent un emplacement, nos équipes privilégient des reconversions de sites plutôt que des terres naturelles, les bâtiments que nous construisons se situant majoritairement en cœur de ville.

Lorsque nous construisons un bâtiment sur un espace faiblement artificialisé, en lieu et place d'un champ par exemple, nous sommes particulièrement sensibles à la préservation des espaces naturels.

Nous sommes attentifs à ne pas répondre à des offres où nous serions amenés à dégrader fortement l'environnement, d'une part parce que cela serait contraire à notre philosophie, de l'autre parce que le projet aurait de grandes chances d'être rejeté ou bloqué.

La protection de l'environnement et de la biodiversité sur notre site de Wasquehal

Sur le site de Wasquehal (siège de Rabot Dutilleul Construction), une toiture biodiversité sauvage de 70m² a été aménagée avec l'entreprise Topager, et le développement d'espèces endogènes.

L'entretien des espaces verts du siège est en gestion différenciée, favorisant l'installation et le développement d'une flore sauvage et d'une faune associée. Cette gestion différenciée des espaces verts est réalisée par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) Le Recueil de Roubaix – Tourcoing, accueillant 185 travailleurs en situation de handicap.

Voir les documents :

- **Carte entretien espaces verts Wasquehal**
- **Planning prévisionnel entretien espaces verts Wasquehal**

Bilan sur la prise en considération de l'environnement et de la biodiversité

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 70/100 sur le sujet environnement ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction était moyen sur le sujet de la prise en compte des enjeux biodiversité et liés à l'artificialisation des sols.

Voir le document [Livraison final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf](#)

500- Loyauté des pratiques

510- Ethique des pratiques commerciales : corruption, pratiques déloyales, engagement politique et respect des droits de propriété

Loyauté des pratiques

Code de conduite

Conformément aux exigences de la loi Sapin II, nous avons rédigé en 2018 un code de conduite qui s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe Rabot Dutilleul (dont Louis De Waele).

Ce code de conduite est disponible en ligne, sur notre site internet.

https://www.rabotdutilleul.com/sites/default/files/rabot-dutilleul_code-de-conduitepdf.pdf

« L'efficacité et l'avenir de Rabot Dutilleul reposent sur la confiance que le Groupe inspire à ses clients, à ses collaborateurs et à ses partenaires privés ou publics. Ce développement ne sera assuré que par une attitude équitable, transparente, honnête et loyale envers eux.

Cette confiance naît notamment du respect des règles de conduite détaillées dans le présent document. Ce code de conduite est issu d'un projet auquel de nombreux collaborateurs ont participé.

Par ce code, le Groupe s'engage à respecter des normes éthiquement acceptables pour la conduite de ses affaires.

Ce code permet de nous conformer aux dispositions de la loi SAPIN 2 du 9 Décembre 2016. Il a aussi pour objectif de confirmer les engagements éthiques du Groupe dans ses relations d'affaires.

Ce code nous concerne tous, il est une voie prioritaire de progrès et d'excellence de notre Groupe.

Les principes d'actions décrits dans ce document ne résultent pas uniquement de considérations morales ou de règles de droit. Ils cherchent à promouvoir un comportement professionnel intègre et exemplaire en toutes circonstances.

Nous ne pouvons décrire ici toutes les situations auxquelles vous pouvez être confrontés dans le cadre de vos activités. C'est pourquoi, nous vous demandons d'abord :

- D'être transparent dans vos actes : vous devez pouvoir, en toutes circonstances, expliquer à votre supérieur hiérarchique vos actes d'hospitalité, de cadeaux, effectués ou reçus, de sponsoring, ...
- De faire preuve de bon sens, de jugement et d'éthique professionnelle dans vos choix,
- D'être responsable de vos actes. Ces valeurs vous guideront le plus sûrement vers la bonne attitude à adopter. »

François Dutilleul, président de Rabot Dutilleul

500- Loyauté des pratiques

510- Ethique des pratiques commerciales : corruption, pratiques déloyales, engagement politique et respect des droits de propriété

Voir fiche 'Groupe' pour complément

Pratiques commerciales, corruption, sujets légaux

Introduction

Le sujet de la loyauté des pratiques est un enjeu crucial pour rester crédible auprès de nos parties prenantes. Dans ce cadre, l'objectif de Rabot Dutilleul Construction est d'éviter de faire l'objet d'accusations.

Matrice des attributions et des responsabilités

Notre service juridique a établi une matrice des attributions et des responsabilités : 2022 02 16 Matrice, la diffusion de ce document doit rester limitée.

“ La matrice a pour objet d'éclairer les collaborateurs de la société Rabot Dutilleul Construction sur les attributions qu'ils ont la responsabilité de mettre en œuvre au titre de leur délégation de pouvoirs afin de garantir une bonne application de la réglementation. La matrice définit également le périmètre des attributions qui incombent à la fois à ceux qui ne remplissent pas les conditions pour recevoir une délégation ainsi qu'aux chefs de file, aux chefs d'équipe, aux équipes prévention et au service Ressources Humaines au titre de leur seule fonction. Il est rappelé que l'absence de délégation de pouvoirs d'un collaborateur ne l'exonère pas de sa responsabilité pénale s'il s'est abstenu d'exécuter une tâche relevant de ses attributions ou en cas d'imprudence à l'origine d'une situation accidentelle” (Premier paragraphe de la matrice des attributions et des responsabilités).

Lutte contre la corruption

En matière de corruption, les principaux risques sont :

- La tentative de corruption de nos équipes de terrain par les sous-traitants.
Par exemple, un conducteur de travaux peut valider la réalisation de travaux supplémentaires injustifiés par un sous-traitant en échange de cadeaux.
Pour faire face à ce problème, nous tâchons d'être aussi précis que possible lors de la définition des limites de prestation, en amont de la signature d'un contrat.
En aval, lorsque des travaux supplémentaires sont réalisés, les factures sont étudiées finement.
- La sollicitation de clients.
Nos équipes sont sensibilisées aux risques de la corruption et aux comportements à adopter en cas de sollicitations ou de tentatives de corruption.

Le CoDir élargi a été formé au sujet de la corruption en mai 2021. A cette occasion, les membres de notre direction ainsi que la plupart de nos commerciaux également été formée sur les sujets liés aux conflits d'intérêt et à la concurrence déloyale.

Les directeurs et conducteurs de travaux ont été sensibilisés à ces problématiques, il reste à les former.

Au cours de l'année 2020, le dispositif d'alerte a été utilisé une fois pour un cas de présomption de corruption. Aucun cas ne nous a été signalé au cours de l'année 2021.

La confiance est le meilleur moyen de prévention de la corruption. Ainsi, nous veillons à ce que les conditions de travail et la rémunération de nos collaborateurs soient équitables. Notre service communication s'attache également à renforcer le sentiment d'appartenance.

D'après les résultats de l'audit mené par Greenflex, au cours du mois d'avril 2022, "Rabot Dutilleul Construction est à jour sur les dispositifs standards de lutte contre la corruption (loi Sapin II) et sur la protection des données."

D'après les résultats de ce même audit, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est jugé moyen sur le sujet de l'éthique des affaires.

[Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE Flash_RDC vf.pdf](#)

Loyauté des pratiques chez Idéel

Les clients d'iDéal sont des professionnels, les relations sont encadrées par des contrats. Les pratiques d'iDéal sont encadrées et conformes aux règles de concurrence.

En dehors des salons, les équipes d'iDéal n'effectuent pas de publicité à destination des clients.

Ils ne sont donc pas spécialement concernés par le sujet de pratiques déloyales en matière de commercialisation, d'information et de contrats.

Prévention de la corruption de notre service achats

Nos équipes achats respectent la législation en matière de non-corruption. Elles sont situées au siège et ne rencontrent physiquement les sous-traitants et fournisseurs qu'en de rares occasions, ce qui limite le risque de corruption.

Aucun contrôle interne n'est effectué, il s'agit d'une relation de confiance.

Chaque acheteur change de typologie de produits achetés tous les deux ans, ce qui limite également le risque de corruption.

Lorsqu'un acheteur reçoit un cadeau de la part d'un fournisseur, il le partage avec l'ensemble du service lorsque cela est possible (bouteille de champagne par exemple). La valeur de ces cadeaux est limitée à 80 euros, conformément à ce que prévoit notre charte éthique.

https://www.rabotdutilleul.com/sites/default/files/rabot-dutilleul_code-de-conduitepdf.pdf

Droits de propriété intellectuelle

Nous ne sommes pas spécifiquement concernés par des sujets de respect des droits de propriété intellectuelle. Lorsque nous pourrions être confronté au sujet, lors de travaux menés en partenariat avec des universités ou des laboratoires par exemple, un contrat permet de définir le cadre de la relation.

Respect des règles d'urbanisme

Les sociétés du Groupe Rabot Dutilleul respectent les règles de l'urbanisme.

Respect des règles du marché

En 2021-2022, aucun de nos concurrents ne nous a accusé d'avoir contourné les règles du marché.

Bilan

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 60/100 sur le sujet éthique ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

500- Loyauté des pratiques

530- Achats responsables : promotion de la RSE dans la chaîne de valeur

Achat durable

La sensibilisation de nos fournisseurs et sous-traitants au développement durable passe par la mise en place de critères de sélection.

Le service développement durable et le service achat de Louis De Waele sont particulièrement concernés par ces sujets.

Nos contrats prévoient que nos sous-traitants gèrent eux-mêmes leurs déchets, cela permet de leur faire prendre conscience de l'importance d'une bonne gestion des déchets.

Il est prévu d'informer et de sensibiliser nos sous-traitants au développement durable en 2024-2025.

Sur certains de nos contrats cadre figurent déjà des critères de durabilité (bois : label FSC exigé ; béton : « quantité » de CO2

Des critères de durabilité seront intégrés lorsque nous comparerons les offres de nos sous-traitants à partir de la deuxième moitié de l'année 2024.

A partir du dernier trimestre de l'année 2024, chaque chantier réalisera au moins un achat durable : le critère de durabilité occupera une place prépondérante.

Le service achat de Louis De Waele se fixe comme objectif de signer 5 contrats cadres durable en 2024 (matériaux, déchets, fournisseurs d'énergies, partenariats sous-traitant).

500- Loyauté des pratiques

530- Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur

Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur

Le développement de la RSE en amont de la chaîne de valeur de Rabot Dutilleul Construction, autrement nommé « achats durables ou responsables » est un sujet important.

Qu'est-ce qu'un achat responsable ? Selon l'AFNOR, « Se dit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains. [...] On parle parfois d'achats écoresponsables, lorsque l'acheteur privilégie des biens et services à moindre impact environnemental : circuits courts, produits écoconçus, biens et services consommant moins d'énergie, d'eau, de transport...

L'adjectif « responsable » renvoie à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En ce sens, les achats responsables ont une dimension éthique. Une politique d'achats responsables peut aussi conduire à privilégier des fournisseurs et prestataires de l'économie sociale et solidaire (ESS) ».

Rabot Dutilleul Construction met en place une démarche d'achat responsable fondée sur la démarche stratégique de l'entreprise.

Objectifs

Le sujet achat durable a pour philosophie de privilégier les opérateurs qui nous aident à améliorer notre propre performance RSE (économique, sociale et environnementale) et ce faisant en accompagnant leur progression et peut être en sanctionnant leur refus du sujet. Les 3 thématiques prioritaires sont la santé financière du fournisseur, sa proximité géographique et sa capacité à décarboner.

Organisation

Le sujet est porté par la direction Achats. La Direction Achats entretient avec ses partenaires internes et externes, des liens privilégiés qui permettent d'intégrer plus facilement cette stratégie d'entreprise.

Par exemple, pour le traitement de nos opérations, chaque acheteur est affecté à un ou plusieurs chantiers. Grâce à cette implication, le pilotage des actions est plus efficace.

À chaque début de chantier, nos opérationnels s'accordent avec l'acheteur de référence sur le choix des fournisseurs avec lesquels ils travaillent.

Ces fournisseurs sont étudiés en amont par le service achats, ceci afin d'éviter de travailler avec des fournisseurs qui ne respectent pas nos critères RSE. La plupart sont d'ailleurs liés à RDC par un contrat cadre, qui précise en annexes les obligations des partenaires, telles que l'éthique, le rappel de notre code de conduite, la lutte contre le travail dissimulé.

De ce fait, plus de la moitié des dépenses effectuées par Rabot Dutilleul Construction le sont auprès de fournisseurs avec lesquels nous avons conclu un contrat cadre. Ces fournisseurs sont principalement des fournisseurs de matières premières et de matériaux ou matériels destinés à la construction de nos ouvrages.

Les autres dépenses, effectuées hors contrat cadre, ne concernent pas nos achats de matières premières ; il s'agit majoritairement de dépenses d'achats sous-traitance, de notre direction technique, de notre service juridique, notre service communication ou notre service informatique.

Notre outil mis en place en 2023, baptisé « MON CHANTIER » est le lieu de convergence des toutes les informations concernant nos partenaires : santé financière, éthique et conformité (Sapin 2), évaluation interne (qualité), évaluation RSE, et idéalement taux de dépendance. Nous avons alors la capacité de conduire le changement, en choisissant encore plus finement nos partenaires, et en les accompagnant si besoin, par des plans d'actions afin de les faire progresser. MON CHANTIER dispose de données automatiquement reprises des plateformes spécialisées Attestation légale (<https://www2.attestationlegale.fr/>), Infolégale (<https://www.infolegale.fr/>) et Viaco (<https://viaco.fr/>), cette dernière étant spécialisée éthique (Sapin 2), RSE avec un important focus bilan carbone.

De façon générale, nous travaillons dans un esprit de partenariat et de bienveillance vis-à-vis de nos sous-traitants. Nous sommes signataire de la charte d'EGF BTP sur le respect des règles contractuelles depuis plus de 10 ans.

Cependant, les modèles de nos contrats peuvent être ajustés en fonction des particularités du projet. Notre service juridique sensibilise nos équipes de terrain pour faire en sorte que les modifications restent compatibles avec la réglementation, nous relevons ponctuellement des dérives.

Rabot Dutilleul Construction est attaché à la santé financière de ses fournisseurs et notre service achats est également attentif à ce que le poids de notre entreprise ne représente pas plus de 30% du chiffre d'affaires de nos fournisseurs, de façon à limiter les conséquences liées à une éventuelle cessation des activités. L'entreprise s'est dotée d'outils pour suivre ce type d'informations (ILG).

En outre, nous faisons nos meilleurs efforts pour que nos fournisseurs soient réglés conformément aux obligations de la LME. Sous certaines conditions, nous validons des exceptions avec la DAF pour réduire ces délais, à la demande de certains fournisseurs. Nous respectons nos accords, notre réputation est bonne auprès de nos fournisseurs.

Critères RSE appliqués à nos fournisseurs

Lors de l'évaluation de nos partenaires, notre service achats ne se cantonne pas au triptyque standard « coût-qualité-délai ». La sécurité, la relation avec le fournisseur et leur proximité sont des critères également intégrés.

Si nous respectons les règles définies dans les marchés, compte tenu de la difficulté à trouver des sous-traitants, nous n'imposons pas à ces sous-traitants de critères plus exigeants que la loi en matière de RSE.

Lorsque nous répondons à des marchés publics, il nous est imposé de faire réaliser une part significative des travaux par des PME et de favoriser l'insertion professionnelle.

Nous entretenons de bonnes relations avec les PME locales, nous n'avons donc pas de difficulté à faire réaliser une part significative des travaux par des PME.

En revanche, nous réalisons peu d'embauches en interne qui permettent de justifier d'heures d'insertion, nous avons majoritairement recours à des sous-traitants pour réaliser ces heures.

Bien que nous n'ayons pas d'exigences en matière d'écolabels ou de normes ISO, nous tenons compte de ces informations lorsqu'elles sont indiquées dans les réponses de nos potentiels fournisseurs.

Accompagnement

Nous sensibilisons nos sous-traitants de la même façon que nos équipes à la santé et la sécurité sur les chantiers. De la même manière, nous les informons sur les obligations en matière de traitement des déchets et de recyclage. Dans

l'équipe Achats, c'est une collaboratrice qui gère spécifiquement ce sujet sensible et pilote ces intervenants au travers de contrats cadres, pour éviter toute dérive.

Le cycle de « formation urgence climatique », déployée à tous les collaborateurs du groupe Rabot Dutilleul, est ouvert à également à nos partenaires, car « comprendre c'est agir ». A ce jour, nous avons eu le plaisir de partager cette journée impactante avec plusieurs fournisseurs.

Par ailleurs, le nombre de formateurs internes allant croissant, nous aurions la capacité d'ouvrir cette formation à de plus en plus de partenaires voire à la déployer chez eux.

Dans cette logique de collaboration, la Direction achats participe également à un Comité de Directeurs Achats du BTP, et a adhéré au Construct Lab. Ces organisations permettent de partager avec des confrères de la filière et de faire avancer des problématiques communes, dont de nombreux sujets liés à la RSE : bilan carbone, Sapin 2, évaluation RSE des fournisseurs, traitement des déchets, circuits de récupération des matériaux, ...

Bilan

L'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 60/100 sur le sujet achats responsables ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

600- Questions relatives aux consommateurs

620- Protection de la santé et de la sécurité des futurs occupants

Santé et sécurité des occupants ou futurs occupants

Fiche santé et sécurité des occupants

La santé et la sécurité des futurs occupants des bâtiments que nous construisons ou rénovons sont des enjeux majeurs. Les réglementations et normes actuelles permettent de limiter fortement les risques pour la santé et la sécurité des personnes.

Chez Rabot Dutilleul Construction et chez Louis De Waele, la qualité de nos ouvrages, contrôlée à plusieurs niveaux, notamment par notre direction technique (direction d'expertise technique chez Louis De Waele) et notre service SQE, permet de garantir la santé et la sécurité des futurs utilisateurs des bâtiments sur lesquels nous intervenons.

Produits sûrs pour les futurs utilisateurs des bâtiments

Rabot Dutilleul Construction ainsi que Louis De Waele sont certifiés ISO 9001.

Notre système de management de la qualité, certifié ISO 9001, prévoit les dispositions visant à garantir le respect des normes de construction et un niveau de qualité de réalisation satisfaisant.

Nos produits répondent aux normes et font l'objet de contrôle pendant leur construction.

La conception est pilotée par Rabot Dutilleul Construction (ou Louis De Waele) s'il s'agit d'un marché en conception réalisation ou par le Maître d'Ouvrage et Maître d'Oeuvre en lots séparé ou entreprise générale sans conception réalisation. Le concepteur de l'ouvrage est le garant de la sûreté de l'ouvrage construit.

Les phases de préparation ou de réalisation de chantier permettent de solliciter l'ensemble des bureaux d'études nécessaires, qu'il s'agisse de bureaux d'études internes ou externes. Nous avons une capacité et un savoir-faire fort et reconnu grâce à notre Direction Technique (Direction d'Expertise Technique chez Louis De Waele).

L'encadrement de chantier, accompagné par le service SQE, réalise en amont une analyse des risques qualité pour définir l'organisation la plus adaptée et les plans de contrôles les plus pertinents.

La garantie de parfait achèvement est ensuite suivie par l'encadrement de chantier ou un service dédié (varie selon les régions) puis le service SAV réalise le suivi de la garantie décennale et des éventuels sinistres qui pourraient survenir.

Il réalise des retours d'expérience, en relation avec le SQE, pour capitaliser et permettre de nous améliorer. Ces retours d'expérience permettent d'orienter les plans de contrôle de nos chantiers.

Respect de la réglementation pour garantir la sécurité des futurs utilisateurs des bâtiments

En France, la veille technique et normative (normes produits) est réalisée par la direction technique grâce à l'outil ireef qui nous donne accès à toutes les normes. Cela limite fortement le risque d'utiliser des produits dangereux pour la santé et la sécurité des futurs occupants.

En Belgique, l'intégration des produits et matériaux au sein d'un projet est défini dans le cahier des charges rédigé par l'architecte et complété par des bureaux d'études, suivant le cas. En tant qu'entrepreneurs, nous exécutons dans un premier temps ce qui figure au cahier des charges, tout en étant attentifs au respect des règles de l'art en termes d'exécution et de réglementation vis-à-vis de la santé et de la sécurité des travailleurs et des futurs occupants (produits, matériaux).

Informations à destination de nos clients

En France, un DOE est remis à nos clients en fin d'opération. Le contenu du dossier des ouvrages exécutés (DOE) est fixé dans les documents particuliers du marché ; il comporte, au moins, les plans d'exécution conformes aux ouvrages exécutés établis par le titulaire, les notices de fonctionnement et les prescriptions de maintenance.

En Belgique, un dossier as-built comportant l'ensemble des plans du projet, les fiches et notes techniques y afférentes, ainsi qu'un dossier d'intervention ultérieure (DIU) sont remis à nos clients à la réception du bâtiment.

600- Questions relatives aux consommateurs

630- Mesurer la satisfaction des clients

Qualité de la relation client et mesure

La qualité de ses relations avec ses clients est un axe prioritaire pour Louis De Waele. Nous souhaitons être un exemple en la matière.

Pour 2024, l'objectif principal est « une expérience client qui marque positivement les esprits, qui inspire confiance et qui reflète nos valeurs, qui fasse une très nette différence par rapport à la concurrence. »

Les atouts de Louis De Waele sont :

- L'engagement du personnel
- Le savoir-faire
- La qualité du travail
- La confiance

Les axes d'amélioration identifiés sont :

- La résolution des difficultés liées aux changements fréquents d'interlocuteurs (contacts et manières de faire différentes)
- La gestion de la fin de chantier
- L'optimisation de la gestion documentaire/administrative
- La structuration de Louis De Waele

Pour chaque phase (soumission et négociation, démarrage chantier, exécution des travaux, réception provisoire, fin de chantier/RD, maintenance), des actions d'améliorations sont identifiées.

Si toutes les phases sont importantes, une attention particulière doit être portée sur la préparation de fin de chantier (avant réception provisoire), afin de limiter le SAV.

La procédure de gestion des réclamations externes et des contentieux est détaillée dans le document PRG TVX 53.

Le meilleur moyen de mesurer la satisfaction des clients est la réalisation d'enquêtes de satisfaction à différentes étapes d'un projet.

600- Questions relatives aux consommateurs

640- Favoriser l'accès aux services essentiels et développer l'éthique et le bien-être en ville

Continuité de service (eau, électricité, gaz, circulation ...)

Louis De Waele souhaite faire figure d'exemple sur le sujet de l'accès aux services essentiels des riverains.

Nous n'avons pas fait l'objet de procès pour avoir provoqué des nuisances significatives vis-à-vis des riverains.

La certification ISO 14001 (Voir le document [DE WAELE ISO 14001 FR.pdf](#)) assure un niveau de nuisances restreintes pour les riverains. Cette certification a permis de mettre en place une procédure préventive visant à éviter les plaintes de voisinages. La prévention des plaintes de voisinage s'effectue par l'envoi systématique d'un courrier de présentation du projet auprès des riverains. De plus, si l'analyse environnementale des activités de chantier indique des contraintes spécifiques pouvant impacter l'activité des riverains, un courrier d'information est envoyé à ces derniers les informant de l'organisation mise en place pour minimiser ces dernières.

Pour exemple :

Modèles de courrier vis-à-vis des riverains :

- Avis Riverains - Lettre de présentation
- Avis Riverains - Lettre type – grue
- Avis Riverains - Lettre type

En cas de plainte de riverains, ces dernières sont suivies et traitées via le document, joint au rapport :

[Plaintes de voisinage 2021](#), [Plaintes de voisinage 2022](#), [Plaintes de voisinage 2023](#).

La sensibilisation de l'utilisation de l'eau sur les chantiers a été réalisée par une collaboration avec l'asbl NoWayBack qui nous a amené, depuis le chantier, à distribuer aux riverains, l'eau provenant du rabattement de la nappe phréatique. Cette collaboration a permis par la suite de participer et de mettre en place le projet [opensource.brussels](#).

Comme expliqué dans la fiche n°440, l'alimentation en énergie plus durables des chantiers a débuté fin de l'année 2023 par l'utilisation combinée de panneaux photovoltaïques et d'un batterie pack alimentant les bases-vie de chantier et les grues à tour. Cette combinaison permet d'éliminer, sur les chantiers, l'utilisation de groupes électrogènes fonctionnant au mazout. De ce fait, les nuisances sonores et les gaz d'échappement du groupe électrogène sont inexistantes et les impacts liés au transport du mazout par camions sont éliminés. L'impact des activités de chantier lié à l'alimentation en énergie est donc maîtrisé vis-à-vis des services et des riverains.

600- Questions relatives aux consommateurs

640- Favoriser l'accès aux services essentiels

Favoriser l'accès aux services essentiels

Introduction

On distingue deux catégories :

- L'accès aux services essentiels rendu possible par la construction ou la réhabilitation de bâtiments
- L'accès aux services essentiels par les riverains, lors des travaux (eau, électricité, circulation)

Nature de l'activité de Rabot Dutilleul Construction

Nos compagnons construisent et rénovent des bâtiments qui permettent d'accéder aux services essentiels tels que le logement, la santé et l'éducation.

Parmi les projets phares de 2021 – 2022, nous avons notamment :

- Participé à la restructuration globale en site occupé du lycée Feyder (Epinay-sur-Seine, 93) où nous avons également construit un nouvel amphithéâtre, une salle de sport et un internat
- Construit l'institut Jules Bordet, à Anderlecht, Bruxelles, qui est le centre de référence européen de lutte contre le cancer et qui compte 9 étages, 250 lits d'hospitalisation, 8 blocs opératoires et des laboratoires intégrés de recherche
- Construit le nouveau bâtiment de l'institut Léonard de Vinci, à Nanterre (92), qui comprend des salles de cours, un amphithéâtre, des espaces de co-working, un FabLab, une cafétéria, des salles de détente
- Construit le centre hospitalier intercommunal des 5 vallées à Moyennoutiers (88), le plus grand Ehpad de la région, qui compte 300 lits, un salon de coiffure et de soins esthétique, un kiosque boutique, une salle d'animation et de spectacle

La réhabilitation de l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier d'Armentières (59), en cours en 2022, vise à créer 89 logements.

La rénovation des Grands Moulins de Paris, à Marquette-Lez-Lille s'est achevée en 2022, ce qui a permis de créer 246 logements.

La rénovation du pavillon Saint Nicaise, à Arras (62) doit permettre de réaliser 43 logements.

La réhabilitation de la caserne Ordener à Senlis (60) permettra de proposer 109 logements.

Voir le document 2022 Rapport d'activité

Les équipes d'iDÉel sont également spécialisées dans la réponse à des projets indispensables à la société. Sur les sept projets portés en 2021 par les équipes d'iDÉel, on compte :

- Un établissement médico-social
- Deux résidences intergénérationnelles, dont une avec salle d'animation ouverte sur la ville
- Quatre projets de rénovation et de réhabilitation du patrimoine, dont un tourné vers les seniors autonomes et dépendants

Expertise sur la construction de bâtiments liés au secteur de la santé

« Les compétences d'ensemblier de Rabot Dutilleul Construction lui permettent de mener des projets complexes et de proposer aux maîtres d'ouvrage hospitalier différents modes de réalisation : entreprise générale, conception-réalisation, marché global de performance, marché de partenariat, contrat de promotion immobilière ...

Rabot Dutilleul Construction propose ainsi une offre globale à toutes les demandes des maîtres d'ouvrage du secteur de la santé.

Lors de la conception d'un établissement de santé, d'un EHPAD, d'une unité d'accueil spécialisée ou d'un bâtiment technique lié à la santé, la direction technique de Rabot Dutilleul Construction apporte son savoir-faire, son expérience et sa maîtrise du BIM sur des opérations en construction neuve comme en restructuration et réponds à l'ensemble des exigences de ses clients.

Conscients des nouveaux enjeux du secteur hospitalier, l'entreprise propose ainsi des solutions digitales et connectées visant à améliorer l'organisation des soins et les services aux patients pour une meilleure prise en charge et une relation patients-soignants de qualité.

Avec de nombreuses références récentes, Rabot Dutilleul Construction s'affirme ainsi comme un acteur reconnu et incontournable du secteur de la construction hospitalière. » Extrait de l'introduction de la plaquette santé 2021. **Voir le document [Plaquette santé_2021_HD](#)**

Accès au soin en temps de crise sanitaire

Le 20 mars 2020, en parallèle de la décision de confinement, le Directeur général de l'AP-HP, Martin Hirsch, sur notre proposition, a acté le lancement de l'opération « RBi COVID », visant à organiser la mise en service partielle, anticipée et provisoire du bâtiment Rbi en mode covid +. Cette opération visait à accélérer la montée en charge des capacités de réanimations de l'AP-HP, et donc du système de soins francilien et national, afin de faire face au pic épidémique de la première vague. Elle ciblait l'ouverture partielle, au 16 avril, du RBi dans une configuration adaptée à la crise COVID, soit 85 lits de réanimation armés.

Un ordre de service a ainsi été adressé le 20 mars au groupement piloté par Rabot-Dutilleul, pour permettre le redémarrage du chantier le 23 mars. Les autres chantiers majeurs de l'AP-HP ont été suspendus.

Cette organisation particulière a permis une ouverture autorisée par la Préfecture en 2 temps : 43 lits le 09 avril, conformément à l'objectif d'accélération décidé par le DG peu avant le pic du 1^{er} avril, et 42 lits supplémentaires entre le 15 et le 17 avril 2020, à la date initialement prévue.

Cette performance démontre l'engagement, la capacité d'adaptation et le professionnalisme de nos équipes.

Vous trouverez davantage d'informations sur le document PRESENTATION IHF RBI COVID dumesges fillebeen APHP RABOT V2.

Continuité de service

La limitation des nuisances est un enjeu essentiel pour une entreprise de construction tel que Rabot Dutilleul Construction.

Les actions visant à limiter la gêne des riverains (bruits, poussières, circulation ...) sont décrites dans les documents :

- **version provisoire - Référentiel environnement**
- **version provisoire – Tableau récapitulatif actions référentiel Environnement**

Les chefs de chantier, les conducteurs de travaux, les ouvriers et le service SQE sont en charge de ces sujets.

Rabot Dutilleul Construction est certifié ISO 14001 jusque 2024.

Voir le document **CERTI F 1313 Certif. Consolidé QSE et Ann.**

Nous appliquons sur tous nos chantiers une charte « chantier vert », qui vise notamment à limiter la gêne aux riverains.

En fonction des critères imposés par nos clients et/ou du degré de maturité des chefs de chantier sur ces sujets, les mesures mises en place sont plus ou moins ambitieuses.

Les actions standard, qui s'imposent à tous les chantiers font partie du « standard environnemental », les actions ambitieuses font partie de la « performance environnementale ».

L'objectif est de se conformer, le plus possible, aux actions relevant de la « performance environnementale ».

600- Questions relatives aux consommateurs

650- Education et sensibilisation au Développement Durable

Education, accompagnement et sensibilisation au développement durable des occupants

Education et sensibilisation au développement durable des occupants

L'éducation et la sensibilisation au développement durable des occupants des bâtiments est un enjeu majeur. L'objectif de l'entreprise est de promouvoir les bonnes pratiques à destination de ce public rendre la décarbonation possible.

Pour rappel, en tant qu'entreprise générale de construction et de promotion immobilière, nous pouvons œuvrer à la réduction de l'empreinte carbone, par davantage sobriété et une meilleure performance énergétique, lors de :

- La conception
- La réalisation, le chantier
- L'usage des bâtiments par leurs occupants
- La maintenance

En fonction des projets et du rôle de Rabot Dutilleul Construction dans ces projets, il est possible de mener des actions d'accompagnement plus ou moins ambitieuses à destination des usagers des bâtiments que nous construisons ou rénovons. Cet accompagnement vise à agir sur l'usage des bâtiments par leurs occupants.

Dans le cadre des projets de réhabilitation de logements, nous sommes en relation directe avec les occupants des logements. Nous avons donc la possibilité de faire évoluer les usages et les mentalités avec l'accord et la participation de nos clients bailleurs.

Un exemple de projet ambitieux en matière d'accompagnement des usagers, pour respecter les objectifs d'efficacité énergétique et de sobriété, est le chantier de rénovation Energiesprong de Wattlelos livré en 2022.

Pour sensibiliser les occupants des logements sur lesquels nous intervenons, il est nécessaire que la relation avec ces occupants soit bonne.

Tous les trois mois, une lettre d'information est transmise aux locataires pour les informer de l'état d'avancement du chantier et de toute autre information utile à la bonne réalisation des opérations.

Voir les documents :

- **[Newsletter EnergieSprong-Wattlelos #2 – Juin 2021](#)**
- **[Newsletter EnergieSprong-Wattlelos #3 – octobre 2021](#)**
- **[Newsletter EnergieSprong-Wattlelos #4 – Octobre 2021](#)**

De plus, les locataires sont accompagnés au quotidien par notre pilote social.

Ce pilote social a pour mission de faciliter la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Par exemple, afin de limiter la gêne des locataires, le pilote social les rencontre et détermine avec eux les dates de passages des

compagnons et techniciens. Le pilote social travaille en binôme avec le conducteur de travaux, le premier s'assure de limiter la gêne pour les occupants, le second s'assurer de respecter les délais de livraison des travaux.

Lorsqu'un locataire exprime son mécontentement, notre pilote social intervient pour résoudre le problème. Le pilote social aide également les occupants à se réappropriier leur logement et à adapter leurs usages pour assurer la transition écologique non seulement des logements, mais également des locataires.

Plus concrètement, les futurs occupants des logements sont sensibilisés à la protection de l'environnement lors de la visite des logements témoins. A cette occasion, le cadre de la démarche de rénovation énergétique leur est présenté, ainsi que leurs nouveaux équipements et les implications sur leurs usages.

Un livret locataire est également transmis aux occupants des logements. Ce livret contient des informations liées au bon usage des équipements, des conseils visant à limiter sa consommation en énergie et en eau. Le livret contient également un rappel des consignes de tri.

Voir le document Livret locataire 2022.03.15

A la fin du chantier, les locataires complètent un questionnaire de satisfaction avec notre pilote social, cette enquête dure une heure. A cette occasion, notre pilote social rappelle les conseils qui figurent dans le livret locataire, à savoir qu'il est nécessaire de faire évoluer ses usages pour protéger l'environnement et réaliser des économies.

Dans le cadre de la rénovation énergétique Energiesprong de 158 logements à Wattrelos (Nord), nous estimons que plus de 300 personnes ont été sensibilisées par notre pilote social. (Vidéo de vilogia sur la rénovation énergétique des logements de Wattrelos : <https://www.youtube.com/watch?v=iCY3bOk7n6s>).

Notre partenaire de maintenance, la société Pouchain s'assure que les économies énergétiques réalisées par les locataires soient réelles, comme le prévoit le contrat, pendant 25 ans.

En cas de consommation anormale, Pouchain prend contact avec le locataire et cherche à déterminer la cause de l'anomalie. Les équipes de Pouchain accompagnent les locataires dans l'évolution de leurs pratiques ou s'il est nécessaire de les sensibiliser à nouveau sur le bon usage de leurs équipements.

En 2021 – 2022, nos pilotes sociaux sont également intervenus auprès des locataires de Maisons et Cités, dans le cadre de la rénovation thermique de leurs logements, à Dechy, dans le bassin minier (<http://citymix.fr/portfolio/renovation-dun-immeuble-ismh-3-2-2-2/>).

Alors que lors du projet Energiesprong les locataires sont restés chez eux (réhabilitation en site occupé), les locataires des logements de Dechy ont été déménagés le temps de la réalisation des travaux de réhabilitation.

Le pilote social n'a donc pas eu à gérer la relation avec les locataires des logements le temps des travaux.

Néanmoins, ceux-ci ont été sensibilisés de la même façon que pour le projet Energiesprong :

- Lors de la visite des logements témoins
- Par le livret locataire
- Lors de l'entretien individuel en fin de travaux

Dans le cadre du projet de la Croix de Pierre de Dechy, 296 logements sont en cours de rénovation, nous estimons que plus de 900 personnes sont sensibilisées à la protection de l'environnement par l'évolution de leurs pratiques à cette occasion.

D'après l'audit flash RSE mené par Greenflex en début d'année 2022, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est moyen sur le sujet de l'accompagnement des utilisateurs finaux vers un usage responsable.

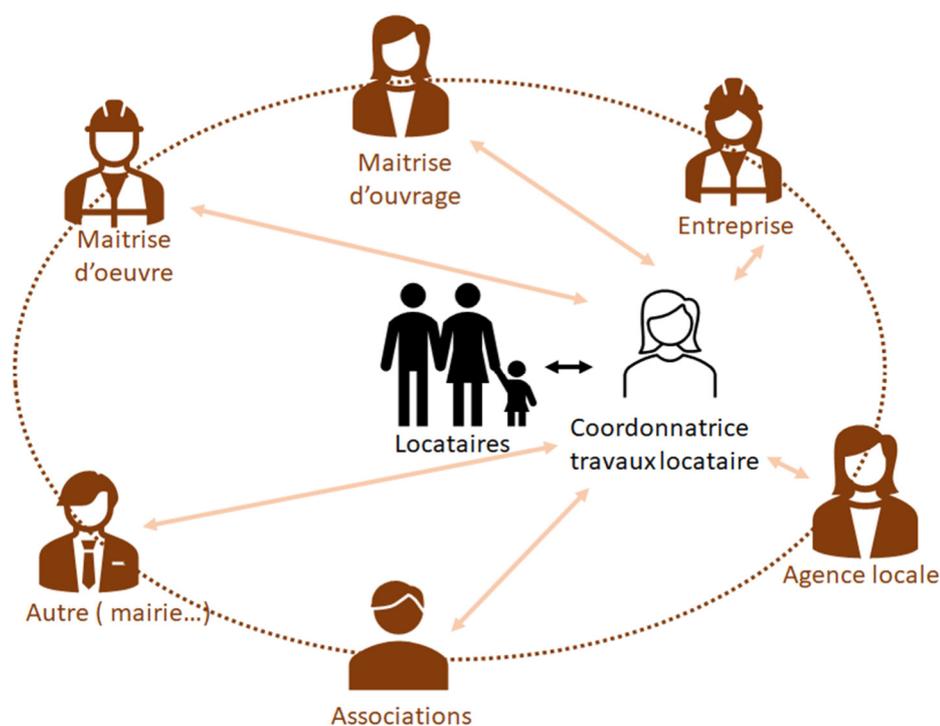
Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE flash_RDC vf.pdf.

Rôle social et responsabilité du pilote social

Notre pilote social est amené à visiter les logements des locataires. A cette occasion, il est régulièrement amené à échanger avec les locataires sur des sujets liés à leur vie privée.

Si un locataire rencontre des difficultés d'ordre sociales ou financières, notre pilote social a également pour mission de le mettre en relation avec les bons interlocuteurs, les centres sociaux ou les assistants sociaux par exemple.

Les pilotes sociaux sont également amenés à collaborer ponctuellement avec certaines associations sur des sujets liés aux questions sociales et environnementales.



Si la gestion des locataires est personnalisée et que notre pilote social a une connaissance précise des habitants, de leur vie et de leur quotidien, aucune donnée personnelle n'est partagée ("ragots") ni centralisée de manière digitale (RGPD), ceci afin d'en garantir la confidentialité. Concrètement, il est nécessaire pour la bonne réalisation des travaux de savoir si le locataire sera ou non présent dans son logement, mais les raisons de son absence ne sont pas écrites sur un fichier.

700- Communautés et développement local

710- Implication auprès des communautés locales, création de richesses et de revenus, investissement dans la société

Implication auprès des communautés locales, création de richesses et de revenus, investissement dans la société

Implication auprès des communautés locales

Le groupe Rabot Dutilleul participe depuis 100 ans au développement de la métropole lilloise.

En tant que mécène, nous avons notamment soutenu le MUba Engène Leroy de Tourcoing, le musée LaM de Villeneuve d'Asq, le musée La Piscine de Roubaix.

En tant qu'entreprise de construction, nous avons participé à construire la métropole Lilloise, notamment Euralille, Euratechnologie, Eurasanté.

Le Groupe Rabot Dutilleul s'investit dans les territoires locaux sous différentes formes, et soutient un bon nombre d'associations et de projets ambitieux sur l'ensemble du territoire national.

- **Vitamine T** : Jean-François Dutilleul siège au Conseil d'Administration de Vitamine T, dont la mission est l'insertion par l'activité économique et la lutte contre l'exclusion. Le Groupe travaille également avec certaines des filiales d'Intérim et d'insertion de Vitamine T (pour le moment uniquement à Paris), afin d'essayer d'impliquer leurs différents services au sein de partenariats business.
- **Fondation des Possibles** : Cette fondation regroupe 22 entreprises, décidées à s'engager pour promouvoir la question sociale au cœur de l'économie et de leurs stratégies. En ce sens, elles soutiennent un programme d'actions concrètes pour l'emploi et le développement de l'entrepreneuriat social et l'innovation au service des plus fragiles. Le Groupe Rabot Dutilleul s'engage financièrement auprès de la Fondation des Possibles, mais aussi humainement, en participant par exemple à ses réunions et réflexions, et à travers l'animation par les services RH d'ateliers. François Dutilleul est actuellement vice-président de la Fondation des Possibles, leur équipe est hébergée dans nos locaux en 2022.
Début juin 2022, cent professionnels (dont deux collaborateurs de Rabot Dutilleul) se sont rendus au « Forum des Possibles », organisé par la fondation au Gymnase du Sébastopol de Lille. Ce Forum s'adresse aux jeunes y compris diplômés, qui ne disposent d'aucun carnet d'adresses, ni de réseaux familiaux et sociaux pour leur permettre de rencontrer des entreprises, découvrir les actions de la Fondation des Possibles et les mettre en contact avec des collaborateurs. Environ 150 jeunes se sont rendus sur ce forum pour bénéficier des conseils de nos collaborateurs notamment.

- **Maille Immo**, cluster d'entreprises initié par Sergic en 2019 qui vise à préparer l'avenir des métiers de l'immobilier, notamment dans un monde bas carbone. Dans ce cadre, plusieurs de nos collaborateurs participent activement à l'action tank "Concevoir et construire un projet bas carbone" en 2022. Notre service RH participe également au comité de pilotage de Maille Immo sur le sujet de la formation.
- **Réseau Alliances** : La mission du Réseau Alliances est de fédérer les acteurs de la région Hauts-de-France dans le but d'atteindre une économie plus responsable, tout en accompagnant les projets RSE des entreprises. A ce titre, Rabot Dutilleul vers une cotisation annuelle au Réseau Alliances, ainsi qu'un soutien financier de mécénat. Le groupe s'engage notamment dans le projet **World Forum** au sein du Cercle des Partenaires. Nous affirmons notre engagement pour la protection de l'environnement au travers des événements organisés par le réseau alliances.
- **La Fondation LA CATHO** : Rabot Dutilleul soutient l'Université Catholique de Lille qui développe des activités d'intérêt général d'enseignement, de formation, d'éducation et de recherche. Si le partenariat financier est actuellement en pause, notre direction continue d'échanger avec les membres de la Fondation LA CATHO sur plusieurs sujets.
- **La Fondation du Nord** : depuis 2019, le Groupe s'engage financièrement auprès de la Fondation du Nord. Les principaux buts poursuivis par la fondation sont le développement de nouvelles formes de solidarité sur le territoire, l'accès à l'emploi des allocataires du RSA, l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes âgées ou en situation de handicap, l'accompagnement des personnes les plus fragiles, notamment les jeunes (logement, emploi, numérique...), et enfin l'accès de tous à la culture et à l'environnement. Au mois de mai 2022, cinq de nos collaborateurs ont accompagné les étudiants d'ARELI lors d'un hackathon organisé par Pro Bono Lab.
- **Le club des entreprises centenaires**, qui est un regroupement d'entreprises centenaires de la région Hauts-de-France, qui organise trimestriellement des conférences, des rencontres visant à échanger les bonnes pratiques.
- **L'association 60 000 rebonds**, qui aide les chefs d'entreprises à rebondir après une faillite.
- **URBX, Roubaix**, le 1^{er} festival de cultures urbaines de Roubaix, qui se tient à Roubaix en juin chaque année, dont iDéel est partenaire

Implication des membres de l'entreprise sur des sujets liés au développement de l'activité économique, au développement durable, à la culture

François Dutilleul est membre du bureau de la FFB Hauts-de-France, il anime également une commission internationale à la FBB Paris.

Il est également membre de la CCI Hauts-de-France, de la CCI Grand Lille et de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, du bureau national d'EGF BTP.

Frédéric Sternheim est membre du conseil d'administration d'EGF BTP.

Marc Bernard est délégué régional d'EGF Hauts-de-France.

Autres mécénats / partenariats

Ci dessous la liste des engagements actuels :

nom de l'organisme
Vitamine T
Fondation des possibles
Maille Immo
FACE
Réseau Alliances
Club gagnants
Entreprise et cité
MEDEF
Fondation La Catho
Fondation du Nord
Club des entreprises centenaires
FFB
EGF-BTP
60 000 Rebonds
URBX ROUBAIX
Campus Hors Site
Booster Réemploi
CD2E
IFPEB
Bureaux du cœur
Elles bougent
Construction 21
Souffle du Nord
Team for the Planet
CCI Hauts de France
Fêtes de la Sainte Barbe
renaissance écologique
AMO
Club des ETI familiales NPdeC
Comité Grand Lille
Institut Français des Administrateurs

Junia
ADULM
Village by CA de Reims
Banque de France

Achat local

Le service achat de Rabot Dutilleul Construction joue un rôle dans la création locale de richesses et de revenus.

Dans la mesure du possible, notre service achat s'attache à nouer des relations avec des fournisseurs à notre image, de notre taille, à notre écoute, sur nos territoires.

Sans tomber dans un comportement anti-compétitif, notre service achat privilégie les fournisseurs locaux. Ce choix s'explique par les raisons suivantes :

- La relation commerciale est de meilleure qualité avec un fournisseur local plutôt qu'avec un fournisseur international. Ainsi, en période de crise, les fournisseurs locaux sont plus susceptibles de nous approvisionner et de nous dépanner que des fournisseurs internationaux
- Nous participons au développement local

A ce titre, nous pensons nous démarquer des majors du BTP qui, du fait de leur taille et de leur présence internationale, s'approvisionneraient davantage auprès de fournisseurs mondiaux.

De plus, nous nous interdisons de recourir aux sous-traitants qui emploient massivement des travailleurs détachés.

Bilan d'un audit externe sur l'implication de Rabot Dutilleul Construction auprès des communautés locales

D'après les résultats de l'audit mené par Greenflex en avril 2022, "Rabot Dutilleul Construction répond aux enjeux sociétaux relatifs au soutien et au développement économique local et bénéficie d'une image positive pour son implication sociétale sur ses territoires d'implantation (en particulier Hauts-de-France). Rabot Dutilleul Construction a noué de nombreux partenariats avec des acteurs de l'écosystème local, en faveur de l'insertion par l'emploi, de la culture, du sport. Cet impact sociétal gagnerait à être mieux valorisé auprès des certaines parties prenantes internes et externes grâce à :

- Une démarche davantage formalisée reposant sur des indicateurs d'impact et de moyens
- Par un positionnement fort sur l'accompagnement au changement des pratiques dans la chaîne de valeur de la construction (en mobilisant les acteurs moins matures par exemple : partenaires, fournisseurs ou clients)."

D'après les résultats de cet audit, le niveau d'engagement de Rabot Dutilleul Construction est élevé sur les sujets de :

- La contribution au développement économique et social des territoires
- La promotion de la culture, du lien humain et de la santé

Notre niveau d'engagement était jugé moyen sur le sujet de la sensibilisation des parties prenantes aux enjeux RSE.

Voir le document Livrable final_Diagnostic RSE flash_RDC vf.pdf.

Depuis l'évaluation Ecovadis de 2024 sur données 2023 attribuée à Rabot Dutilleul Construction le score de 60/100 ainsi qu'une médaille globale bronze. Elle nous indique les sections de progrès.

700- Communautés et développement local

730- Création d'emploi et développement des compétences

Développement des compétences - partenaires

Participation à la montée en compétence de nos partenaires

Pour parvenir au mieux à gérer le buffer Avance/ Retard sur les chantiers et respecter la date de fin promise au client, nous devons impliquer efficacement toute la chaîne de valeur dont nos sous-traitants. Plusieurs outils existent pour le faire, dont l'émergence de nouvelles pratiques issues de l'industrie comme le Lean (planning) et le BIM (maquette numérique).

Rabot Dutilleul Construction a choisi d'accompagner ses sous-traitants dans l'acquisition de ces nouvelles pratiques et de faire confiance conformément à sa culture, afin de maximiser la performance au service du projet.

Aujourd'hui, si un sous-traitant est en retard, cela provoque un dérapage dans le délai. Le **lean** aide beaucoup dans cette optique d'éviter tout retard. Il faut donc former nos partenaires au lean et les faire monter en compétences.

De plus, nous travaillons de plus en plus souvent en **Mode Collaboratif**. A noter que l'exploitation de la maquette numérique depuis la phase conception jusqu'en phase exécution est un axe de développement fort de Rabot Dutilleul Construction et un axe de la Dti que nous mettons à l'épreuve sur les projets à venir en déployant nos forces d'ingénierie depuis le démarrage des phases de conception. Nous accompagnons nos partenaires à la fois de conception et de travaux. Pour ces projets, notre responsable du Bureau d'Etudes Synthèse et Conception intervient pour aider notamment les petits sous-traitants qui ne disposent pas des moyens, à faire leur plan d'exécution sous BIM. Ils deviennent ainsi progressivement autonomes à l'utilisation de cet outil.

Nous encourageons également nos sous-traitants à s'inscrire à la plateforme d'Attestation Légale moyennant un petit règlement car ils déposent leur dossier administratif une seule fois pour tous les clients. Cela représente un coût minimum pour un maximum de transparence.

Pour la partie fluides (climatisation, ventilation), notre bureau d'études fluides et énergie travaille en co-conception et en co-innovation avec nos fournisseurs car les règles varient en fonction du projet, de la structure du projet (hauteur sous plafond, bâtiment en verre) et de l'utilisation future des locaux (emploi et effectif).

Lors de la signature du marché avec notre client, nous demandons le paiement direct aux sous-traitants car cela simplifie les circuits et optimise les délais. Ils sont ainsi réglés plus rapidement.

700- Communautés et développement local

740- Développement des technologies et accès à la technologie

Développement des technologies et accès à la technologie

Usage sécurisé d'Internet

Nous mettons régulièrement à disposition de nos collaborateurs des quizz et des tutos de façon à les sensibiliser aux bonnes pratiques sur Internet. Si cela limite le risque de nous retrouver confronté à une cyberattaque, cela permet également à nos collaborateurs d'être plus sensible aux fraudes et autres tentatives d'escroquerie lors de leurs usages quotidiens.

Nous avons également offert à nos collaborateurs, avant les vacances d'été 2021, un cahier de vacances à destination de leurs enfants. Ce cahier de vacances "les As du Web" vise à sensibiliser les enfants des collaborateurs de Rabot Dutilleul Construction à l'usage sécurisé d'Internet.

Démocratisation de l'usage de matériaux bas carbone, de techniques et de solutions innovantes

Plusieurs de nos collaborateurs dispensent des cours dans des écoles ou universités :

L'un de nos ingénieurs structure dispense des formations professionnelles à l'ESTP, sur demande de l'établissement. A cette occasion, il sensibilise notamment les étudiants à l'usage du béton bas carbone et du béton de chanvre.

Il donne également des cours à l'école de Mines de Douai depuis 2018, sur le BIM et l'efficacité appliquée aux métiers de la construction, lors desquels il aborde le sujet du béton de chanvre.

Notre ingénieur structure communique en interne sur l'usage des matériaux bas carbone, le béton de chanvre par exemple.

Deux de nos collaborateurs dispensent des cours à HEI.

L'un de nos collaborateurs dispense également des cours à l'IUT GC de Béthune.

Nous participons à la diffusion de technologies innovantes par notre participation à la démarche Energiesprong.

Notre outil ASAP permet de sensibiliser nos équipes ainsi que les maîtres d'ouvrage aux solutions innovantes qui permettent de construire des bâtiments bas carbone.

Ces sujets sont abordés plus en détail dans la fiche 420 – Rabot Dutilleul Construction.

700- Communautés et développement local

760- La santé

Promotion d'une bonne hygiène de vie chez Rabot Dutilleul Construction

Notre service communication a pour habitude d'encourager la participation de nos collaborateurs à des défis sportifs nationaux ou locaux. Il est à noter que notre service communication soutient, en relayant l'information, les causes portées par nos collaborateurs.

Au cours des années 2020 et 2021, plusieurs évènements sportifs ont été annulés en raison de la crise sanitaire. L'organisation d'évènements sportifs est de nouveau possible. Chaque mois de mai, notre service communication assure la promotion du défi « Mai à vélo ».

La « RD RUGBY CUP », une compétition de rugby à 5, sans contact, ouvert aux collaborateurs de Rabot Dutilleul, mais également aux partenaires, sous-traitants et clients a lieu annuellement au mois de juin.

Nous avons l'ambition de relancer notre communauté de sportifs, d'organiser davantage d'évènements en lien avec le sport et la santé, notamment pour fédérer nos équipes.

Promotion du sport et de la santé chez Louis de Waele

Promotion du sport

La pratique du sport est encouragée chez Louis De Waele, qui compte des équipes sur différents sports.

Louis De Waele participe, historiquement, à une course « Immo Run », qui réunit au mois de septembre, en moyenne 40 collaborateurs, soit près d'un quart de l'effectif.

Nous participons également à des tournois inter-entreprise en basket, football, hockey sur gazon.

Nous organisons, une fois par an, une grande balade à vélo, un samedi.

Afin de nous adapter aux attentes des collaborateurs, nous proposons également un format « marche » de cet évènement.

Vaccinations non obligatoires légalement parlant

Afin de limiter le risque de transmission du coronavirus, nous avons demandé à notre service externe pour la prévention et protection au travail (Cohezio), qui fournit la médecine du travail, de passer sur nos chantiers. Une infirmière a vacciné les collaborateurs volontaires.

L'analyse de risques a révélé que nos collaborateurs pouvaient être exposés au tétanos et à l'hépatite A et B, pour cette raison, nous proposons à nos collaborateurs deux vaccins :

- sur le tétanos, sur base du volontariat
- contre l'hépatite A et B, sur base du volontariat, pour les travailleurs exposés aux risques (travail dans les égouts et le métro).